

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**La communication publique en
période de crise :
Analyse comparative des discours
institutionnels belges, français et
canadiens durant la crise du
coronavirus**

Auteur : LEFEBVRE Brice
Promoteur : LAMBOTTE François
Année académique 2019-2020
Master [120] en communication, à finalité spécialisée : gestion de la
communication d'organisation et des relations publiques

Dans l'impossibilité de citer tous les intervenants, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, m'ont aidé et soutenu, non seulement à l'occasion de la rédaction de ce mémoire, mais également durant mes cinq années d'études.

Ceci étant, je tiens à assurer plus particulièrement Monsieur François LAMBOTTE, mon promoteur, de toute ma gratitude pour son accompagnement et son aide tout au long de l'élaboration de ce travail.

Table des matières

Introduction	- 1 -
Chapitre I : La problématisation.....	- 3 -
1. Le cadre contextuel	- 3 -
1.1. Rappel des faits	- 3 -
1.2. Pertinence académique	- 6 -
2. Objet de la recherche	- 7 -
3. État des connaissances	- 9 -
3.1. La communication de crise.....	- 9 -
3.2. La communication gouvernementale institutionnelle.....	- 12 -
3.3. La communication gouvernementale institutionnelle en période de crise.....	- 18 -
3.4. La mise en scène.....	- 22 -
4. Objectif de la recherche	- 24 -
5. Hypothèse ou a priori de recherche	- 24 -
6. Résumé de la problématisation	- 25 -
Chapitre II : Le cadre analytique	- 26 -
1. L'ethnographie de la communication	- 26 -
2. Le système institutionnel des pays étudiés	- 29 -
2.1. France	- 29 -
2.2. Belgique	- 30 -
2.3. Canada :	- 33 -
Chapitre III : Le cadre méthodologique	- 35 -
1. L'analyse qualitative	- 35 -
2. L'analyse de contenu.....	- 36 -
2.1. La préanalyse.....	- 37 -
2.2. Le traitement des données	- 39 -
2.3. L'interprétation des résultats	- 43 -
Chapitre IV : La présentation des résultats	- 44 -
1. Analyse du discours en Belgique	- 44 -
1.1. Scene & Settings	- 44 -
1.2. Participants	- 45 -
1.3. Ends	- 48 -
1.4. Key	- 49 -
1.5. Instrumentalities	- 50 -
1.6. Norms	- 51 -
2. Analyse du discours en France.....	- 52 -
2.1. Scene & Settings	- 52 -
2.2. Participants	- 53 -
2.3. Ends	- 53 -
2.4. Key	- 54 -
2.5. Instrumentalities	- 56 -
2.6. Norms	- 56 -

3. Analyse du discours au Canada.....	- 57 -
3.1. Scene & Setting	- 57 -
3.2. Participants	- 58 -
3.3. Ends	- 59 -
3.4. Key.....	- 60 -
3.5. Instrumentalities.....	- 60 -
3.6. Norms	- 61 -
4. Analyse comparative des trois pays et interprétation des résultats -	62 -
4.1. Analyse de la mise en scène des discours	- 62 -
4.2. Analyse de contenu des discours	- 64 -
<i>Limites de notre recherche</i>	<i>- 68 -</i>
<i>Conclusion</i>	<i>- 70 -</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>- 72 -</i>
ANNEXES.....	- 82 -

Liste des figures et images

Figure 1 : Grille de codage relative à la mise en scène des discours constituant notre corpus	40 -
Figure 2 : Grille de catégorisation selon l'intentionnalité des discours ...	41 -
Image 1 : Première conférence de presse du CNS.....	45 -
Image 2 : Interprètes en langue des signes lors de l’allocution du 27 mars 2020	47 -
Figure 3 : Représentation de l'intentionnalité dans les discours belges...	48 -
Image 3 : Première allocution du Président Macron concernant la crise du coronavirus	52 -
Figure 4 : Représentation de l'intentionnalité dans les discours français -	53 -
Image 4 : Allocution du Premier ministre Trudeau le 11 mars 2020	58 -
Image 5 : Allocution du Premier ministre Trudeau le 10 avril 2020.....	58 -
Figure 5 : Représentation de l'intentionnalité dans les discours canadiens	59 -
Figure 6 : Représentation de l’usage des pronoms personnels par les trois pays étudiés	65 -

Introduction

Le 12 mars 2020, lors d'une allocution télévisée au taux d'audience record (Poussel, 2020), le Président Macron s'adresse aux citoyens français : « Cette épidémie [...] est la plus grave crise sanitaire qu'ait connu la France depuis un siècle ».

De fait, la crise du coronavirus, apparue début d'année 2020, affecta le monde entier et obligea même de nombreux pays à se placer en quarantaine.

Dès lors, pour justifier des mesures exceptionnelles et radicales tels le port du masque obligatoire, la fermeture des écoles ou encore le travail à domicile, les représentants des pouvoirs exécutifs ont dû s'adresser aux citoyens afin de décrire la situation et légitimer les décisions prises.

Dans ce mémoire, nous nous intéressons donc aux discours institutionnels en période de crise. Plus précisément, nous observons la manière dont les institutions belges, françaises et canadiennes compétentes ont élaboré leurs discours durant la crise du coronavirus, tant sur la forme que sur le fond, en fonction de leur cadre culturel propre (traditions et normes, système politique, etc.).

Ainsi, nous inscrivons cette recherche dans l'ethnographie de la communication. Cette approche conçoit la communication comme indissociable du contexte culturel dans lequel elle prend place. Conséquemment, le contenu ou message ne serait qu'une des dimensions du discours auquel il est nécessaire d'ajouter l'analyse de la situation de communication.

Ce mémoire se compose de quatre chapitres.

Le premier chapitre intitulé « La problématisation » a pour but de définir le contexte dans lequel s'inscrit cette recherche. De plus, il permet également de circonscrire notre objet de recherche et ainsi spécifier les concepts-clés nécessaires à la compréhension de notre objet.

Dans le second chapitre ou « cadre analytique », nous présentons l'approche dans laquelle nous inscrivons ce mémoire, soit l'ethnographie de la communication. Nous réalisons aussi une description des systèmes politiques des trois pays étudiés puisqu'il s'agit d'un élément indispensable à la compréhension des discours.

Notre recherche se poursuit avec le troisième chapitre concernant « le cadre méthodologique » dans lequel nous définissons la méthodologie choisie pour observer nos données, soit l'analyse de contenu et explicitons la manière dont nous l'avons adaptée à cette recherche.

Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus par pays. Subséquemment, nous réalisons une étude comparative des trois pays en reprenant ces résultats.

Nous reviendrons ensuite sur les limites associées à notre recherche pour finalement présenter les conclusions de ce travail.

Chapitre I : La problématisation

Dans ce chapitre, nous souhaitons démontrer les raisons légitimant notre recherche, c'est-à-dire prouver son intérêt dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Pour ce faire, nous présentons ; premièrement, le cadre contextuel dans lequel s'opère cette recherche. Deuxièmement, nous délimitons notre objet de recherche, ce qui nous intéresse au sein même de ce contexte.

Troisièmement, nous réalisons une revue de littérature afin d'avoir un état des connaissances actuelles sur le sujet.

Quatrièmement, nous délimitons notre question de recherche, ce qui permet de cadrer notre recherche et de nous guider pour la suite.

1. Le cadre contextuel

Dans cette section, nous souhaitons démontrer la pertinence à analyser les discours émis par les autorités compétentes en période de crise dans une perspective stratégique et internationale, toutes deux composantes de la maîtrise dans laquelle s'inscrit cette recherche. Pour cela, nous réalisons un bref rappel des faits concernant la crise du coronavirus et les nombreux enjeux liés à celle-ci.

1.1. Rappel des faits

Notre domaine de recherche se situant dans le champ des sciences de l'information et de la communication, nous ne nous attardons pas sur les détails techniques du coronavirus. Néanmoins, pour une meilleure compréhension de ce travail, il nous semble tout de même important d'apporter quelques éclaircissements sur le sujet. Dans cette partie, il est donc seulement question d'aborder certains points saillants de la crise sanitaire Covid-19 afin d'en avoir une vue d'ensemble.

Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est informée par les autorités chinoises de nombreux cas de pneumonie chez des personnes ayant toutes fréquenté un même endroit, le marché de poissons de la ville de Wuhan, dans la province de Hubei (AFP, 2020b). Cependant, et contrairement à son nom, ce marché ne proposerait pas uniquement du poisson, mais une pléthore d'animaux sauvages (crocodiles, porcs-épics, louveteaux, etc.)(AFP, 2020a). Cela mène rapidement les autorités sanitaires et plus particulièrement l'OMS à envisager la piste d'un coronavirus, ce type de virus étant zoonotiques¹.

Les coronavirus, abrégés Cov, constituent une famille de virus appelés ainsi en raison de leur aspect en couronne, terme traduit par « Corona » en latin (Lemke, 2020).

On recense un grand nombre de coronavirus, dont sept pouvant infecter l'homme. Selon les autorités médicales telles Santé Publique France ou l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), les infections causées par ces virus sur l'homme sont généralement bénignes. Néanmoins, trois coronavirus se sont avérés plus dangereux pour notre santé. Il s'agit du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS-CoV) apparu en Chine en 2003, du Syndrome Respiratoire du Moyen-Orient (MERS-Cov) datant de 2012, et finalement du SRAS-CoV-2, apparu en Chine fin 2019.

De fait, bien que les médias parlent généralement du Coronavirus de manière générale, la crise sanitaire de 2020 est en réalité due à un coronavirus appelé SRAS-CoV-2 par le groupe d'étude des coronavirus du comité international de taxonomie des virus. Néanmoins, ce virus est bien plus connu pour la maladie qu'il cause et nommée Covid-19, pour Coronavirus disease 2019, par l'Organisation mondiale de la santé.

¹ Un virus zoonotique est un virus se propageant de l'homme à l'animal et inversement (<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>)

Le 24 janvier, les premiers cas de contamination par ce virus en Europe sont déclarés en France (AFP, 2020b). Néanmoins, ce n'est qu'un mois plus tard, fin février, que l'Union européenne prend réellement conscience du problème suite à la croissance exponentielle de contamination en Italie et à la mise en place de mesures d'isolement par certaines villes (Xaillé, 2020).

Le 11 mars 2020, après que le virus se soit propagé dans la plupart des pays à une vitesse fulgurante, l'OMS qualifie officiellement la situation de pandémie².

Dès le 12 mars, certains pays européens décident de confiner leur population (Faure, 2020) afin de réduire la propagation du virus et éviter une saturation des hôpitaux. La France procédera au confinement de sa population le 17 mars. La Belgique, quant à elle, suivra le pas dès le lendemain, soit le 18 mars. Résulte de ce confinement, la fermeture des écoles, des magasins et des restaurants, l'arrêt du travail en cas d'impossibilité de respect des mesures strictes de distanciations sociales, l'annulation de tout événement quel qu'il soit (sportif, culturel, etc.).

Ces mesures exceptionnelles, bien que radicales, semblent indispensables pour endiguer la propagation du virus, mais créent de nombreux enjeux économiques et sociaux. En effet, du point de vue économique, avec un confinement prolongé et des fermetures forcées depuis la mi-mars, Euler Hermes, leader de l'assurance-crédit estime à +8 % le nombre de faillites en Belgique pour l'année 2020 (Paquay, 2020). En outre, des secteurs fortement touchés par la fermeture des frontières, telle l'aéronautique, effectuent des licenciements de masse. D'un point de vue social, ce confinement bouleverse le quotidien de tout un chacun et affecte le bien-être. Selon une étude réalisée conjointement par l'UCLouvain et l'Université d'Anvers (Ponciau, 2020), près d'un Belge sur deux aurait été confronté à des sentiments dépressifs. Cela

² Définition Pandémie consultée le 4/04/2020 dans le Larousse en ligne : Épidémie étendue à toute la population d'un continent, voire au monde entier.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pandemie/57587>

s'explique par le stress lié à l'incertitude, l'ennui, l'arrêt de l'activité physique, le manque de contact social, etc.

Eu égard à cette crise, aux risques pour la santé, mais également aux conséquences négatives générées par le confinement, les autorités publiques n'ont d'autre choix que de prendre la parole de manière officielle. D'abord, car les citoyens vivent dans l'incertitude et doivent comprendre la situation. Ensuite, en vue de décrire l'évolution de cette dernière et ainsi légitimer les actions prises. Finalement, comme l'indique le centre de crise sur son site³, parce que les citoyens sont également des acteurs actifs de la crise. En effet, ce sont leurs actions qui permettent de diminuer « les conséquences néfastes de cette crise ».

Ces discours prononcés par les autorités ne peuvent laisser place à l'improvisation. Ils se doivent d'être stratégiques, car ils reposent, selon nous, sur un paradoxe. En effet, les autorités compétentes doivent souligner la gravité de cette crise si elles souhaitent que les citoyens respectent les mesures établies tout en étant conscients des conséquences néfastes du confinement sur le plan économique et social. Pour autant, le message ne peut exacerber la dangerosité et le caractère incontrôlé de la crise sous peine de semer un vent de panique au sein de la population.

1.2. Pertinence académique

Ce contexte de recherche nous paraît intéressant dans le cadre de notre maîtrise en communication stratégique internationale. En effet, nous avons démontré la dimension stratégique consubstantielle aux communications des autorités compétentes, puisque celles-ci ont pour objectif de légitimer leurs décisions auprès des citoyens. Par communication stratégique, nous entendons « l'utilisation de mots, d'actions, d'images ou de symboles pour influencer l'opinion des publics cibles afin de façonner leur comportement et

³ www.centredecrise.be

faire progresser des intérêts, des politiques ou pour atteindre des objectifs » telle que décrite par Farwell (cité par Morissette, 2019, p. 34).

En ce qui a trait à la dimension internationale de la recherche, nous avons mentionné dans le rappel des faits que de nombreux pays ont pris des décisions fortes pour limiter la propagation du virus. Chacun d'entre eux a fait face aux mêmes enjeux sociaux et économiques et devait donc justifier ses mesures via des communiqués officiels.

Dès lors, ce contexte de crise globalisé est propice à notre recherche à dimension internationale. En effet, il sera possible de comparer comment un même objectif de communication peut être appréhendé de manière différente en fonction du contexte national et culturel dans lequel nous nous situons.

2. Objet de la recherche

Eu égard à la situation décrite supra et à notre intérêt pour les sciences de l'information et de la communication, notre recherche a pour objet la communication gouvernementale institutionnelle en période de crise. Nous analysons les discours officiels prononcés à la télévision par les autorités compétentes en Belgique, en France et au Canada durant la crise du Coronavirus. Plus précisément, nous observons comment chacun de ces pays met en scène les discours prononcés, tant sur la forme que sur le fond, afin d'identifier s'il existe des convergences et/ou divergences significatives entre ceux-ci.

Notre choix d'étudier les allocutions télévisées émises officiellement par les gouvernements plutôt que les spots préventifs apparus à la radio ou à la télévision ou encore les discours émis par les politiciens en leur nom propre repose sur deux points.

Tout d'abord, toutes ces allocutions ont pour but de décrire la situation et annoncer les mesures prises pour revenir à un point d'équilibre. Ces allocutions, que ce soit en Belgique, en France ou au Canada, étaient donc

fortement attendues et suivies. En France, chacune des nouvelles allocutions prononcées par le Président Macron surpassa le record d'audience établi lors de l'allocution précédente, et ce pour atteindre, lors de l'« Adresse aux Français » du 13 avril 2020 près de 95 % d'audience (Sallé, 2020).

Le même constat apparaît en Belgique. Bruno Clément, rédacteur en chef du journal télévisé sur la Radio-télévision belge de la Fédération Wallonie-Bruxelles (RTBF), parle même de « scores historiques » pour qualifier les audiences des Conseils nationaux de sécurité (Falcinelli, 2020). L'audimat pour les discours télévisés en lien avec le coronavirus est également impressionnant au Canada (Marquis, 2020), bien qu'il se soit érodé au fil du temps, sans doute dû au fait que le Premier ministre Justin Trudeau a prononcé un discours quasi quotidiennement pendant plusieurs mois. De plus, avec un pays fortement décentralisé, le pouvoir fédéral a perdu peu à peu ses compétences au profit des gouvernements provinciaux dont les côtes d'audience ont explosé (Marquis, 2020).

Ces records d'audience pour des communications publiques télévisées s'expliquent de deux façons : d'une part, car ce qui est annoncé touche profondément l'individu dans sa vie quotidienne et, d'autre part, parce que les citoyens confinés à la maison sont aussi davantage devant leur télévision (Falcinelli, 2020).

Ensuite, de par leur mise en scène, les allocutions télévisuelles sont un foyer riche de contenus à étudier pour comprendre la création de sens qui ne se limite pas à la dimension textuelle, au contenu. En effet, si de nombreux chercheurs s'intéressent à l'analyse textuelle du discours, peu selon nous se sont intéressés aux dimensions extralinguistiques tels le dispositif de communication utilisé, le décor, le ton, etc. Or, pour R. Barthes, s'il est nécessaire de « déchiffrer les signes du monde », l'énoncé n'est pas seul créateur de sens.

Notre objet de recherche sera donc celui-ci : Communication gouvernementale institutionnelle : analyse de la mise en scène des discours émis par la Belgique, le Canada et la France durant la crise du coronavirus.

3. État des connaissances

L'objet de recherche désormais délimité, il nous faut maintenant connaître ce qui est déjà dit sur le sujet afin de justifier la pertinence scientifique de notre travail. Pour cela, nous partons des grands concepts présents dans notre objet de recherche à savoir : la communication de crise, la communication gouvernementale institutionnelle et la mise en scène.

3.1. La communication de crise

3.1.1. La crise

Pour comprendre ce qu'est la communication de crise, définissons d'abord ce qu'est une crise. Nous recensons une pléthore de définitions. En effet, de nombreux chercheurs se sont intéressés au concept de crise et chacun en donna sa propre définition. Coombs regroupa les caractéristiques significatives de la crise dégagées par ces chercheurs afin d'établir une définition de la crise qui semble faire consensus chez les pairs (Stabel, 2018). La définition qu'il en donne est la suivante :

A crisis can be defined as the perception of an unpredictable event that threatens important expectancies of stakeholders related to healthy, safety, environmental, and economic issues, and can seriously impact an organisation's performance and generate negative outcomes (Coombs cité par Stabel, 2018, p.11).

Plusieurs éléments sont importants à prendre en considération dans cette définition de crise proposée par Coombs.

Premièrement, la crise est une perception, dès lors « un même et unique événement peut être interprété de différentes manières » (Frastrez, 2017, p. 6). L'événement doit être observé du point de vue des parties prenantes afin de savoir s'il s'agit d'une crise ou non.

Deuxièmement, il s'agit d'un événement «unpredictable», mais pas «unexpected» dans le sens où l'on ne peut anticiper l'événement en lui-même (le moment, le lieu, etc.), mais on peut établir des typologies de crises et leurs lignes directrices pour s'y préparer au mieux.

Troisièmement, par organisation nous ne nous limitons pas uniquement aux entreprises, mais à tout «groupement, association, en général d'une certaine ampleur, dont les buts sont définis par un qualitatif⁴». Pour rappel, ce qui nous intéresse ici est la communication de crise des autorités publiques.

Toujours selon Coombs (2007), la crise peut entraîner trois types de conséquences si elle n'est pas gérée de manière adéquate : (1) des blessés ou morts, (2) des pertes financières et (3) une perte de réputation. Dès lors, la gestion de crise, aussi appelée management de crise, aura pour but de limiter ces conséquences néfastes (Stabel, 2018).

La gestion de crise est un processus en plusieurs phases. Coombs (2007) en identifie trois.

La première est l'avant-crise où les responsables de l'organisation doivent prévenir tous types de crises en créant un plan de gestion de crise, en mettant en place une équipe pour gérer une possible crise et en simulant ces dernières afin de tester le plan et l'équipe mise en place (Stabel, 2018).

La deuxième est la phase de crise dans laquelle on reconnaît l'existence d'une crise avec ses conséquences néfastes, et où l'on prend des décisions pour la résoudre.

Enfin, l'ultime est la phase de l'après-crise dans laquelle on évalue la gestion de cette dernière et on apprend de ses erreurs pour les crises futures. La communication de crise est un outil essentiel de gestion d'une crise à toutes les étapes.

⁴ Définition Organisation consultée le 4/04/2020 dans Le Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/organisation/56421>

3.1.2. La communication de crise

La communication de crise définie comme « la collecte, le traitement et la diffusion des informations nécessaires pour faire face à une situation de crise » (Coombs cité par Stabel, 2018, p. 15) est un composant essentiel de la gestion de crise présent dans les trois phases que nous venons d'énumérer. En effet, comme le dit Bouzon (1999, paragr.11) : « La crise s'accompagne en général d'une crise de l'information, et qui ne maîtrise pas l'information ne maîtrise pas la crise ».

Néanmoins, dans ce mémoire, nous nous intéressons uniquement à la communication lors de la seconde phase, soit pendant la crise.

La communication de crise durant cette seconde phase est fortement étudiée par les chercheurs. Cela s'explique car la communication va fortement impacter l'issue de la crise (Stabel, 2018). La crise crée un vide d'information (Coombs cité par Stabel, 2018) auquel l'organisation va devoir répondre rapidement pour éviter que les médias ne comblerent ce vide avec des informations incomplètes, voire erronées. Une réponse rapide va permettre à l'organisation de contrôler l'information et de créer une image de transparence et de fiabilité (Lahti, 2015). Néanmoins, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. En effet, les informations communiquées doivent être précises et cohérentes, car devoir revenir sur des informations déjà confirmées donnerait une image d'incompétence (Lahti, 2015) et entraînerait une perte de crédibilité.

Maintenant que nous avons abordé la communication de crise de manière générale, il est important de rappeler que ce travail s'intéresse plus particulièrement aux communications de crise émanant des autorités publiques, soit ce que nous appelons la communication de crise gouvernementale. Mais avant de nous intéresser davantage à cette dernière, définissons d'abord ce que nous entendons par communication gouvernementale.

3.2. La communication gouvernementale institutionnelle

Au fil du temps, de nombreux chercheurs se sont intéressés à la communication dans le champ politique⁵. Ceux-ci ont analysé les stratégies de communication mises en place, les acteurs impliqués, les effets de ces communications sur les citoyens, etc. Suite à ces travaux, une distinction s'est naturellement opérée en ce qui a trait à la communication dans le champ politique, à savoir la communication publique en opposition à la communication politique (Ollivier-Yaniv, 2008).

La définition de la communication publique faisant majoritairement consensus chez les chercheurs est celle donnée par Pierre Zémor (2008) dans son ouvrage éponyme. L'auteur la définit comme « la communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques ou à des organisations investies de missions d'intérêt collectif » (Zémor, 2008, p. 5). La communication publique agit donc au service de l'intérêt général⁶ en informant les citoyens d'un territoire donné sur différents sujets les concernant, ainsi que sur les actions prises par les institutions.

Pasquier, quant à lui, caractérise la communication publique comme :

L'ensemble des activités d'institutions et d'organisations publiques visant à transmettre et échanger des informations dans le but principal de présenter et d'expliquer des décisions et des actions publiques, d'en promouvoir la légitimité, de défendre des valeurs reconnues et d'aider au maintien du lien social (Pasquier, 2011, p. 35)

⁵ Nous reprenons la définition donnée par Ollivier-Yaniv (2008, p. 10) définissant le champ politique comme : « la sphère constituée par les activités sociales spécialisées dans la définition et la mise en œuvre du bien commun pour une collectivité [...], à partir de définitions concurrentes du bien commun. »

⁶ L'intérêt général est ici défini par Zémor (2008, p. 6) comme « [...] un compromis d'intérêts entre les individus et des groupes de la société qui consentent au « contrat social » dans le cadre duquel s'inscrivent lois, règlements, jurisprudence et habitude. »

Cette définition démontre qu'il existerait deux catégories d'acteurs au sein de la communication publique. D'une part, les institutions au sens d'« ensemble des formes ou des structures politiques, telles qu'elles sont établies par la loi ou la coutume et qui relèvent du droit public »⁷. D'autre part, on intègre également les organisations publiques définies comme : « Structures destinées à satisfaire les besoins sociaux »⁸.

La communication publique s'exerce donc à tous les niveaux de pouvoir, qu'il soit communal, régional, national ou même supranational avec pour chacun de ces niveaux des objectifs similaires. Pasquier (2011) et Zémor (2008) recensent les mêmes fonctions pour la communication publique. En effet, celles-ci seraient au nombre de quatre : (1) informer le public, (2) expliquer les décisions prises et les accompagner, (3) défendre les valeurs et promouvoir des comportements responsables et enfin (4) permettre le dialogue avec les citoyens.

La communication politique, quant à elle, est définie par Gerstlé comme :

[...] tous les efforts de communications accomplis par ceux qui cherchent à faire adhérer, soit en l'imposant par la propagande, soit en la rendant acceptable par la discussion (négociation, délibération, etc.) à des perceptions publiques qui orienteront les préférences (Gerstlé, 2008, p. 28).

La communication politique se distinguerait donc de la communication publique de par son objectif et sa temporalité. Bien qu'exercée par les mêmes personnes, la communication politique ne serait pas l'égal de la communication publique en ce sens qu'elle n'aurait pas pour objectif le

⁷ Définition Institution consultée le 4/04/2020 dans le Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/institutions/43445>

⁸ Définition Organisation publique consultée le 4/04/2020 dans le Larousse en ligne : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/organisation-publique/>

partage d'informations sur des sujets relevant de l'intérêt général, mais bien plus sur un objectif de conquête du pouvoir. Il y a donc une frontière entre d'une part, les politiciens qui par la communication exercent le pouvoir et d'autre part, ces mêmes politiciens qui communiquent pour acquérir le pouvoir.

Nous pouvons reprendre la distinction faite par Roginsky (2012) entre un « parler neutre » et un « parler vrai ». Dès lors, la communication publique étant informative, celle-ci pourrait être qualifiée de « neutre ». Quant à la communication politique davantage argumentative, elle aborderait le qualificatif « vrai ».

Néanmoins, si cette distinction entre communication publique et politique semble théoriquement pertinente, elle apparaît beaucoup plus fragile en pratique. Certains auteurs n'hésitent d'ailleurs pas à catégoriser la communication publique comme fondamentalement politique puisqu'« elle est placée sous le contrôle d'un homme politique [...] tirant sa légitimité d'une nomination politique » (Bessières, 2009, p. 20). Pour ces chercheurs, ces communications sont entremêlées via des « chevauchements inévitables » (Miège, cité par Bessières, 2009).

Dès lors, pour qualifier les communications provenant des institutions gouvernementales en tant que telles et non des représentants politiques à leur tête en leur nom propre, Ollivier-Yaniv parle de « communication gouvernementale institutionnelle » (1997, p. 75). Cette dernière est définie comme « un ensemble de messages diffusés le plus souvent au moyen d'outil de communication de masse, au nom de l'intérêt général » (Ollivier-Yaniv, 1997, p. 76). Mais la communication ne doit pas simplement être perçue comme un ensemble de messages, d'informations que le gouvernement diffuserait avec une simple visée informative. La communication gouvernementale institutionnelle est également un outil d'action du gouvernement, puisque de par son caractère normatif, elle est coercitive (Ollivier-Yaniv, 2014). Par exemple, dans notre cas, les communications

gouvernementales institutionnelles auront pour objectif de changer les comportements de la population face à un danger sanitaire. La communication est donc un instrument de « politique publique », mais aussi un outil de légitimation des institutions et des personnes à leur tête puisqu'ils démontrent leurs compétences (Nollet, 2019).

Les institutions publiques, à tout niveau de pouvoir, ont compris l'importance d'une bonne communication et se sont donc spécialisées. Cette professionnalisation s'explique par divers facteurs :

la complexification de l'action publique entre mondialisation, construction européenne et décentralisation, par les transformations managériales des appareils administratifs, par la rationalisation accrue des dépenses publiques, ainsi que par la mise en cause des institutions par des groupes de pression diversifiés et fragmentés selon des logiques identitaires (Rosanvallon cité par Ollivier-Yaniv, 2012, p. 167).

On recense trois théories complémentaires justifiant la communication des institutions publiques (Ollivier-Yaniv, 2012) :

D'abord, du point de vue des théories politiques, les discours émis par les institutions sont vus comme nécessaires et obligatoires à l'atteinte d'un idéal démocratique.

Ensuite, pour les théories fonctionnalistes, communiquer permettrait aux institutions de légitimer leurs actions via la gestion des activités initiées et les résultats obtenus plutôt que sur le seul fait d'avoir été voté par le peuple.

Enfin, d'un point de vue de la gouvernance et de l'exercice du pouvoir, la communication des institutions peut être vue comme « un instrument de régulation des conduites des individus [...] en se substituant aux processus classiques de coercition des individus » (Ollivier-Yaniv, 2012, p. 167). Cela est d'autant plus important pour les domaines relevant de la sphère privée afin de développer une conscientisation et ainsi une régulation autonome des citoyens.

Quelle que soit la raison justifiant la communication des institutions, pour Krieg-Planque et Oger (2010), le discours institutionnel repose sur deux principes fondamentaux :

Premièrement, le discours institutionnel est construit sur ce que les auteurs nomment une « stabilisation des énoncés ». En effet, et conséquemment à des normes préétablies et un « système de contrainte » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006, p. 66), le discours institutionnel n'est que peu diversifié. Krieg-Planque et Oger (2010) parlent de figement du discours.

Secondement, bien que le discours institutionnel soit le produit de plusieurs acteurs internes et externes à l'institution, celui-ci se caractérise par un « effacement de conflictualité ». En effet, et dans l'intérêt général, les locuteurs de l'institution sont sommés d' : « organiser la polyphonie, réduire la dissonance, produire la cohérence » (Krieg-Planque et Oger, 2010, p. 93) sous peine de perdre leur légitimité.

Oger et Ollivier-Yaniv (2006) caractérisent cet « effacement de conflictualité » comme un procédé de « lissage ». En effet, ce type de discours résulte de dissensus soit interne aux membres de l'institution, soit avec des acteurs externes. Néanmoins, par ses discours, l'institution souhaite se positionner comme détentrice de la vérité et cherche à rationaliser le débat plutôt que l'argumentation. Dès lors, les procédés de lissage vont permettre aux institutions d'émettre « un discours unifié et homogène, destiné au grand public [...] dépourvu de formes individuelles de modélisation, et placé à un haut niveau de généralité » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006). Conséquemment, « le discours final est le produit de compromis, alors même qu'il est signé d'un émetteur institutionnel bien identifié » (Barbiéri citée par Oger et Ollivier-Yaniv, 2003b).

Selon Oger et Ollivier-Yaniv, la notion d'institution doit être vue comme un ensemble de « cercles concentriques autour d'un cœur constitué par une définition juridique restrictive » (2003a, p. 127). Dès lors, il serait possible de catégoriser ou d'établir des types de discours institutionnels relativement au cercle dans lequel nous nous situons.

Le premier cercle produit un discours institutionnel au sens strict tel « le discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique. » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003a, p. 127).

Le deuxième cercle, quant à lui, se caractérise par les discours de ces mêmes acteurs, mais lors d'événements ou de contextes non officiels. Les auteurs soulignent l'importance de cette distinction. En effet, seul le premier est performatif, c'est-à-dire qu'il peut amener à des changements de comportements ou même à de la coercition.

Un troisième cercle comprendrait le discours produit par des individus faisant partie d'institutions officielles, mais dans des contextes moins contraignants (par exemple, un expert du Conseil national de sécurité s'exprimant dans un média). Cette distinction doit être nuancée par le fait que l'individu qui prend la parole à titre personnel implique indirectement l'institution qu'il représente.

Enfin, au sens large, le discours institutionnel comprend « des discours que l'on peut considérer à des degrés divers comme des discours “autorisés” dans un milieu donné, sans référence nécessaire à l'État » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003a, p. 128).

Oger et Ollivier-Yaniv (2003a) qualifient les discours appartenant au premier cercle d'« instituant ». Elles définissent ce discours instituant comme « [...] la forme la plus officielle et la plus contrainte de discours institutionnel » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006, p. 67).

Dès lors, le discours instituant, considéré comme étant une forme du discours institutionnel, est avant tout défini par sa « dimension prescriptive ».

D'une part, parce que ces discours « montrent la marche à suivre ».

D'autre part, car ils positionnent l'institution « en séparant le dicible de la masse d'énoncés possible » et imposent ce qui peut être exprimé « car c'est le discours des autorités qui alimente le discours autorisé » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003b).

Toujours selon ces auteurs, le discours instituant ne serait composé que de séquences⁹ descriptives ou explicatives. Cela signifie que l'on n'y retrouve ni subjectivité ni interaction (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003b). En effet, le discours instituant se détache de ses orateurs et de toute temporalité politique : « [il] se donne donc à entendre comme s'il était le reflet de l'intérêt général, alors qu'il participe en fait à sa construction à un moment donné. » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006, p. 75). Le discours instituant est ainsi vu dans sa perspective pragmatique, c'est-à-dire qu'il est « [...] à la fois objet et opérateur politique et social » (Ollivier-Yaniv, 2008, p. 12).

3.3. La communication gouvernementale institutionnelle en période de crise

Maintenant que nous avons passé en revue la littérature concernant la communication de crise ainsi que celle abordant la communication gouvernementale institutionnelle, nous allons tenter de dégager ce qui se dit

⁹ Selon Adam (cité par Oger et Yanniv, 2003b, p. s.d.), « les séquences descriptives procèdent par ancrage (mise en évidence d'un tout) et aspectualisation (découpage en partie) ». Les séquences explicatives, quant à elle, ont un objectif pédagogique. Les auteurs qualifient ces séquences de normatives. Il s'agit selon elle du « comment bien faire ce qui devrait être ».

sur la fusion des deux, soit la communication gouvernementale institutionnelle en période de crise.

Au final, peu de chercheurs semblent s'être intéressés à la communication gouvernementale institutionnelle en période de crise. Les recherches portent davantage sur les communications d'entreprises touchées par des crises diverses.

Cependant, quelques recherches ont tout de même retenu notre attention.

Selon Nollet (2019) qui a étudié les communications publiques en période de crise, bien que de nombreux guides pratiques ont été réalisés afin d'établir les « codes » de la communication de crise, celle-ci se construit dépendamment de la conjoncture dans laquelle les crises apparaissent et se codifie via les feedback des parties prenantes.

Dans leur étude sur les discours présidentiels post-attentats, Boussaguet et Faucher (2018) affluent dans le même sens en affirmant que le gouvernement, en débit de la situation d'urgence à laquelle il fait face, construit ses propositions de réponses en fonction des attentes de la population.

Néanmoins, Nollet (2019) admet que la communication institutionnelle en période de crise est tout de même régie par quelques règles tant sur le plan symbolique que pratique.

D'abord, sur le plan symbolique, les institutions doivent être transparentes et utiliser les moyens de communication de masse, principalement les grands médias généralistes, afin « d'éviter ou contrecarrer les mises en cause publiques » (Nollet, 2019, p. s.d.). De plus, d'un point de vue pratique, cette transparence résulte également de l'intensification de la demande d'informations concernant la crise de la part des journalistes. Il serait trop coûteux pour l'institution de garder le silence sur un problème d'ordre public. Ainsi, le gouvernement communiquera de manière directe et transparente sur les grands médias généralistes (Nollet, 2019).

Ensuite, les communications sont émises par une « cellule de crise » constituée de quelques personnes directement concernées par la crise. Le monopole de la parole par un groupe restreint d'individus permet d'une part, que l'intégralité des membres de l'institution ne soit pas uniquement impliquée dans cette mission et puisse continuer à travailler et, d'autre part, de garder un message cohérent puisqu'il n'existe qu'une source officielle. L'orateur sera principalement un individu au statut hiérarchique élevé afin de crédibiliser la prise de parole.

Enfin, la communication de crise se doit d'être stratégique. Comme nous l'avons vu, la crise résulte de la perception qu'ont les parties prenantes d'un événement. Il ne s'agit pas simplement pour les autorités publiques de donner une description factuelle de l'événement, mais de comprendre les demandes des citoyens et d'effectuer « des choix stratégiques sur les messages à promouvoir » (Nollet, 2019, p. s.d.). Cet élément est également mis en avant par Coombs (cité par Frastrez, 2017) pour qui la communication de crise est composée de deux dimensions : d'une part, la gestion de ce que l'on sait vis-à-vis de la crise et, d'autre part, la gestion des parties prenantes.

Dans leur recherche sur les discours présidentiels post-attentats, Boussaguet et Faucher (2018) identifient, quant à elles, trois dimensions inhérentes au processus de production du discours présidentiel en période de crise. En effet, en interviewant des acteurs impliqués dans la création des discours tels les responsables communications au sein de l'Élysée et divers membres du Gouvernement français, elles ont identifié trois figures présidentielles qui régissent le discours en période de crise.

Premièrement, la figure du leader qui rassure la population et qualifie les événements pour donner du sens :

In a crisis, leaders are expected to reduce uncertainty and provide an authoritative account of what is going on, why it is happening, and

what needs to be done. [...] Leaders are challenged to present a compelling story (Boin et al., 2016, p. 13).

Deuxièmement, dans l'élaboration du discours en période de crise, le président doit être perçu comme « le père de la nation qui écoute et rassemble » (Boussaguet et Faucher, 2018, p. 101). Cette image que l'orateur renvoie à son public se construit essentiellement via des traditions et des symboles.

Troisièmement, et comme nous l'avons vu dans la partie concernant la communication publique, la ligne entre communication publique et politique est abstraite. Dès lors, doit également être pris en compte dans l'élaboration du discours présidentiel en période de crise « l'homme politique qui calcule et défend son mandat ». En effet, une crise est un événement qui restera gravé dans la mémoire des électeurs comme ayant été correctement ou grotesquement gérée par le gouvernement et dès lors, influencera les votes aux prochaines élections.

Au final, mis à part les éléments cités ci-dessus, nous n'avons recensé que peu d'études sur la communication institutionnelle en période de crise. Néanmoins, selon l'approche New Public Management (NPM) qui prône une gestion identique entre le domaine public et privé :

le gouvernement gère la crise comme s'il était à la tête d'une entreprise. Les citoyens sont considérés comme des consommateurs du système public (Collins et Butler 2002) et pour satisfaire leurs besoins, le gouvernement doit fournir une réponse quasi immédiate et trouver une manière efficace et efficiente de mettre en œuvre des politiques publiques (Prince, 2018, p.19).

Dès lors, en appliquant cette approche à la crise du coronavirus, la sécurité sanitaire étant du domaine de l'État-providence (l'organisation), les citoyens (les parties prenantes ou consommateurs) attendent donc du gouvernement qu'il résolve le problème en prenant les décisions adéquates. Comme nous

l'avons vu dans les théories concernant la gestion de crise, les autorités publiques compétentes vont devoir communiquer avec les citoyens, non seulement pour combler le vide d'information généré par la problématique, mais également pour présenter les décisions prises.

Aussi, nous constatons à travers cette revue de littérature qu'il s'agisse des communications de crise, des communications institutionnelles ou enfin des communications institutionnelles en période de crise, le discours est systématiquement analysé dans sa construction verbale, son énoncé. Or, la situation de communication (ce que nous appelons la mise en scène langagière), nous paraît également créatrice de sens et digne d'intérêt.

3.4. La mise en scène

Comme nous venons de le voir, le discours institutionnel, en et hors période de crise, est principalement étudié comme énoncé, c'est-à-dire en considérant le contenu du message et sa construction syntaxique (la situation d'énonciation). Or, Charaudeau (2006b) distingue dans le discours l'interne et l'externe. Selon lui, il n'y a pas d'acte de langage hors d'une situation de communication (Charaudeau, 2014).

Il définit la situation de communication comme « l'ensemble des conditions qui président à l'acte de langage », et énumère ses trois composantes de base :

- Qui parle à qui ? Selon Charaudeau (2006b), cette question est liée au concept d'identité. Néanmoins, il ne s'agit pas de l'identité de locuteur dans ses caractéristiques propres, mais d'identité sociale en tant que sujet parlant dans une situation donnée. Cette situation attribue un rôle au locuteur, rôle qui légitime la prise de la parole (Charaudeau, 2006b) ;
- Quelle est la finalité de l'acte de langage ? Il en existe énormément. Dans notre cas, et comme nous l'avons vu dans la partie relative à la communication de crise, l'enjeu est d'informer les citoyens sur la situation actuelle et convaincre de la pertinence des décisions prises ;

- Quelles sont les circonstances dans lesquelles on parle ? Cette question est liée à ce que Charaudeau (2006b) nomme « la situation spécifique de communication ». Il s'agit « des conditions physiques de la mise en scène langagière » ou du « dispositif matériel signifiant ».

Ces dimensions sont déterminantes dans la création de sens. En effet, Barthes a démontré à travers la sémiologie de l'image que l'énoncé n'est pas seul créateur de sens. Dès lors, l'acte de langage possède plusieurs dimensions nommées les « possibles interprétatifs » par Charaudeau (2006a). Ces dimensions ne doivent pas être hiérarchisées, en donnant plus ou moins d'importance à l'une d'entre elles dans le processus de communication, mais considérées comme diverses « avenues de sens » (Barthes cité par Charaudeau, 2006a).

Néanmoins, Charaudeau parle de situation de communication comme étant de l'ordre de l'implicite, indépendante de la volonté des acteurs et apparaissant dans les situations quotidiennes. Mais, d'après nous, les discours institutionnels que nous étudions dans ce travail ne surviennent pas dans des situations quotidiennes aléatoires. Chaque composante de la situation de communication est pensée à l'avance et a pour but d'augmenter la probabilité d'atteindre les objectifs du locuteur. Dès lors, nous parlons de mise en scène du discours.

La mise en scène du discours est ici considérée comme tout ce qui est donné à voir pour créer du sens. Elle contribue donc à l'acquisition de l'objectif recherché par le locuteur.

E. Goffman va utiliser des métaphores théâtrales pour analyser les interactions entre les individus. Selon lui, plusieurs facteurs sont à prendre en considération par le locuteur pour contrôler l'impression, l'image qu'il crée chez les allocuteurs (Nizet et Rigaux, 2014) :

- les expressions explicites, soit ce qui est dit ;
- les expressions indirectes, soit le non verbal tels les gestes, la tonalité ;
- les objets, soit « les éléments matériels que l'individu emporte avec lui : vêtements, accessoires » (Nizet et Rigaux, 2014, p.s.d.) ;
- le décor.

Tous ces éléments vont façonner l'éthos de l'orateur défini par Amossy comme « l'image que l'orateur construit de lui-même dans son discours afin de se rendre crédible » (citée par Vicente Perez, 2020, p. 441).

D'après ces auteurs, les dimensions non-textuelles sont donc tout aussi importantes que le contenu dans l'activité communicationnelle. Or, elles ne semblent que peu observées par les chercheurs.

4. Objectif de la recherche

Après avoir défini le contexte dans lequel se situe cette recherche, l'objet de recherche, à savoir les communications gouvernementales institutionnelles en période de crise et l'état des connaissances sur cet objet de recherche, nous pouvons désormais établir notre objectif de recherche.

Cette recherche ambitionne à dégager les éléments constitutifs des discours des gouvernements belge, français et canadien durant la crise du coronavirus. Il s'agit ainsi d'établir via une analyse comparative s'il existe des similitudes ou des différences significatives en fonction du contexte culturel dans l'élaboration des discours tant sur la forme que sur le fond.

5. Hypothèse ou a priori de recherche

Notre recherche étant de type inductif, nous n'émettons aucune hypothèse dans ce travail. En effet, l'approche inductive suppose que le chercheur va d'abord collecter et analyser les données pour pouvoir les interpréter par la suite. Son principe premier est de donner la priorité aux données afin de faire

émerger des théories¹⁰ (Normand, 2014). Au contraire, dans l'approche hypothético-déductive, le chercheur émettra premièrement une/des hypothèse(s) qui dirigeront la construction de son corpus.

Puisque peu de textes scientifiques semblent s'être intéressés à la mise en scène du discours gouvernemental institutionnel en période de crise, l'approche inductive nous semble plus adaptée à notre recherche.

6. Résumé de la problématisation

Nous avons vu au travers de cet état des connaissances que les communications gouvernementales et de crises sont régies par des normes et des contraintes. De plus, nous avons également constaté que le contenu, l'énoncé n'était pas seul créateur de sens, mais que la situation de communication joue également un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs souhaités par le locuteur. Dès lors, nous souhaitons observer comment la Belgique, la France et le Canada ont construit leurs discours en période de crise sanitaire tant sous l'angle du contenu que de la forme. Il s'agira ainsi d'observer si l'élaboration de ces derniers est fortement dépendante du contexte culturel propre au pays.

¹⁰ Par faire émerger des théories, nous entendons essayer de « dégager le sens d'un événement » tel que le conçoit Paillé (1994, p.149). Toujours selon lui, théoriser relève bien plus d'un processus que de l'atteinte de résultats.

Chapitre II : Le cadre analytique

Plusieurs approches ou théories permettent d'analyser un même objet.

Une théorie est un cadre, une paire de lunettes pour analyser des données brutes. Elle va créer du sens et ordonner nos observations. Il n'y a pas a priori de bonnes ou de mauvaises théories, celles-ci vont simplement observer un même phénomène de manières différentes. Il s'agit donc dans ce chapitre, d'une part, de présenter l'approche que nous utilisons pour observer nos données et répondre à notre objectif de recherche et, d'autre part, de présenter le système institutionnel des pays étudiés. Cela est indispensable à la compréhension des discours.

1. L'ethnographie de la communication

Nous avons pu constater, au travers de notre revue de littérature, que les analyses de discours étaient vraiment perfectionnées quant à l'aspect textuel, au contenu de ces derniers. Il existe par exemple de nombreux logiciels de lexicométrie très performants. Or, toujours d'après l'état des connaissances concernant notre objet de recherche, le discours ne se réduit pas à la composante textuelle (bien qu'elle en fasse indéniablement partie). Nous inscrivons donc ce mémoire dans l'ethnographie de la communication qui ne se limite pas uniquement au contenu de la communication, mais étudie celle-ci dans l'ensemble de ses composantes.

Dans son article *The Ethnography of Speaking* publié en 1962, Hymes développe l'ethnographie de la parole. Celle-ci est définie comme « [...] une linguistique qui aurait découvert des fondements ethnographiques, et une ethnographie qui aurait découvert les contenus de la linguistique, en relation avec la compétence des personnes, dont la communauté serait étudiée » (Hymes cité par Cilianu-Lascu, 2008, p.114). Ensuite, en 1964, Hymes va plus loin et publie *The Ethnography of Communication*. Le langage ne

devient alors « qu'une composante de la communication, auquel il faut ajouter les composantes paraverbales et non-verbales¹¹ » (Cilianu-Lascu, 2008).

En effet, dans cet ouvrage, Hymes introduit la notion de compétence de communication. Cette dernière est introduite en opposition avec la compétence linguistique de Chomsky (Cilianu-Lascu, 2008).

Selon Hymes, la communication est plus que la linguistique ou du moins, elle ne se limite pas à cela. Il s'agit également de prendre en considération le cadre, le contexte, les participants, les normes sociales, etc. « [...] directement liés à la situation sociale dans laquelle l'interaction a lieu ».

Selon cette approche, communication et culture ne peuvent être prises séparément. Il est donc nécessaire d'analyser la communication en prenant en considération l'ensemble des éléments qui forment la situation de communication.

Pour ce faire, Hymes développa le modèle SPEAKING aussi connu en français sous l'acronyme PARLER¹². Ce modèle a pour ambition d'analyser toute situation de communication via les huit dimensions de l'interaction qui correspondent à chacune des lettres de l'acronyme SPEAKING (Cilianu-Lascu, 2008).

Premièrement, S pour Scene & Setting. Il s'agit du cadre spatio-temporel, soit où et quand prend place la conversation.

Deuxièmement, P pour Participants. Quelles sont les personnes impliquées dans la communication ? Dans cette catégorie, on retrouve principalement l'orateur, celui qui émet le message, et le ou les récepteur(s) direct(s). Néanmoins, cette catégorie ne se limite pas à ces acteurs. Comme nous

¹¹ Le paraverbale est tout ce qui a rapport à la voix comme le rythme et la tonalité. Le non-verbale est tout moyen pour créer de la signification autre que le parler tel le geste, le code vestimentaire, etc.

¹² Bien que développé par Hymes lui-même, le modèle francophone nous semble moins complet, nous resterons donc sur le modèle anglophone.

l'avons vu dans la partie concernant le discours institutionnel, l'orateur n'est pas le seul auteur du discours institutionnel, celui-ci est polyphonique. De plus, un orateur n'a pas forcément pour destinataire unique les personnes qui se trouvent sur le lieu d'énonciation.

Troisièmement, E pour Ends : quels sont les objectifs qui nous amènent à communiquer ? Quels messages l'orateur souhaite-t-il faire passer. L'orateur peut avoir pour objectif de donner des informations factuelles, de convaincre, de s'excuser.

Quatrièmement, A for Acts sequence : Ici, l'analyse porte sur les différents sujets durant la communication et l'ordre dans lequel ceux-ci sont développés, soit le contenu et la forme.

Cinquièmement, K pour Key : Cette composante de l'interaction s'attache à la performance orale de l'orateur. On analyse ici le ton utilisé par l'orateur, les inflexions de voix, le débit, le registre de la langue ou pour résumer le style.

Sixièmement, I pour Instrumentalities : Quels sont les moyens de communication utilisés ? Par quel canal, le message est-il transmis et quelles sont les contraintes de ce dernier ?

Septièmement, N pour Norms. Il s'agit des caractéristiques spécifiques de l'énoncé et les principes attachés au contexte culturel dans lequel s'inscrit la communication, soit les règles sociales propres à la communauté étudiée. Par exemple, la manière dont sont agencés les tours de paroles, les interruptions, etc.

Huitième et dernière caractéristique, G pour Genre : il s'agit de la nature de la communication. Il peut s'agir d'une blague, d'un blâme, d'un débat.

L'ethnographie de la communication et le modèle SPEAKING nous semble parfaitement adaptés à notre objet de recherche puisqu'ils prennent en considération l'ensemble des dimensions de la communication en donnant une importance identique à chacun de ces éléments.

2. Le système institutionnel des pays étudiés

Puisque nous inscrivons cette recherche dans une approche ethnographique pour laquelle communication et culture ne peuvent être pensées indépendamment, il paraît indispensable de présenter les différences institutionnelles entre les trois pays étudiés. La compréhension des discours est effectivement impensable sans connaître le contexte dans lequel ceux-ci prennent place.

2.1. France

La France est une république, c'est-à-dire un système de gouvernance où les détenteurs de l'autorité sont élus par le peuple. De plus, la République française est unitaire. Cela signifie que son organisation politique est centralisée autour d'un seul appareil d'état compétent sur l'ensemble du territoire¹³.

En effet, le peuple appelé corps électoral français va élire le Président au suffrage universel pour une période de cinq ans. Ce dernier est alors proclamé chef de l'État, chef des armées et chef de la diplomatie.

Il en va de même pour l'Assemblée nationale qui voit également les députés qui la composent se faire élire tous les cinq ans au suffrage direct par le peuple.

¹³ Définition consultée le 14/08/2020 dans l'Internaute en ligne : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/republique-unitaire/>

De plus, le corps électoral va également élire « les grands électeurs » qui seront eux-mêmes chargés de nommer les membres du Sénat. On parle alors de suffrage universel indirect.

Ensemble le Sénat et l'Assemblée nationale composent le parlement et ainsi forment le pouvoir législatif. Ces organes vont donc devoir s'entendre afin de soumettre des propositions des lois.

Une fois élu, le Président aura pour tâche de nommer le Premier ministre qui sera le chef du gouvernement. Ensuite, en concertation, le Président et son Premier nomment les ministres afin de composer le gouvernement.

Outre cela, le Président a différents pouvoirs (L'Obs, 2012). Il peut, par exemple, demander la dissolution de l'Assemblée nationale, demander l'intervention du Conseil constitutionnel ou encore soumettre au référendum les projets de loi. C'est également à lui que revient de prendre les mesures adéquates en cas de crise¹⁴.

2.2. Belgique¹⁵

La Belgique est une monarchie constitutionnelle. Le chef de l'État est donc le Roi. Néanmoins, dans les faits, ce dernier n'a que peu de pouvoir, car il est limité par une constitution. Dès lors, sa fonction est plutôt d'ordre symbolique.

Le plat pays est un État fédéral, c'est-à-dire que le pouvoir politique est divisé entre trois entités. Il est important de noter que ces entités n'ont pas de lien hiérarchique et possèdent des compétences différentes.

¹⁴ C'est en parti pour cela que notre corpus sera composé des discours officiel prononcés par le Président E. Macron et non par le Premier ministre E. Philippe

¹⁵ Informations provenant du site Internet www.histoire-des-belges.be

Premièrement, on retrouve le niveau fédéral soit celui compétent sur l'ensemble du territoire (dans les limites de ses compétences). Ce niveau de pouvoir est composé du Gouvernement fédéral et du Parlement fédéral.

Deuxièmement, le niveau régional. Les Régions sont au nombre de trois et sont délimitées sur des bases géographiques. On recense la Région wallonne, la Région flamande et la Région Bruxelles-Capitale. Chacune de ses entités dispose également d'un gouvernement et d'un parlement appelé « Conseil régional ».

- Gouvernement wallon + Conseil régional ;
- Gouvernement flamand + Vlaamse raad ;
- Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale + Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

Troisièmement, le niveau communautaire. Toujours au nombre de trois, les Communautés sont circonscrites selon la langue parlée par les citoyens. On compte la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande ainsi que la Communauté germanophone.

La Communauté et la Région flamande ont fusionné leurs institutions dans un souci de facilité. La Fédération Wallonie-Bruxelles, quant à elle, dispose de son propre gouvernement et parlement. Il en est de même pour la Communauté germanophone.

- Gouvernement Fédération Wallonie-Bruxelles + Conseil ;
- Gouvernement germanophone + Conseil ;
- Gouvernement flamand+ Vlaamse raad (la Région flamande et la communauté ayant fusionné leurs institutions).

Néanmoins, Bruxelles étant une ville bilingue, elle peut appartenir soit à la Communauté flamande soit à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dès lors, pour « simplifier » les choses et tenir compte des « spécificités culturelles » des Bruxellois, la ville a été divisée en trois Commissions disposant elles-mêmes d'un gouvernement et d'un parlement :

- La Commission communautaire française (Cocof) ;
- La Commission communautaire flamande (Cocon) ;
- La Commission communautaire commune (Cocom).

Cela représente donc un total de neuf gouvernements et de neuf parlements en Belgique contre un pour la France.

Nous allons détailler un peu plus la composition du Gouvernement fédéral, car c'est ce dernier qui nous intéresse dans le cadre de ce mémoire sur la communication institutionnelle en période de crise.

En effet, le Gouvernement fédéral se compose de quinze ministres de la façon suivant : le Premier ministre, sept ministres flamands et sept ministres wallons. Les partis politiques présents dans la formation du gouvernement vont chacun nommer un Vice-Premier ministre.

Les chefs de gouvernement des entités fédérées sont quant à eux appelés Ministres-Présidents.

Le Conseil national de sécurité (CNS) est un organisme « qui définit les grandes lignes politiques à suivre par les services de renseignement ». Cet organisme se compose comme suit :

- La Première ministre ;
- Les Vice-Premier ministres ;
- Ainsi que les ministres de la Justice, de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Il a été activé pour gérer la crise sanitaire liée au Covid-19. Cependant dans le cadre de cette crise, le CNS est quelque peu remodelé. Il se compose donc bel et bien des ministres cités supra auxquels s'ajoutent les Ministres-Présidents ainsi que des experts sur la question sanitaire (Messoudi, 2020).

2.3. Canada¹⁶ :

Tout comme la Belgique, le Canada est une monarchie constitutionnelle. La Reine Élisabeth II est la cheffe d'État, mais avec un pouvoir très limité dans la pratique. La Reine est représentée sur le territoire Canadien par un gouverneur général nommé pour cinq ans.

De plus, en tant qu'État fédéral, le pouvoir politique se divise en trois entités :

Premièrement, le Gouvernement fédéral, appelé gouvernement du Canada, avec à sa tête le Premier ministre.

Les électeurs vont voter dans une des 338 circonscriptions du pays pour élire au suffrage universel les députés qui siégeront à la Chambre des communes. Le chef de parti ayant engrangé le plus de députés gagnants sur l'ensemble des circonscriptions devient Premier ministre (même si le parti est minoritaire au gouvernement).

Le Parlement, quant à lui, est composé des députés à la Chambre basse ainsi que des sénateurs nommés par le gouverneur général.

Deuxièmement, les gouvernements provinciaux ainsi que les parlements. Les responsables des gouvernements provinciaux sont également appelés Premiers ministres.

Troisièmement, les autorités municipales avec à leurs têtes des maires ou préfets.

Pour répondre à la crise Covid-19, le gouvernement du Canada est désigné comme compétent.

Pour résumer, en France, le Président Macron fait figure d'autorité compétente pour gérer la crise, accompagné de son gouvernement. Pour la Belgique, il s'agit du Conseil national de sécurité présidé par la

¹⁶ Informations recueillies sur le site www.immigrantquebec.com

Première ministre Wilmès.

Au Canada, l'autorité compétente est le gouvernement Trudeau.

En outre, sans négliger qu'un.e premier.e ministre n'a pas exactement le même rôle qu'un président, nous choisissons d'étudier dans ce travail les discours d'individus censés représenter le plus haut pouvoir exécutif du pays (Wagener, 2018). C'est pourquoi nous préférons analyser les discours du Président Macron à ceux de son Premier ministre Édouard Philippe.

Chapitre III : Le cadre méthodologique

Nous avons désormais les connaissances théoriques nécessaires concernant notre objet d'étude. Il s'agit maintenant d'expliquer l'approche méthodologique choisie afin de répondre à notre objectif de recherche qui est de dégager les composantes des discours gouvernementaux institutionnels en période de crise pour la Belgique, la France et le Canada afin d'observer s'il existe des différences ou ressemblances significatives dans l'élaboration de ces derniers en fonction du contexte culturel propre à chaque pays.

Une méthodologie de recherche est une suite d'étapes scientifiques et rigoureuses afin que n'importe quelle personne qui désirerait refaire notre étude en disposant des mêmes données arrive à des conclusions similaires. Le respect méthodologique permet donc la validité scientifique des résultats obtenus.

Pour tenter de répondre à notre objectif de recherche, nous choisissons d'appliquer l'analyse qualitative de contenu.

1. L'analyse qualitative

Dans les recherches en sciences sociales, la distinction entre l'approche quantitative et celle qualitative semble établie. Comme son nom l'indique, via l'approche quantitative le chercheur va collecter des données dites quantifiables ou mesurables pour décrire un phénomène. À l'inverse, dans leur ouvrage Paillé et Mucchielli définissent l'approche qualitative comme :

une démarche discursive de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens. Elle ne nécessite ni comptage ni quantification pour être valide, généreuse et complète, même si elle n'exclut pas de telles

pratiques. Son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet (Paillé et Muchielli, 2012, p. 5).

Dans l'approche qualitative, il s'agit donc davantage de dégager le sens des données, d'entrer plus en profondeur dans ces dernières plutôt que de les classer selon des proportions d'apparitions.

Dans le cadre de ce travail, nous favorisons l'approche qualitative. Cependant, il n'existerait pas une méthode qualitative en tant que telle, mais des méthodes qualitatives (Paillé, 1994). Il importe donc de préciser celle que nous utilisons dans ce mémoire.

2. L'analyse de contenu

La raison d'être de l'analyse de contenu est d'aller plus loin que l'émission de simples hypothèses. Il s'agit ici de les confirmer ou de les infirmer de manière scientifique (Bardin, 2013). En effet, par un ensemble de procédés techniques relatifs à la collecte et à l'analyse des données, le chercheur dépasse ses certitudes pour réaliser un travail scientifique.

L'analyse de contenu est une des rares méthodologies mises au point spécifiquement pour étudier des phénomènes de communication et dès lors, l'une des plus utilisées (de Bonville, 2006).

De nombreuses définitions de l'analyse de contenu ont été proposées. René L'écuyer, pour sa part, définit cette dernière comme : « [...] une méthode de classification ou de codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis » (cité par Dépelteau, 2000 p. 295).

André et Bouillaguet proposent, quant à eux, la définition suivante :

L'analyse de contenu stricto sensu se définit comme une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et à l'occasion, quantitatif, du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve (cité par Rchika, 2006, p. 35).

L'analyse de contenu se divise en trois grandes étapes, à savoir : la préanalyse, le traitement des données et l'interprétation des résultats. Nous allons ici définir ces étapes et expliciter comment nous les avons appliquées à notre recherche.

2.1. La préanalyse

Il s'agit, après avoir réalisé une « lecture flottante » de la littérature concernant son objet d'étude et circonscrit sa problématique, de délimiter son corpus, c'est-à-dire les données brutes que nous analysons pour répondre à notre objectif de recherche.

Dans notre cas, nous avons décidé d'analyser les discours prononcés par le Conseil national de sécurité belge, le président français et le gouvernement du Canada durant la crise du coronavirus. Ces choix, bien qu'arbitraires, reposent, essentiellement, sur le fait que notre maîtrise prend place en Belgique et au Canada, mais aussi qu'il s'agit de trois pays ayant le français comme langue officielle.

Ensuite, la crise du coronavirus étant toujours d'actualité au moment où nous écrivons ce mémoire, de nouvelles données pertinentes pour compléter notre analyse apparaissent tous les jours. Nous avons donc dû délimiter une période de temps par faisabilité. Nous avons décidé de prendre l'ensemble des discours prononcés depuis le début de la crise jusqu'au début de déconfinement, soit ce que nous appelons la « quarantaine stricte ».

Dès lors, notre corpus se constitue de la manière suivante :

Pour la Belgique, nous analysons les cinq discours prononcés par le Conseil national de sécurité sur la période définie. Ces derniers sont accessibles sur www.audio.be, le site web de la RTBF.

Concernant la France, nous avons également analysé l'ensemble des allocutions du Président Macron durant la phase de quarantaine, soit trois vidéos. Celles-ci sont disponibles sur la page YouTube de l'Élysée¹⁷.

S'agissant du Canada, la tâche fut plus difficile.

En effet, le Premier ministre Trudeau s'exprimait quotidiennement au début de la crise. Pour des questions de faisabilité, il nous était impossible de prendre en considération l'ensemble de ses allocutions.

De plus, le Premier ministre s'exprimait tantôt de manière générale sur la situation liée au coronavirus, tantôt sur des thèmes plus précis comme la distribution des masques ou les dépistages.

Nous avons décidé d'analyser les discours généraux. Dès lors, nous avons choisi les deux premiers discours généraux prononcés par le Premier ministre canadien (le 11 et 16 mars 2020), ainsi qu'un autre prononcé un mois plus tard (le 10 avril 2020) afin d'observer si une évolution dans l'élaboration des discours eut lieu au cours du temps. De plus, ces discours sont, à quelques jours près, prononcés aux mêmes dates que les discours belges et français.

Au final, nous analysons donc trois vidéos.

Ces allocutions sont disponibles sur le compte YouTube officiel du Premier ministre Trudeau¹⁸.

¹⁷ <https://www.youtube.com/user/ELYSEE>

¹⁸ <https://www.youtube.com/user/pmducanada>

2.2. Le traitement des données

Le traitement des données se divise en deux sous-étapes : la catégorisation et le codage.

2.2.1. *La catégorisation*

Une fois notre corpus créé, nous pouvons passer à la catégorisation. La catégorisation est définie par Bardin comme :

une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par différenciation puis regroupement par genre (analogie) d'après des critères préalablement définis. Les catégories sont des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments (unités d'enregistrement dans le cas de l'analyse de contenu) sous un titre générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments (Bardin, 2013, p.150).

Les choix effectués pour la catégorisation vont nous obliger à observer nos données d'un point de vue particulier. Néanmoins, comme le rappelle Bardin :

l'analyse de contenu repose sur la croyance que la catégorisation (passage de données brutes en données organisées) n'introduit pas de biais (de surplus ou de rejet) dans le matériel, mais qu'elle met à jour des indices invisibles au niveau des données brutes (Bardin, 2013, p.152).

Deux manières de catégoriser sont envisageables. D'une part, la manière par « boîte » où les catégories sont établies à l'avance en se basant sur des fondements théoriques. D'autre part, la manière dite des « tas » où les catégories apparaissent au fur et à mesure du classement des données.

Dans notre recherche, nous avons décidé d'utiliser une technique un peu particulière. En effet, comme nous souhaitons analyser le discours sous différentes dimensions du modèle SPEAKING, nous avons utilisé deux grilles d'analyse complémentaires.

Pour les dimensions du modèle SPEAKING relatives à la mise en scène (la forme), nous avons élaboré notre propre grille d'analyse.

Scene & Setting	Gouvernement	
	Date de l'allocution	
	Heure de début	
	Durée	
	Lieu	
	Décor	
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	
	Le code vestimentaire	
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé (contenu)
Key	La tonalité	
Instrumentalities	Outil de communication	
	Cadrage	
Norms	Rites/habitudes	

1 Figure 1 : Grille de codage relative à la mise en scène des discours constituant notre corpus

Cette grille fut appliquée à l'ensemble des discours composant notre corpus et les résultats sont disponibles en annexe (Annexe I, p. 83). Nous avons volontairement omis deux dimensions développées par Hymes, à savoir le genre et la dimension intitulée « acts sequence ». En effet, toutes les allocutions analysées sont du même genre soit le discours institutionnel en période de crise. En ce qui concerne la dimension « acts sequence », définie supra comme le contenu et la forme, celle-ci nous semble recouvrir la finalité, la tonalité ainsi que les normes.

Concernant la dimension du modèle SPEAKING relative au contenu du discours (ends), nous avons d'abord retranscrit les discours¹⁹ pour ensuite pouvoir les catégoriser en fonction de leur intentionnalité. Pour ce faire, nous avons utilisé la technique des « tas » où les catégories apparaissent au fur et à mesure du codage.

Au final, six catégories ont émergé et auxquelles nous avons attribué un numéro afin d'être plus efficace dans le codage des données :

Empathie (1)	Paragraphe où l'intention principale de l'orateur est de s'identifier dans ce que les citoyens ressentent
Remerciements (2)	Paragraphe où l'intention principale de l'orateur est de remercier quelqu'un ou quelque chose
Légitimation (3)	Paragraphe où l'intention principale de l'orateur est de justifier les actions prises et légitimer le pouvoir en place
Consignes (4)	Paragraphe où l'intention principale de l'orateur est de donner des instructions strictes sur ce que les citoyens doivent ou ne peuvent pas faire
Descriptions (5)	Paragraphe où l'intention principale de l'orateur est de rendre compte de la situation actuelle
Autres (6)	Paragraphe ne rentrant dans aucune des catégories ci-dessus

2 Figure 2 : Grille de catégorisation selon l'intentionnalité des discours

¹⁹ Les verbatim sont disponibles en annexe (Voir Annexe II, p. 94)

2.2.2. *Le codage*

Une fois les grilles d'analyse établies, nous pouvons passer au codage des données. Selon O.R. Hotsli (cité par Bardin, 2013, p. 134), « Le codage est le processus par lequel les données brutes sont transformées systématiquement et agrégées dans des unités qui permettent une description précise des caractéristiques pertinentes du contenu. »

Premièrement, dans le codage, il nous faut choisir les unités à coder, soit « l'unité d'enregistrement ». Pour ce qui est de la mise en scène en discours, notre unité d'enregistrement est l'ensemble du discours diffusé à la télévision. Pour les dimensions relatives au contenu du discours, nous avons décidé de découper nos discours par paragraphes. Cela nous semble pertinent afin de pouvoir dégager l'intentionnalité du discours²⁰.

Deuxièmement, après avoir défini ce que l'on compte, il nous faut choisir comment le compter, soit « la règle d'énumération ». Nous avons choisi de travailler avec la fréquence d'apparition. Il s'agira donc de voir l'intentionnalité qui revient le plus dans le discours des gouvernements en période de crise.

Aussi, pour nous assurer de la fidélité de notre codage, c'est-à-dire éviter les erreurs et être le plus objectif possible, nous avons utilisé les dispositifs de répétabilité et de reproductibilité (de Bonville, 2006). En effet, nous avons répété notre codage plusieurs fois dans le temps pour nous assurer de la stabilité de nos résultats. Nous avons également fait coder nos unités d'enregistrement par différentes personnes afin d'observer si elles obtenaient des résultats identiques.

²⁰ Bien que plusieurs intentionnalités puissent se retrouver dans une même unité d'enregistrement. Nous classerons le paragraphe dans la catégorie pour laquelle l'intentionnalité nous semble principale.

2.3. L'interprétation des résultats

Une fois les données codées, il nous faut interpréter les résultats obtenus pour en tirer des conclusions et atteindre notre objectif de recherche. Dans cette dernière étape, nous tentons de prendre appui sur les données émergeant de notre codage afin de créer du sens.

Chapitre IV : La présentation des résultats

Nous présentons dans ce chapitre les résultats obtenus en deux temps.

Dans un premier temps, nous exposons les résultats obtenus pour chacune des dimensions du modèle SPEAKING observées, et ce pour chacun des pays étudiés. Cela nous permettra d'observer comment sont construits les discours de crise en fonction du contexte culturel dans lequel ils prennent place, mais également si ces derniers ont évolué au cours de la période étudiée.

Dans un second temps, nous aborderons les résultats sous un angle comparatif pour tenter d'en dégager les similitudes et différences significatives entre les trois pays.

1. Analyse du discours en Belgique

Pour la Belgique, cinq discours ont donc été analysés. Voici les éléments qui ressortent de notre analyse.

1.1.Scene & Settings

En ce qui concerne la dimension spatiale, les allocutions sont toujours prononcées au 16 rue de la Loi à Bruxelles, soit le siège du Gouvernement fédéral belge. De plus, les cinq allocutions étudiées ont toutes pour décor un grand bureau positionné sur une estrade avec, côtes à côtes, les membres du Conseil national de sécurité.

Derrière eux se trouve un fond blanc avec, au niveau de la tête, un trait noir, jaune et rouge sur lequel est marqué en répétition Belgïe Belgique. On aperçoit, également, à chaque extrémité du bureau, à l'extérieur, le drapeau européen et, à l'intérieur, le drapeau belge.



*3 Image 1 : Première conférence de presse du CNS
© BENOIT DOPPAGNE / BELGA / AFP*

Pour ce qui est de la dimension temporelle, des différences significatives ont été remarquées au fil des allocutions.

En effet, ces dernières ont été prononcées à des heures totalement aléatoires et, parfois, relativement tardives (22 h 25 le 12 mars, 20 h 28 le 17 mars, 18 h 15 le 27 mars, 17 h 45 le 15 avril et 21 h 55 le 24 avril).

D'ailleurs, les journalistes belges n'ont pas hésité à souligner ce manque d'organisation et de régularité. Certains auraient souhaité que les allocutions prennent place à une heure fixe comme c'est, par exemple, le cas en France (point sur lequel nous reviendrons plus loin). Ce à quoi la Première ministre a répondu, lors d'une interview : « En Belgique, nous avons une tradition : nous prenons une décision et nous la communiquons immédiatement » (Falcinelli, 2020).

1.2. Participants

Les participants ou acteurs présents aux cinq discours analysés ont également varié. En effet, lors du premier discours analysé, soit celui du 12 mars 2020, huit personnalités politiques sont présentes. On aperçoit également des journalistes et des photographes. Or, dans les quatre discours suivants, Pieter de Crem (ministre de la Sécurité et de l'Intérieur) ainsi que Maggie De Block (ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'asile et de la migration) ne sont plus présents. Dès lors, seuls restent la Première ministre ainsi que les Ministres-Présidents des entités fédérées.

Le fait que les Ministres-Présidents soient présents aux côtés de Sophie Wilmès marque, selon nous, l'importance de la mise en scène dans la création de sens.

En comptabilisant le nombre de minutes accordées à chacun des hommes et femmes politiques pour l'ensemble des allocutions analysées, nous obtenons les résultats suivants :

- Sophie Wilmès : 84,58 % du temps de parole ;
- Jan Jambon : 7,36 % du temps de parole ;
- Pierre-Yves Jeholet : 3,24 % du temps de parole ;
- Elio Di Rupo : 2,46 % du temps de parole ;
- Oliver Paasch : 2,36 % du temps de parole ;
- Rudi Vervoort : 0 % du temps de parole.

Les Ministres-Présidents présents aux côtés de la Première ministre Sophie Wilmès n'ont donc parlé qu'un temps négligeable et auraient pu ne pas être présents. D'autant plus que l'intégralité de leur temps de parole eut lieu lors d'une seule allocution, soit celle du 24 avril 2020. Il s'agissait d'une conférence relative au futur plan de déconfinement et pour lequel certains thèmes relevaient de compétences propres aux entités fédérées tels l'éducation, le dépistage, etc.

Toutefois, deux points nous semblent importants à relever en fonction du contexte politique belge.

Premièrement, on constate que Jan Jambon a un temps de parole plus de deux fois supérieur aux autres Ministres-Présidents. Cela s'explique sans doute par la fusion des institutions de la Communauté et de la Région flamande. Dès lors, Jan Jambon représente les deux entités.

Deuxièmement, même si leur temps de parole est fortement limité, voire totalement négligeable, la seule présence des Ministres-Présidents marque, selon nous, l'accord des entités fédérées quant aux dispositions prises et

présentées par le fédéral, ici représenté par Sophie Wilmès. La polyphonie du discours propre aux discours institutionnels se retrouve donc dans la mise en scène du discours institutionnel belge.

Toujours en ce qui concerne les participants, on constate que deux interprètes en langue des signes (un francophone et un néerlandophone) font leur apparition à partir de la troisième allocution. Dans leur première et seconde apparition, on observe que ceux-ci se trouvent à proximité de la salle où se donne la conférence de presse, car l'on peut apercevoir les politiques derrière les interprètes en langue des signes.



4 Image 2 : Interprètes en langue des signes lors de l'allocution du 27 mars 2020

Dans la dernière allocution analysée, les interprètes en langue des signes ne se trouvent plus dans une pièce annexe à la conférence de presse, mais devant un fond noir. Il s'agit sans doute de détails, mais cela montre que le dispositif de communication n'est pas régi à l'avance. Une grande partie de la mise en scène du discours va se codifier, au fur et à mesure, via des essais-erreurs, des retours des parties prenantes, etc.

Au niveau du code vestimentaire des participants, aucune norme ne semble être d'application pour les hommes politiques. Néanmoins, en ce qui concerne la Première ministre, Sophie Wilmès, à partir de la seconde allocution analysée, elle portera un blazer noir et un chemisier blanc, et ce jusqu'à la dernière allocution analysée. Les interprètes en langue des signes quant à eux sont toujours vêtus entièrement de noir.

Encore une fois, cela démontre que les éléments de la mise en scène se codifient, au fur et à mesure des communications, via le retour d'expérience et les feedbacks.

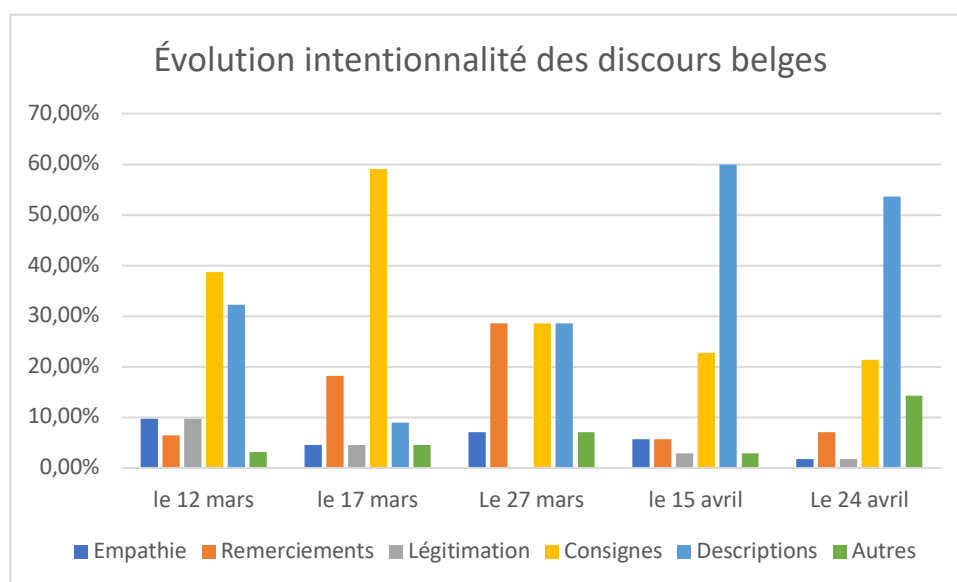
1.3. Ends

La troisième dimension du modèle SPEAKING concerne la finalité, l'objectif recherché par l'orateur.

Pour analyser cette dimension, nous avons d'abord retranscrit les allocutions. Ensuite, nous avons défini les paragraphes comme unités d'enregistrement et, finalement, nous les avons catégorisés selon l'intentionnalité du locuteur.

Nous avons dégagé six catégories concernant l'intentionnalité du discours : (1) montrer de l'empathie envers les citoyens, (2) remercier, (3) légitimer les actions du gouvernement, (4), donner des consignes, soit réaliser une injonction, (5) décrire la situation et, finalement, (6) une catégorie « autres » pour les paragraphes qu'il nous était impossible de classer.

Voici les résultats :



5 Figure 3 : Représentation de l'intentionnalité dans les discours belges

On constate que la catégorie « consignes » qui était dominante dans les deux premières allocutions régresse fortement lors de la troisième allocution pour,

finalement, être reléguée au second rang. La catégorie « descriptions », quant à elle, va doubler lors des deux dernières allocutions. Nous expliquons cela par le fait que le Conseil national de sécurité, ayant pris des résolutions strictes dès le début du confinement, ne pouvait plus, réellement, prendre de nouvelles mesures par la suite. Il s'agissait plutôt de décrire l'évolution de l'épidémie.

Par ailleurs, les catégories « descriptions » et « consignes » sont largement dominantes. Cela confirme les dires d'Ollivier-Yaniv et Oger (2003b) pour qui les séquences descriptives et explicatives sont dominantes dans le discours institutionnel.

L'importante augmentation de la catégorie « autres » lors de la dernière allocution s'explique par le fait qu'il s'agit de la conférence de presse dans laquelle les Ministres-Présidents ont pris la parole. Dès lors, on retrouve, dans ce discours, de nombreuses unités d'enregistrement telles que « Peut-être Jan premièrement » marquant la transition entre les orateurs et que nous avons catégorisée dans « autres ».

1.4.Key

Tout au long de ses allocutions, la Première ministre s'est exprimée de manière très naturelle. Elle s'est attachée à décrire les faits sur un ton neutre, presque professoral.

En outre, elle a également su utiliser un ton que nous qualifions d'empathique, par exemple, pour adresser, très sincèrement, ses condoléances aux familles des victimes. Elle n'a pas non plus manqué de fermeté ou de leadership à certains moments, comme lorsqu'elle condamne les personnes ne respectant pas les mesures de sécurité.

Toutefois, on note, tout de même, un ton de plus en plus solennel au fil des allocutions.

1.5.Instrumentalities

La Belgique a fait le choix de la conférence de presse comme moyen de communication. Ce choix pose question.

La conférence de presse vise à inviter des journalistes afin de leur donner des informations qu'ils pourront eux-mêmes retransmettre au plus grand nombre. Le public cible d'une conférence de presse n'est pas le citoyen, mais bien des journalistes, familiers avec le sujet. Or, comme nous l'avons vu dans la partie relative à la communication de crise, les citoyens ont besoin qu'on leur donne des informations claires pour créer du sens, d'autant plus quand les mesures impactent leur quotidien.

Dès lors, peut-on parler d'une erreur dans le choix du canal de communication utilisé ? Bien que le Conseil national de sécurité ait choisi la conférence de presse, la Première ministre s'adresse directement aux citoyens lors de ses allocutions. Mais là encore, le bât blesse puisque les informations données ne sont pas toujours suffisamment détaillées pour la population non familière avec certains termes, comme lorsque la Première ministre parle des relations B2B.

L'analyse du cadrage est intéressante à mettre en lien avec le canal de communication utilisé.

Dans la première allocution analysée, un cadrage appelé « plan rapproché poitrine » sur Sophie Wilmès est dominant. Néanmoins, par moment, des plans d'ensemble sont effectués afin d'apercevoir les autres membres du Conseil national de sécurité ainsi que les journalistes et photographes présents dans la salle.

À partir de la seconde allocution analysée, et ce jusqu'à la dernière, l'allocution commence par un cadrage « plan d'ensemble » afin de voir les Ministres-Présidents pour se fixer, ensuite, sur la Première ministre. On note tout de même un format particulier pour la dernière allocution, relative au plan de déconfinement, où l'écran est divisé en trois parties présentant chacune des images différentes : la personne ayant la parole (puisque nous le

rappelons, il s'agit de la seule allocution où les Ministres-Présidents se sont exprimés), un PowerPoint et les interprètes en langue des signes.

Le fait de changer le cadrage pour passer sur un plan fixe et rapproché de Sophie Wilmès pourrait, selon nous, être une manière de limiter l'aspect conférence de presse et créer un sentiment de communication directe entre la Première ministre et le citoyen. De plus, commencer l'allocution par un plan plus large montrant les différents Ministres-Présidents rappelle la polyphonie du discours et l'accord des entités fédérées sur les décisions annoncées par le fédéral.

1.6.Norms

On ne recense que peu de normes propres au contexte culturel belge.

Néanmoins, et grâce à la lecture des différents verbatim, on constate tout de même que la Première ministre s'exprime la majeure partie du temps en alternance entre le français et le néerlandais via le schéma suivant :

Idee n° 1 en français -> répétition de l'idée n° 1 en néerlandais + idée n° 2 en néerlandais -> répétition idée n° 2 en français + idée n° 3 en français et ainsi de suite.

Néanmoins, par moment, il s'agit seulement d'une répétition en alternance des informations : idée n 1 en français -> répétitions de l'idée n° 1 en néerlandais -> idée n 2 en français -> répétition de l'idée n° 2 en néerlandais.

On constate également lors de la dernière allocution, soit celle utilisant des PowerPoint, que lorsque l'orateur s'exprime en français le support visuel est en néerlandais et inversement.

Pour ce qui est de la production des discours gouvernementaux institutionnels belges en période de crise, l'analyse des différentes allocutions démontre qu'il n'y a pas de normes, de règles a priori. On constate plutôt, comme l'a décrit Nollet (2019), que la communication en période de crise se codifie

davantage en fonction du contexte dans lequel apparaît la crise, et par les nombreux feed-back des parties prenantes.

2. Analyse du discours en France

Comme pour la Belgique, nous allons reprendre les différents éléments observés grâce au modèle SPEAKING de Hymes.

2.1. Scene & Settings

Les trois allocutions du Président Macron analysées dans ce travail prennent place à l'Élysée, siège de la Présidence de la République et résidence officielle du Président.

Le Président Macron se trouve devant un mur orné de dorures. Celles-ci ont sans doute pour but de placer le Président dans une position d'autorité sacrée tel le président « jupitérien » qu'il souhaite incarner. À sa droite, on observe le drapeau français à l'intérieur et l'europpéen à l'extérieur.



6 Image 3 : Première allocution du Président Macron concernant la crise du coronavirus

Chacune des allocutions du Président français commence à 20 h précises soit l'heure de grande écoute (juste avant le journal télévisé) et dure respectivement 27 minutes, 21 minutes et 27 minutes.

2.2. Participants

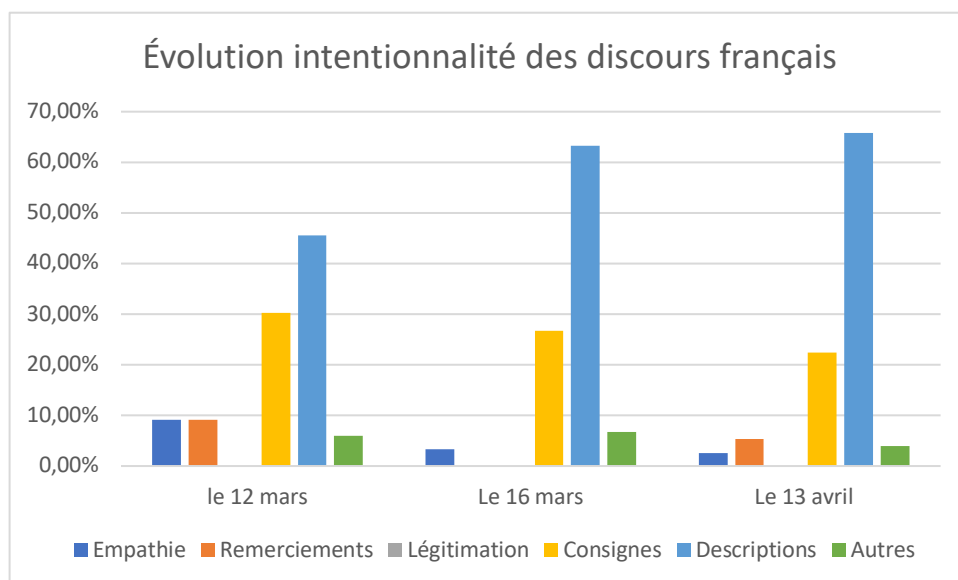
Dans les allocutions diffusées à la télévision, seuls sont présents à l'écran le Président Macron ainsi qu'une interprète en langue des signes ancrée dans l'image (voir photo ci-dessus).

Au niveau du code vestimentaire, Emmanuel Macron porte le même costume bleu marine marié avec une chemise blanche et une cravate noire lors de chacune de ses allocutions. De plus, il porte également la Légion d'honneur, la plus haute décoration française. Celle-ci vise sans doute à accroître davantage sa légitimité.

2.3. Ends

Alors que la forme est restée identique tout au long des discours analysés, le contenu, quant à lui, a bien évolué.

Comme pour la Belgique, nous avons pris les paragraphes comme unité d'enregistrement, et nous les avons catégorisés selon l'intentionnalité.



7 Figure 4 : Représentation de l'intentionnalité dans les discours français

Si le premier discours était relativement partagé entre la description de la situation et l'injonction à respecter certaines consignes de sécurité, les deux suivants se concentrent davantage sur la description des faits.

Par conséquent, Emmanuel Macron change de posture. Désormais, le Président laisse le soin à ses ministres d'expliquer les consignes précises. Il endosse un rôle davantage symbolique, celui, comme il le décrit lui-même, de « président jupitérien ».

On retrouve, dès lors, deux des trois caractéristiques du discours présidentiel en période de crise définies par Boussaguet et Faucher (2018) dans leur étude sur les discours présidentiels post-attentats.

D'une part, la figure du leader qui qualifie les événements pour leur donner du sens. D'autre part, le père de la nation qui écoute et rassemble. Cela passe avant tout par l'utilisation de symboles tels un emploi répété du terme « nation », des valeurs d'égalité et de fraternité, ainsi qu'un ton paternaliste et moralisateur.

On constate, également, une absence totale de recours à la légitimation (en utilisant, par exemple, l'avis des experts comme argument d'autorité) pour justifier les décisions qu'il présente lors de ses prises de parole. Néanmoins, selon Mouchon (1995), l'allocution présidentielle par ses seules caractéristiques rituelles et symboliques légitime les décisions.

2.4. Key

La difficulté du discours en période de crise sanitaire semble résider dans le besoin de faire comprendre aux citoyens la gravité de la situation afin qu'ils respectent les consignes, sans pour autant les effrayer plus que nécessaire. Cela s'est ressenti dans l'évolution du ton employé par le Président français lors des trois allocutions analysées.

Dans sa première « Adresse aux Français », Emmanuel Macron se veut rassurant. En effet, le ton solennel montre l'importance de la situation, mais jamais le Président ne tire la sonnette d'alarme.

Dans la deuxième allocution, le Président Macron exacerbe la gravité de la situation. Pour ce faire, il accentue le ton solennel et va jusqu'à employer un ton martial en utilisant le champ lexical de la guerre (combat, guerre, armée, etc.) et répétant d'ailleurs, à six reprises, « nous sommes en guerre ».

Par ailleurs, en utilisant l'anaphore et d'autres figures de style, le Président Macron accentue encore le côté solennel de ses allocutions et se positionne comme être supérieur.

La parole présidentielle est, normalement, assez peu fréquente dans les médias. Or, en un mois, le Président s'est exprimé trois fois. S'il souhaite que la voix du président reste sacrée, Emmanuel Macron n'a d'autre choix que de prononcer un discours à la forme travaillée.

En outre, le ton martial employé par le Président Macron a été longuement discuté dans les médias. Dès lors, si les deux premières allocutions se voulaient très solennelles, la troisième et dernière est marquée par un ton beaucoup plus humble et naturel. Cela montre encore une fois l'importance des feedback par les parties prenantes dans la production du discours en période de crise.

L'humilité s'exprime via des phrases telles que « Sachons-nous réinventer, moi le premier » ou encore « Étions-nous préparés à cette crise ? À l'évidence pas assez ». Néanmoins, nous notons tout de même une critique collective et jamais individuelle de la part du Président Macron. Cela nous apparaît être la troisième caractéristique du discours présidentiel défini par Boussaguet et Faucher (2018), à savoir l'homme politique qui défend son mandat.

2.5. Instrumentalities

Le canal de communication choisi par le Président est le direct à la télévision avec un prompteur. Il s'agit du moyen de communication traditionnellement utilisé par le Président de la République afin de s'adresser directement aux citoyens.

Concernant le cadrage, il n'évolue pas au cours des allocutions. Il s'agit toujours d'un cadrage fixe et de face au niveau de la poitrine.

Ce dispositif de communication crée une sensation d'adresse directe au citoyen, en le regardant dans les yeux.

2.6. Norms

On retrouve de nombreuses normes propres à la France dans les discours analysés.

Premièrement, chacune des « Adresses aux Français » commence par un plan large se rapprochant lentement de l'Élysée. Ceci visant à simuler que l'on entre à l'intérieur de la résidence présidentielle. De plus, sont affichés au milieu de l'écran « Déclaration du Président de la République » et le sceau officiel représentant « une marque distinctive et un signe d'autorité²¹ ». Ce plan d'introduction est accompagné par la Marseillaise, hymne national de la France.

Deuxièmement, le Président de la République commence chacun de ses discours par la modalité d'adresse « Françaises, Français, Mes chers compatriotes ». Celle-ci, outre le fait d'interpeller le destinataire, place également l'orateur dans une position dominante, celle du chef de l'État.

²¹ <https://www.elysee.fr/la-presidence/le-sceau>

Troisièmement, le Président de la République termine chacune de ses allocutions par la phrase « Vive la République. Vive la France ».

Quatrièmement, une fois l’allocution terminée, on revient sur un cadrage montrant l’Élysée. Cette fois-ci, et contrairement au cadrage d’introduction, la caméra monte lentement vers le ciel, se pose quelques secondes sur le drapeau français puis se fige dans le ciel. Ces images accompagnées de l’hymne national français clôturent chacune des allocutions.

Ces éléments ne sont pas anodins. Ils visent à légitimer la prise de parole et confirment Emmanuel Macron dans sa fonction de chef de l’État élu par le peuple pour le peuple.

Après avoir analysé les composants du discours présidentiel français en période de crise on constate que si la mise en scène du discours est codifiée et régie par des contraintes culturelles propres à la France, le contenu quant à lui a fortement changé pour s’adapter à la réalité de la crise, mais aussi aux critiques de l’opinion publique.

3. Analyse du discours au Canada

3.1. Scene & Setting

Le lieu où prennent place les allocutions du Premier ministre Trudeau a changé au fil du temps. Alors que le premier discours analysé est prononcé à l’Amphithéâtre de la presse à Ottawa, les deux autres ont lieu au Rideau Cottage, soit la résidence du Premier ministre. Son épouse ayant été testée positive au coronavirus, Justin Trudeau avait pris la décision de se mettre au télétravail dans sa résidence, ce qui explique ce changement de lieu.



8 Image 4 : Allocation du Premier ministre Trudeau le 11 mars 2020

Concernant la temporalité, excepté la première allocution qui démarra à 9 h, les autres points presse de Justin Trudeau avaient lieu entre 11 h et 11 h 30. Les discours se veulent brefs, sept minutes, douze minutes, et cinq minutes.

3.2. Participants

Lors de la première allocution analysée, le Premier ministre Trudeau, bien que seul à s'exprimer, était accompagné des ministres dont la compétence était impactée par la crise du coronavirus. À l'instar de la Belgique, bien que ces personnes ne s'expriment pas, leur présence montre la polyphonie du discours et certifie leurs accords sur les décisions prises.

Par la suite, et conséquemment à son isolement, Justin Trudeau s'exprime désormais seul.

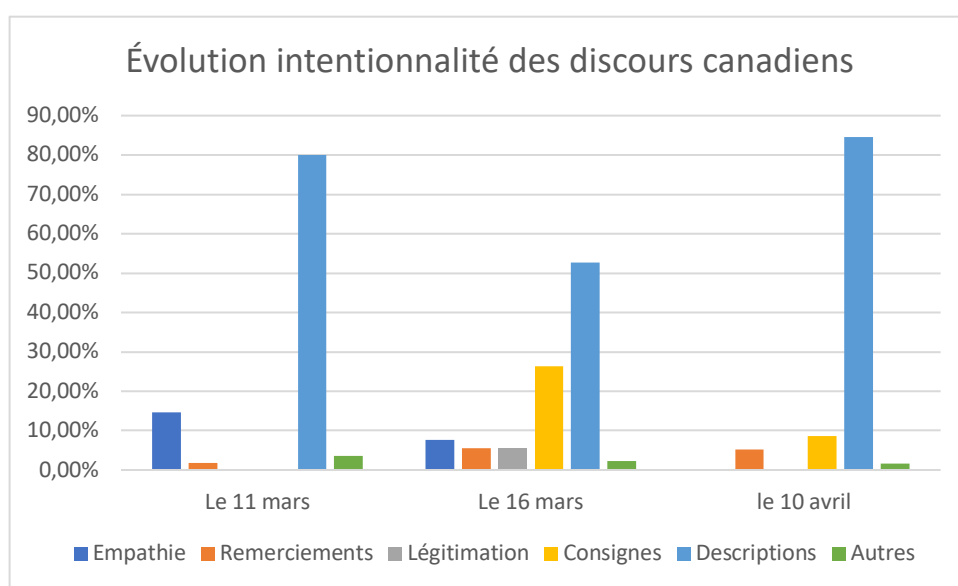


9 Image 5 : Allocation du Premier ministre Trudeau le 10 avril 2020

Alors que le Président Macron dispose d'un code vestimentaire dès le début de la crise et que Sophie Wilmès développe le sien au fil des allocutions, Justin Trudeau ne semble pas en avoir un sur l'ensemble des discours analysés.

3.3. Ends

Si la mise en scène a changé au cours des allocutions du Premier ministre canadien, il en va de même pour le contenu.



10 Figure 5 : Représentation de l'intentionnalité dans les discours canadiens

En effet, lors de la première allocution analysée, Justin Trudeau a pour objectif principal de décrire la situation. Il ne donne d'ailleurs aucune consigne à la population canadienne. Par conséquent, on n'y retrouve pas non plus de légitimation.

Ce manque de décisions importantes a d'ailleurs valu au Premier ministre de nombreuses critiques, notamment de la part d'autres politiciens (Richer, 2020).

Justin Trudeau semble avoir entendu les critiques et y a réagi. Lors de la seconde allocution analysée, soit cinq jours plus tard, le Premier ministre annonce des mesures strictes, notamment sur la fermeture des frontières. La

prise de décisions importantes a été légitimée en utilisant l'avis des professionnels de la santé comme argument d'autorité. Il a aussi pris davantage de temps pour remercier le personnel soignant.

On note tout de même que sur l'intégralité des trois allocutions, l'objectif de Justin Trudeau reste indéniablement de décrire l'évolution de la situation. Le Canada étant fortement décentralisé, les consignes précises de sécurité sont prises par les provinces. En outre, le Premier ministre effectue des points presse quasi quotidiennement et, indéniablement, de nouvelles mesures importantes ne peuvent être annoncées tous les jours. Ces résultats nous paraissent donc pertinents.

3.4. Key

Le ton utilisé par Justin Trudeau est très calme et naturel, voire monotone. Il se limite à décrire la situation et à présenter les consignes prises de manière factuelle.

Selon nous, cette manière de s'exprimer lui donne un éthos beaucoup plus citoyen du Canada, proche de la population et tranche complètement avec le style français où le Président de la République est perçu comme se situant au-dessus de la population, comme être supérieur.

Il serait d'ailleurs intéressant de voir si ce style est propre à Justin Trudeau où s'il s'agit d'une caractéristique culturelle habituelle des Premiers ministres canadiens.

3.5. Instrumentalities

Le Gouvernement du Canada a décidé d'utiliser le point presse pour communiquer sur la situation relative au coronavirus. Ce moyen de communication se différencie de la conférence de presse utilisée en Belgique. Contrairement à la conférence de presse qui doit rester assez peu fréquente et représenter un fort intérêt pour les journalistes, le point presse est, quant à lui, quotidien et généralement plus court.

Si le moyen de communication est resté identique au fil des discours, le cadrage, quant à lui, a changé. En effet, si pour les trois allocutions, il s'agit d'un cadrage fixe au niveau de la taille, les deux premières sont en biais (de $\frac{3}{4}$ face) et la dernière, quant à elle, utilise un cadrage de face.

Ici aussi, on remarque que l'élaboration du discours se construit au fil des allocutions comme décrit par Nollet (2019). De plus, on constate qu'il s'agit exactement du même phénomène que pour la Belgique. De fait, on passe d'un cadre plus large et en biais à un cadre rapproché et de face instaurant une sensation de communication plus directe entre le Premier ministre et le citoyen.

3.6. Norms

Nous n'avons constaté qu'une norme ou habitude d'interaction relative à la communication institutionnelle dans le contexte culturel canadien.

L'anglais et le français étant les langues officielles du Canada, le Premier ministre s'exprime dans les deux langues en alternance. De plus, l'utilisation de l'anglais et du français se fait de manière complémentaire et non en répétition, contrairement à la Belgique. Une exception est tout de même notable. En effet, le Premier ministre se répète dans les deux langues lorsqu'il présente de nouvelles mesures contraignantes.

En ce qui concerne les discours émis par le gouvernement du Canada, si la mise en scène a changé au fil des allocutions, l'intentionnalité du discours et le ton utilisé sont restés identiques.

4. Analyse comparative des trois pays et interprétation des résultats

Après avoir dégagé les composants du discours institutionnel belge, français et canadien lors de la crise du coronavirus via l'utilisation du modèle SPEAKING, nous pouvons désormais observer des ressemblances et des divergences significatives dans l'élaboration du discours institutionnel en période de crise et ce, en fonction du contexte culture et du système institutionnel propre à chaque pays.

4.1. Analyse de la mise en scène des discours

Concernant la mise en scène, l'élaboration du discours institutionnel en période de crise en Belgique et au Canada est très proche. Néanmoins, elle diffère grandement de l'élaboration du discours présidentiel français.

En effet, concernant le cadre spatio-temporel, les gouvernements de la Belgique et du Canada n'avaient que peu de normes a priori. Que ce soit l'heure de début, le temps de l'allocution ou les décors, tout cela a été sujet à modification au fur et à mesure de la crise.

De plus, le Canada et la Belgique ont tous deux choisi un canal de communication dont les destinataires principaux sont les journalistes. On constate même qu'au fur et à mesure des allocutions, les deux pays ont fait le choix de modifier le cadrage afin de le rendre de face et fixé sur l'orateur.

La France, quant à elle, dispose d'une mise en scène très contraignante et codifiée en ce qui concerne les communications présidentielles (des discours prononcés depuis l'Élysée à 20 h précises avec des phrases d'introduction et de clôture figées), mais qui, par la même occasion, crée l'éthos présidentiel et légitime sa parole.

En effet, si de très légères différences ont pu apparaître entre les différents présidents au cours de la V^e République, la mise en scène de la parole présidentielle française reste fortement figée.

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'aucun de ces codes n'est constitutionnellement obligatoire, mais ils sont profondément ancrés dans la culture française (Roman, 2018).

De fait, les nombreux symboles utilisés dans la mise en scène du discours présidentiel (la Marseillaise, la Légion d'honneur, les modalités d'adresse, le sceau de la République, etc.) et propre à la culture française sont des fortes attentes de la part des citoyens (Roman, 2018). Il est donc difficile pour le Président de sortir de ce sentier tracé par l'héritage du passé. Ce phénomène a d'ailleurs été théorisé par le politologue Pierson sous le nom de « path dependence ».

Néanmoins, il importe de rappeler que le Président français est le chef de l'État contrairement aux Premiers ministres belge et canadien.

Dès lors, cette mise en scène millimétrée, bien que potentiellement contraignante, vise également à sacraliser la fonction de Président de la République comme symbole de la nation et légitime sa parole.

La Belgique et le Canada qui, quant à eux, ne sont pas contraints par des traditions fortement ancrées chez les citoyens vont davantage élaborer leur mise en scène par essais-erreurs et via le feedback des parties prenantes.

Cependant, s'il ne semble pas y avoir de traditions fortes régissant la mise en scène des discours belges et canadiens, celle-ci va tout de même être influencée par le système institutionnel. La Belgique et le Canada en tant qu'états fédéraux décentralisés aux compétences réparties mettent en scène la polyphonie du discours institutionnel via la participation de différents acteurs politiques importants dans la crise du coronavirus. Cela n'est pas le cas en France où le Président apparaît toujours seul.

Comme il s'agit d'une république unitaire, contrairement aux deux autres pays qui sont décentralisés, le chef de l'État a énormément de pouvoir, d'autant plus en périodes de crise pour lesquelles le Président dispose de pouvoirs étendus.

Dès lors, si les traditions culturelles participent à la mise en scène du discours, le système institutionnel semble aussi jouer un rôle.

4.2. Analyse de contenu des discours

Si, en ce qui concerne la mise en scène du discours, la Belgique et le Canada ont des caractéristiques fortement similaires, cela n'est pas le cas concernant le contenu des discours où Justin Trudeau semble davantage se rapprocher d'Emmanuel Macron sur certains points.

Premièrement, lors de ses allocutions, Sophie Wilmès présente de nouvelles mesures et donne des consignes strictes aux citoyens. Emmanuel Macron et Justin Trudeau, quant à eux, décrivent davantage la situation et l'évolution du coronavirus.

Néanmoins, les raisons expliquant cet état de fait semblent différentes. Le Président délaisse ce rôle à son Premier ministre pour davantage se tourner vers le rôle symbolique du président leader qui crée du sens, écoute et rassemble le peuple.

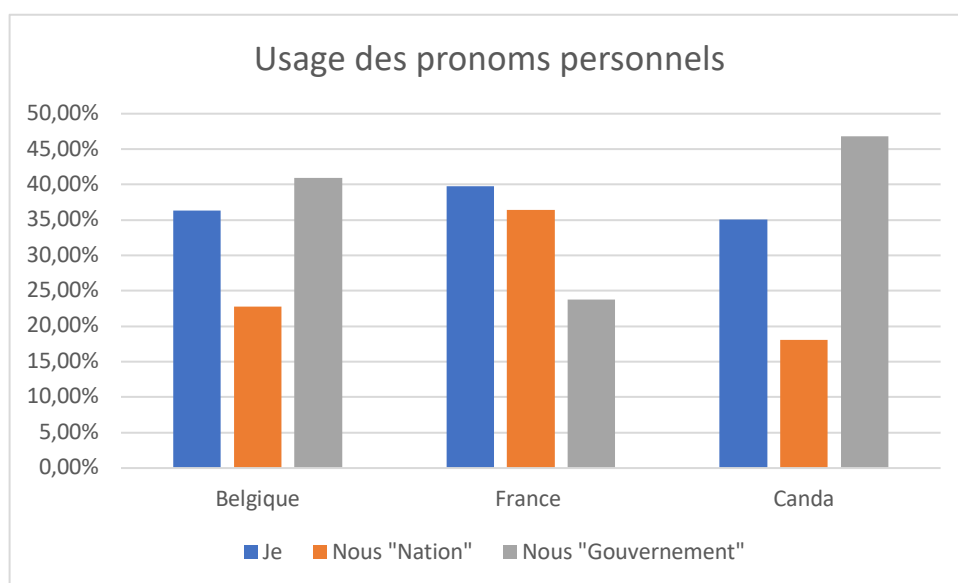
Justin Trudeau, quant à lui, ne donne que peu de consignes, car il s'agit de compétences qui ne lui appartiennent pas dans un pays fortement décentralisé. Bien que la Belgique soit également un état décentralisé, le Conseil national de sécurité avait déclenché la « phase fédérale de gestion de crise ». Toutes les décisions sont alors prises par une seule cellule de gestion de crise « composée de la Première ministre, des ministres compétents et des ministres-présidents²² » afin d'assurer une meilleure coordination. Ceci explique la différence d'intentionnalité dans les discours prononcés par la Première ministre belge et le Premier ministre canadien.

Deuxièmement, après avoir observé la polyphonie des discours dans leur mise en scène, nous souhaitons aussi évaluer si celle-ci apparaissait dans leur contenu.

²² Informations provenant du site www.centredecrise.be

Suite aux écoutes des diverses allocutions composant notre corpus, nous avons le sentiment que le Président Macron s'exprimait davantage avec le pronom personnel « je » contrairement aux Premiers ministres belge et canadien qui emploient plutôt le « nous ».

Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons comptabilisé l'ensemble des pronoms utilisés dans les différents discours analysés. Nous obtenons les résultats suivants :



11 Figure 6 : Représentation de l'usage des pronoms personnels par les trois pays étudiés

Nous avons d'abord constaté que les trois politiciens s'exprimaient majoritairement avec le pronom personnel « nous » en valeur absolue. Néanmoins, ce « nous » a une double signification. Par moments, il s'agit d'un « nous » incluant l'orateur et l'ensemble de ses citoyens, ce que nous appelons le « nous Nation ». À d'autres moments, il inclut l'orateur et son gouvernement. En séparant ces « nous » à la signification différente, de nouvelles données émergent.

Proportionnellement, Sophie Wilmès et Justin Trudeau utilisent majoritairement le pronom « nous » incluant l'orateur et son gouvernement. Emmanuel Macron s'exprime, quant à lui, davantage avec le pronom personnel « je ».

Ici encore, ce contraste est, sans doute, lié à des systèmes institutionnels différents. Pour la France, une République unitaire dans laquelle le Président jouit d'un pouvoir quasi absolu. Pour la Belgique et le Canada, un état fédéral avec une répartition des pouvoirs.

Par ailleurs, la proportion élevée du « nous Nation » pour la France accentue encore le rôle symbolique du père de la nation qui écoute et rassemble tel que défini par Boussaguet et Faucher (2018). Concernant la Belgique et le Canada, on constate que ce « nous Nation » n'est que peu utilisé. De fait, le rôle symbolique visant à rassembler les citoyens dans ces deux monarchies n'appartient pas au Premier ministre, mais au Roi et à la Reine.

Un troisième point à relever, dans l'analyse comparative du contenu relatif aux discours étudiés, est que l'on ne retrouve que peu d'intertextualité, c'est-à-dire des relations entre les discours des trois pays concernés.

Bien entendu, il peut sembler logique de ne retrouver aucune intertextualité avec le Canada. Cependant, les institutions européennes ont également communiqué quant à la crise du coronavirus. Dès lors, nous pensions retrouver davantage d'intertextualité entre les discours émis par la France et la Belgique.

Si le Président Macron communique énormément quant aux décisions européennes dans ses discours et se réfère, fréquemment, à l'Union entre les pays européens, la Première ministre belge n'y fait que peu référence. Cette différence dans le contenu des discours est, sans doute, encore une fois, liée aux différences institutionnelles entre les pays.

En effet, d'un point de vue politique, c'est le président qui décide des lignes directrices que défendra la France au niveau européen, mais aussi celui qui représente le pays. En Belgique, il y aura une consultation entre les différentes entités fédérées puis un représentant défendra au niveau européen l'avis ayant fait consensus au niveau national.

Aussi, et toujours concernant l'Union européenne, bien que le Président Macron communique sur les sujets qu'il abordera au niveau européen, ceux-ci sont toujours d'ordre économique. Sophie Wilmès, quant à elle, a déclaré lors de l'allocution du Conseil national de sécurité du 15 avril 2020 : « Nous nous concerterons bien entendu avec les pays voisins et nous vérifierons les recommandations européennes, mais nous appliquerons notre propre logique nationale ». Cela démontre que les décisions finales appartiennent toujours aux différents pays membres, mais également la fragilité de l'Union européenne sur les questions d'ordre sanitaire.

Finalement, et toujours en ce qui concerne l'intertextualité des discours entre les pays étudiés, nous avons constaté qu'au fil de ses allocutions, la Première ministre belge a introduit la phrase « Prenez soin de vous, prenez soin des autres » pour clôturer ses prises de parole. Cette attention a été largement soulignée par les journalistes belges, mais également français qui ont salué l'humilité et l'empathie de la Première ministre (Bouin, 2020).

Le Président Macron, d'abord critiqué pour son ton martial, a pris un ton plus humble et emphatique dans son troisième discours qu'il a clôturé par « prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres. Nous tiendrons ». Bien qu'on ne puisse confirmer que le Président français s'est effectivement inspiré de la Première ministre belge, il est envisageable que l'élaboration des discours institutionnels s'inspire également de ce qui se fait dans les pays voisins.

Limites de notre recherche

Bien que nous ayons suivi de manière stricte les fondements de l'analyse de contenu et effectué des tests de fidélité, notre recherche n'est pas exempte de tout reproche sur le plan méthodologique. Nous présentons ici les limites de ce mémoire ainsi que des pistes de réflexion pour des recherches futures.

Premièrement, nous interprétons les stratégies et les objectifs des acteurs élaborant les communications institutionnelles en période de crise par l'analyse des résultats finaux, soit les discours officiels diffusés à la télévision. Or, bien que les interprétations soient plausibles, tirer des conclusions sur l'intention des discours en n'en voyant que les résultats est périlleux. Le seul moyen d'assurer la validité de nos interprétations serait de mixer l'analyse du discours avec des entrevues de personnes ayant été directement impliquées dans l'élaboration des discours analysés tels que le font par exemple Ollivier-Yaniv et Oger dans leurs travaux. Cela pourrait faire l'objet d'une recherche future, mais semble tout de même assez compliqué dans la pratique.

En outre, nous avons décidé d'étudier les discours officiels diffusés à la télévision, mais d'autres formes de discours ont été produites. En effet, comme nous l'avons vu dans une recherche menée par Ollivier-Yaniv et Oger (2003a), les discours institutionnels doivent être vus comme un agencement de cercles concentriques.

Dès lors, nous avons choisi d'analyser les discours « instituant », soit la forme la plus officielle du discours institutionnel. Néanmoins, les représentants des institutions se sont aussi exprimés via d'autres formes du discours institutionnel comme des interviews dans les journaux, sur les réseaux sociaux toujours en tant que représentant des institutions, mais peut-être aussi en leur nom propre si l'on reprend la distinction entre un « parler vrai » et un « parler neutre » élaborée par Roginsky (2012). Il serait également intéressant d'analyser l'ensemble des discours institutionnels d'un pays sous toutes ses formes afin d'observer comment ceux-ci se complètent ou, au contraire, se nuisent.

Deuxièmement, nous étudions l'évolution des discours sur des périodes de temps relativement courtes. En effet, la date limite de cette recherche et le fait que la pandémie soit toujours d'actualité au moment où nous écrivons ces lignes nous obligent à limiter notre travail à la première partie de la crise. Il serait intéressant d'observer les réponses à cette crise une fois celle-ci terminée. D'une part, cela permettrait d'observer si des changements significatifs dans l'élaboration des discours apparaissent à plus long terme. D'autre part, cela permettrait également d'observer la communication institutionnelle dans les différentes phases de crise proposée par Coombs (2007) et développées supra.

Troisièmement, il s'agit d'une étude de cas se basant sur trois pays et peu de discours. Aussi, et comme nous l'avons vu, chaque crise est différente et nécessite une communication adaptée au contexte dans lequel elle apparaît. Nos résultats ne sont donc pas généralisables et s'appliquent uniquement à la crise sanitaire liée au coronavirus.

Conclusion

À travers cette recherche, nous cherchions à dégager les éléments constitutifs — tant sur le plan scénographique que sur le contenu — du discours institutionnel belge, français et canadien en réponse à la crise du coronavirus. Pour ce faire, nous avons utilisé l'analyse de contenu ainsi que le modèle SPEAKING développé par Hymes.

Ainsi, et via les éléments émergeant de cette analyse, nous pouvions réaliser une étude comparative afin d'observer si des similitudes et différences significatives provenant du contexte culturel et du système intentionnel apparaissent dans la construction du discours institutionnel en période de crise.

Il ressort de cette analyse comparative que le système institutionnel et le cadre culturel propre à chacun des pays étudiés jouent bien un rôle important dans l'élaboration du discours institutionnel durant la crise du coronavirus.

En effet, l'analyse comparative nous montre que la Belgique et le Canada, qui ont des systèmes institutionnels plus semblables avec une répartition des pouvoirs plus accentuée, élaborent davantage leurs discours de manière à présenter la polyphonie de ces derniers. Cette caractéristique apparaît tant dans la mise en scène via le dispositif de communication déployé que dans l'énoncé via l'utilisation du « nous Gouvernement ».

Néanmoins, on remarque aussi des différences dans le système institutionnel de ces deux pays qui vont largement impacter l'élaboration des discours institutionnels. Par exemple, avec des rôles différents en période de crise, la Première ministre belge aura pour objectif de donner des consignes à la population alors que le Premier ministre canadien s'attelle davantage à décrire l'évolution de la situation.

Le croisement des résultats obtenus a également relevé que la France, avec un système institutionnel totalement différent des deux autres pays étudiés, se différencie grandement dans l'élaboration du discours institutionnel. Le Président, en tant que chef de l'État disposant de pouvoirs étendus en période de crise, apparaît seul et s'exprime davantage en son nom.

On constate donc à travers ces exemples que le système institutionnel propre à chaque pays est déterminant dans l'élaboration du discours en période de crise.

Concernant le cadre culturel, la Belgique et le Canada qui n'ont apparemment pas de norme ou de tradition propres à leur culture peuvent aisément élaborer leurs discours par essais-erreurs et en prenant en considération l'avis des parties prenantes au fur et à mesure des allocutions.

Le discours présidentiel français en période de crise est, quant à lui, extrêmement normé et régi par des symboles.

Il paraît compliqué pour le président de sortir des sentiers battus, d'une part, parce que les citoyens sont extrêmement attachés à ces symboles et, d'autre part, parce que ceux-ci servent également le Président en sacralisant son rôle et en légitimant sa parole.

Le cadre culturel semble donc bien aussi avoir une place prépondérante dans l'élaboration du discours institutionnel de crise.

Bibliographie

- AFP. (2020a, 23 janvier). Viande de rat, de crocodile, de loupveau : l'étrange marché chinois soupçonné d'être au cœur du virus. *Sciences et Avenir*.
https://www.sciencesetavenir.fr/sante/du-rat-ou-du-croco-l-etrange-marche-chinois-au-coeur-du-virus_140762
- AFP. (2020b, 4 février). Coronavirus: voici les événements marquants de la propagation du virus. *RTL Info*.
<https://www.rtl.be/info/monde/international/coronavirus-retour-sur-la-chronologie-de-la-propagation-du-virus-1193746.aspx>
- Amey, P. (2007). Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio)sémiopolitique des plateaux de télévision. *Questions de communication*, (11), 239-255. [10.4000/questionsdecommunication.7357](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7357)
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.
<https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu--9782130627906.htm>
- Berthelot-Guiet, K. et Ollivier-Yaniv, C. (2001). « Tu t'es vu quand t'écoutes l'État ? ». Réception des campagnes de communication gouvernementale. appropriation et détournement linguistiques des messages. *Réseaux*, 108(4), 155-178.
- Bessières, D. (2009). La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels. *Communication et organisation*, (35), 14-28.
[10.4000/communicationorganisation.686](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.686)

- Boin, A., 't Hart, P., Stern, E. et Sundelius, B. (2016). *The Politics of Crisis Management: Public Leadership under Pressure* (2^e éd.). Cambridge University Press. [10.1017/9781316339756](https://doi.org/10.1017/9781316339756)
- Bouin, A. (2020, 15 avril). *En première ligne : Sophie Wilmès rassemble et rassure la Belgique*. France Inter. <https://www.franceinter.fr/en-premiere-ligne-sophie-wilmes-rassemble-et-rassure-la-belgique>
- Boussaguet, L. et Faucher, F. (2018). La construction des discours présidentiels post-attentats à l'épreuve du temps. *Mots. Les langages du politique*, 118(3), 95-115.
- Bouzon, A. (1999). Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations. *Communication et organisation*, (16). [10.4000/communicationorganisation.2257](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2257)
- Charaudeau, P. (2006a). La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif. *Tranel*, (44).
- Charaudeau, P. (2006b). Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation. *Médias et Culture. Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ? L'Harmattan*, (Numéro spécial).
- Charaudeau, P. (2014). La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse. Dans *Genres et textes. Détermination, évolutions, confrontation* (p. 49-57). Presses universitaires de Lyon.
- Cilianu-Lascu, C. (2003). L'ethnographie de la communication de Dell Hymes à John Gumphez. *Dialogos*, 4(8), 112-119.

- Coombs, W. T. (2007). *Ongoing crisis communication : planning, managing, and responding*. (2nd ed.). SAGE Publications.
<http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=cat04883a&AN=she.i9781412949927&lang=fr&site=eds-live>
- de Bonville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*. De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu-des-medias--9782804153014.htm>
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines: de la question de départ à la communication des résultats*. Presses Université Laval.
- Durant, J. (2020, 18 février). Coronavirus : les 5 ingrédients d'une (très) bonne histoire médiatique. *RTBF Info*.
https://www.rtbf.be/info/inside/detail_coronavirus-les-5-ingredients-d-une-tres-bonne-histoire-mediatique?id=10432753
- Falcinelli, S. (2020, 2 mai). Conseil National de Sécurité : les journalistes ont-ils (aussi) ajouté à la confusion ? *RTBF Info*.
https://www.rtbf.be/info/inside/detail_conseil-national-de-securite-les-journalistes-ont-ils-aussi-ajoute-a-la-confusion?id=10493866
- Faure, A. (2020, 4 mai). *Coronavirus : chronologie de la pandémie en Europe*. Toute l'Europe.eu. <https://www.touteleurope.eu/actualite/coronavirus-chronologie-de-la-pandemie-en-europe.html>

- Franceinfo. (2020, 30 janvier). *2019-nCoV : « Les délais d'incubation sont beaucoup plus courts, à peu près 5 jours », estime un médecin infectiologue.* Franceinfo.
https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-on-peut-etre-contagieux-avant-meme-d-avoir-des-symptomes-previent-un-medecin-infectiologue_3805611.html
- Frastrez, M. (2017). *Les stratégies communicationnelles des organisations lors de crises de cyberhacking.* Université Catholique de Louvain.
- Gerstlé, J. (2008). *La communication politique.* Armand Colin.
- Krieg-Planque, A. et Oger, C. (2010). Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. *Mots. Les langages du politique*, (94), 91-96. [10.4000/mots.19870](https://doi.org/10.4000/mots.19870)
- Lahti, E. (2015). *Social Media and crisis communication. A case study on Germanwings' and Lufthansa's use of social media in crisis communication.* University of Vaasa.
- Lemke, C. (2020, 23 janvier). Epidémie en Chine : qu'est-ce qu'un coronavirus ? *Sciences et Avenir.* https://www.sciencesetavenir.fr/sante/qu-est-ce-qu-un-coronavirus_140812
- L'Obs. (2012, 18 février). Quels sont les pouvoirs du président de la République ? *L'Obs.* <https://www.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120218.OBS1741/quels-sont-les-pouvoirs-du-president-de-la-republique.html>
- Maingueneau, D. (1993). Analyse du discours et archive. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, (8). [10.4000/semen.4069](https://doi.org/10.4000/semen.4069)

- Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, (9). [10.4000/aad.1354](https://doi.org/10.4000/aad.1354)
- Marquis, M. (2020, 8 mai). Le rendez-vous de 13 h plus couru que celui de Trudeau. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-08/le-rendez-vous-de-13-h-plus-couru-que-celui-de-trudeau>
- Messoudi, H. (2020, 15 avril). Le confinement prolongé jusqu'au 3 mai : voici les nouvelles mesures pour lutter contre le coronavirus. *RTBF Info*. <https://www.rtb.be/info/belgique/detail-le-confinement-prolonge-jusqu-au-3-mai-voici-les-nouvelles-mesures-pour-lutter-contre-le-coronavirus?id=10482568>
- Modena, S. (2014). Les discours institutionnels en confrontation. Contribution à l'analyse des discours institutionnels et politiques. *Corela. Cognition, représentation, langage*, (12-2). <http://journals.openedition.org/corela/3611>
- Mouchon, J. (1995). La communication présidentielle en quête de modèle. *Hermès, La Revue*, 17-18(3-4), 187-200.
- Morissette, S. (2019). *Quelle est l'influence de la communication stratégique dans la prise de décision des présidents d'entreprise ?* Université de Sherbrooke.
- Nizet, J. et Rigaux, N. (2014). II / La métaphore théâtrale (vol. 2e éd., p. 19-34). *La Découverte*. <https://www.cairn.info/la-sociologie-de-erving-goffman--9782707179111-p-19.htm>
- Nollet, J. (2019). 3. L'économie hybride de la « communication de crise » : une cristallisation des principes contradictoires de la communication ministérielle. Dans P. Aldrin, N. Hubé, C. Ollivier-Yaniv et J.-M. Utard (dir.), *Les mondes de la communication publique : Légitimation et fabrique*

symbolique du politique (p. 59-75). Presses universitaires de Rennes.

<http://books.openedition.org/pur/71789>

Normand, A. (2014). Proposition pour l'induction en analyse du discours.

Approches inductives: Travail intellectuel et construction des connaissances,
1(1), 11-37. [10.7202/1025744ar](https://doi.org/10.7202/1025744ar)

Oger, C. (2003). Communication et contrôle de la parole : de la clôture à la mise
en scène de l'institution militaire. *Quaderni*, 52(1), 77-92.
[10.3406/quad.2003.1582](https://doi.org/10.3406/quad.2003.1582)

Oger, C. (2005). L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives
et problématiques socio-anthropologiques. *Langage et société*, 114(4),
113-128. [10.3917/l.s.114.0113](https://doi.org/10.3917/l.s.114.0113)

Oger, C. (2013). Formes et périmètres de l'interdisciplinarité : l'exemple de
l'analyse des discours institutionnels. *Cahiers de recherche sociologique*,
(54), 17-37. [10.7202/1025991ar](https://doi.org/10.7202/1025991ar)

Oger, C. et Ollivier-Yaniv, C. (2003a). Analyse du discours institutionnel et
sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours
institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, (71), 125-145.
[10.4000/mots.8423](https://doi.org/10.4000/mots.8423)

Oger, C. et Ollivier-Yaniv, C. (2003b, 28 juillet). *Du discours de l'institution aux
discours institutionnels. Vers la constitution de corpus hétérogènes*. 1re
Conférence internationale francophone en sciences de l'information et de la
communication (CIFSIC), Bucarest.

Oger, C. et Ollivier-Yaniv, C. (2006). Conjurer le désordre discursif. Les procédés
de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les
langages du politique*, (81), 63-77. [10.4000/mots.675](https://doi.org/10.4000/mots.675)

- Ollivier-Yaniv, C. (1997). Avant-propos : L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale. *Quaderni*, 33(1), 75-83.
- Ollivier-Yaniv, C. (2008). *La communication comme outil du gouvernement. Définitions et enjeux de la politique du discours*. Université Paris 12 Val-de-Marne.
- Ollivier-Yaniv, C. (2010a). De l'opposition entre « propagande » et « communication publique » à la définition de la politique du discours : proposition d'une catégorie analytique. *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, (72), 87-99. [10.4000/quaderni.492](https://doi.org/10.4000/quaderni.492)
- Ollivier-Yaniv, C. (2010b). Discours politiques, propagande, communication, manipulation. *Mots. Les langages du politique*, (94), 31-37. [10.4000/mots.19857](https://doi.org/10.4000/mots.19857)
- Ollivier-Yaniv, C. (2010c). L'action publique contre le tabac : paradoxe discursif et enjeux politiques de la communication institutionnelle. Dans *La santé dans l'espace public* (p. 69-77). Presses de l'EHESP. [10.3917/ehesp.romei.2010.01.0069](https://doi.org/10.3917/ehesp.romei.2010.01.0069)
- Ollivier-Yaniv, C. (2013). Communication, prévention et action publique : proposition d'un modèle intégratif et configurationnel. Le cas de la prévention du tabagisme passif. *Communication & langages*, 176(2), 93-111. [10.4074/S0336150013012064](https://doi.org/10.4074/S0336150013012064)
- Ollivier-Yaniv, C. (2014). La communication publique communication d'intérêt général et exercice du pouvoir. Dans *Sciences de l'information et de la communication* (vol. 2e éd., p. 103-118). Presses universitaires de Grenoble. <https://www.cairn.info/sciences-de-l-information-et-de-la-communication--9782706118197-p-103.htm>

- Ollivier-Yaniv, C. (2015). La communication publique sanitaire à l'épreuve des controverses. *Hermès, La Revue*, 73(3), 69-80.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147-181. [10.7202/1002253ar](https://doi.org/10.7202/1002253ar)
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Paquay, M. (2020, 25 mars). Le choc économique du Covid-19 « exacerbe des fragilités déjà existantes » en Belgique. *RTBF Info*. https://www.rtb.be/info/economie/detail_le-choc-economique-du-covid-19-exacerbe-des-fragilites-deja-existantes-en-belgique?id=10466809
- Pasquier, M. (2011). *Communication publique*. (1re éd.). De Boeck. <http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=cat04883a&AN=she.i9782804165840&lang=fr&site=eds-live>
- Ponciau, L. (2020, 25 mai). Un Belge confiné sur deux en situation de mal-être psychologique. *Le Soir Plus*. <https://www.lesoir.be/302704/article/2020-05-25/un-belge-confine-sur-deux-en-situation-de-mal-et-re-psychologique>
- Poussel, M. (2020, 13 mars). Coronavirus : énorme audience pour Emmanuel Macron, 24,8 millions de Français devant leur poste. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/coronavirus-22-millions-de-francais-devant-emmanuel-macron-une-audience-record-13-03-2020-8279064.php>
- Prince, V. (2018). *La gestion de crise gouvernementale à l'ère de la diversité médiatique*. Université Laval.

- Rchika, T. (2016). *Les traces d'aujourd'hui sont-elles les risques de demain ? Analyse des traces laissées sur Twitter par les 10 premières entreprises du Global Reprtrak®*. Université Catholique de Louvain.
- Richer, J. (2020, 17 mars). Enfin une grosse décision d'Ottawa. *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/03/16/en-direct-covid-19-point-de-presse-de-justin-trudeau>
- Roginsky, S. (2012). « Parler neutre » ou « parler vrai » ? Polyphonie des discours sur les réseaux sociaux numériques : le cas des institutions européennes. *Pyramides*, 24(2), 29-62.
- Roman, J. (2018). *La communication du président de la République depuis l'élection d'Emmanuel Macron*. Université de Lille.
- RTBF. (2020, 10 février). Coronavirus: la période d'incubation pourrait aller jusqu'à 24 jours, selon des scientifiques chinois. *RTBF Info*. https://www.rtf.be/info/societe/detail_coronavirus-la-periode-d-incubation-pourrait-aller-jusqu-a-24-jours-selon-des-scientifiques-chinois?id=10429441
- Sallé, C. (2020, 14 avril). 36,7 millions de Français devant Emmanuel Macron à la télévision, un record. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/medias/36-7-millions-de-francais-devant-emmanuel-macron-a-la-television-un-record-20200414>
- Stabel, C. (2018). *La communication de crise à l'ère des réseaux sociaux. Étude de cas : les communications de crise de Brussels Airport sur Twitter lors des attentats du 22 mars 2016*. KU Leuven.

Vicente Perez, J. (2020). L'ethos aux temps de la colère. Analyse de l'image d'Emmanuel Macron dans son discours du 10 décembre 2018 face aux « gilets jaunes ». *Cédille revista de estudios franceses*, (17), 439-478.

Wagener, A. (2018). Réactions post-attentats en France et en Belgique : étude comparative des discours de l'exécutif politique. *Mots. Les langages du politique*, 116(1), 111-130.

Xaillé, A. (2020, 12 février). Coronavirus Chinois : ce qu'il faut retenir en dates clés. *TopSanté*. <https://www.topsante.com/medecine/troubles-orl/coronavirus-chinois-dates-epidemie-635032>

Zémor, P. (2008). *La communication publique* (vol. 4e éd.). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-communication-publique--9782130564102.htm>

ANNEXES

Annexe 1 : Grilles de codage de la mise en scène des discours constituant notre corpus

Belgique

Scene & Setting	Gouvernement	belge
	Date de l'allocution	12 mars 2020
	Heure de début	22 h 25
	Durée	14'17''
	Lieu	16 rue de la loi, Bruxelles (siège du Gouvernement fédéral)
	Décor	Salle de conférence : grand bureau placé sur une estrade avec côte à côté certains membres du Conseil national de sécurité. Derrière eux se trouve un fond blanc, avec au niveau de la tête un trait noir, jaune et rouge sur lequel est marqué en répétition Belgïe Belgique. De chaque côté du bureau, on retrouve également à l'extérieur le drapeau européen et à l'intérieur le drapeau belge.
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	8 politiciens + journalistes et photographes De gauche à droite de l'écran - Rudi Vervoort (Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale) - Pierre-yves jeholet (Ministre-Président de la fédération Wallonie-Bruxelles) - Elio Di Rupo (Ministre-Président de la Région wallonne) - Sophie Wilmès (Première ministre) - Jan Jambon (Ministre-Président flamand) - Oliver Paasch (Ministre-Président de la communauté germanophone) - Maggie de Block (ministre fédérale des Affaires sociales, de la Santé publique, de l'Asile et de la Migration) Pieter de Crem (Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur)
	Le code vestimentaire	Aucun code vestimentaire a priori : costume et chemise pour les hommes, excepté Di Rupo qui porte un col roulé + 3 avec cravate et Vervoort sans. Pour les femmes, Blazer noir + chemise grise pour Wilmes et chemise noire et foulard orange pour de Block
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton empathique utilisé par Wilmès pour adresser ses condoléances aux familles des victimes et son soutien au personnel médical - neutralité pour délivrer des informations importantes de manière succincte - fermeté et leadership « En ce qui concerne les écoles, nous souhaitons.. et ça se passera comme ça ! »

Instrumentalities	Outil de communication	Conférence de presse
	Cadrage	Cadrage sur Sophie Wilmès au niveau de la poitrine avec par moment des plans larges pour apercevoir les autres membres du Conseil national de sécurité. Également des plans sur les journalistes en train de prendre des notes
Norms	Rites/habitudes	Les mêmes informations répétées en alternance en français et en néerlandais

Scene & Setting	Gouvernement	belge
	Date de l'allocution	17 mars 2020
	Heure de début	20 h 28
	Durée	12'02''
	Lieu	16 rue de la loi, Bruxelles (siège du Gouvernement fédéral)
	Décor	Identique à la 1ere allocution
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	6 politiciens + journalistes et photographes - Rudi Vervoort (Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale) - Pierre-Yves Jeholet (Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles) - Elio Di Rupo (Ministre-Président de la Région wallonne) - Sophie Wilmès (Première ministre) - Jan Jambon (Ministre-Président flamand) - Oliver Paasch (Ministre-Président de la Communauté germanophone)
	Le code vestimentaire	Les 5 hommes en costume et chemise, R. Vervoort sans cravate, Di Rupo avec un nœud papillon S. Wilmès : blazer noir et chemise blanche
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton professoral : énumération de fait - Ton empathique à la fin : « je suis consciente de la difficulté de ce qui vous aient demandé, mais vous devez comprendre... » + « prenez soin de vous, prenez soin des autres »
Instrumentalities	Outil de communication	Conférence de presse
	Cadrage	Cadrage plan large au début où l'on aperçoit les différents participants à la conférence. Puis, cadrage fixe sur S. Wilmès au niveau de la taille. On la voit donc lire ses notes disposées sur un bureau
Norms	Rites/habitudes	Les mêmes informations répétées en alternance en français et en néerlandais

Scene & Setting	Gouvernement	belge
	Date de l'allocution	27 mars 2020
	Heure de début	18 h 15
	Durée	17'57''
	Lieu	16 rue de la Loi, Bruxelles (siège du Gouvernement fédéral)
	Décor	Identique aux 2 premières allocutions
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	6 politiciens + journalistes et photographes + 2 interprètes (nouveau) De gauche à droite : - Rudi Vervoort (Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale) - Pierre-Yves Jeholet (Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles) - Elio Di Rupo (Ministre-Président de la Région wallonne) - Sophie Wilmès (Première ministre) - Jan Jambon (Ministre-Président flamand) - Oliver Paasch (Ministre-Président de la Communauté germanophone) - Deux interprètes en langue des signes (français et néerlandais) dans un sous-écran on peut voir qu'ils se trouvent dans une pièce à côté de la salle de conférence puisqu'on aperçoit les hommes politiques derrière eux
	Le code vestimentaire	Les 5 hommes en costume et chemise avec une cravate, excepté E. Di Rupo avec un nœud papillon S. Wilmès, blazer et chemise blanche Les deux traducteurs tout en noir
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton empathique avec condoléances pour les gens ayant perdu des proches et remerciement aux Belges pour avoir respecté les consignes de sécurité - Ton stricte/autoritaire en menaçant les personnes qui ne respectent pas les consignes de sécurité
Instrumentalities	Outil de communication	Conférence de presse
	Cadrage	Idem discours précédent : Cadrage plan large au début où l'on aperçoit les différents participants à la conférence puis cadrage fixe sur Sophie Wilmes au niveau de la taille
Norms	Rites/habitudes	Les mêmes informations répétées en alternance en français et en néerlandais + « prenez soin de vous et prenez soin des autres » qui devient la phrase de clôture pour la deuxième fois.

Scene & Setting	Gouvernement	belge
	Date de l'allocution	15 avril 2020
	Heure de début	17 h 45
	Durée	26'10''
	Lieu	16 rue de la Loi, Bruxelles (siège du Gouvernement fédéral)
	Décor	Le même que pour les allocutions précédentes
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	6 politiciens + 2 interprètes – les journalistes et photographes qu'on ne voit plus De gauche à droite : - Oliver Paasch (Ministre-Président de la Communauté germanophone) - Rudi Vervoort (Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale) - Elio Di Rupo (Ministre-Président de la Région wallonne) - Sophie Wilmès (Première ministre) - Jan Jambon (Ministre-Président flamand) - Pierre-Yves Jeholet (Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles) Deux traducteurs dans un sous-écran où l'on peut apercevoir les autres participantes derrière eux. On remarque que Paasch a été changé de place.
	Le code vestimentaire	Tous les hommes en costume (de différentes couleurs) et chemise blanche + cravate. Excepté E. Di Rupo toujours en nœud papillon Sophie Wilmès : blazer noir et chemise blanche (3e fois d'affilé, ça devient quelque chose de ritualisé) Les interprètes vêtus entièrement de noir
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton plus solennel - Ton empathique par moment
Instrumentalities	Outil de communication	Conférence de presse
	Cadrage	Débute avec un cadrage large sur l'ensemble des membres du CNS puis cadrage fixe sur Sophie Wilmès au niveau de la taille
Norms	Rites/habitudes	- La répétition en français et néerlandais - « Prenez soin de vous et prenez soin des autres » en clôture

Scene & Setting	Gouvernement	belge
	Date de l'allocution	24 avril 2020
	Heure de début	21 h 55
	Durée	57'16''
	Lieu	16 rue de la Loi, Bruxelles (siège du Gouvernement fédéral)
	Décor	Identique aux autres allocutions

Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	6 politiciens + 2 interprètes De gauche à droite : - Oliver Paasch (Ministre-Président de la Communauté germanophone) - Rudi Vervoort (Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale) - Elio Di Rupo (Ministre-Président de la Région wallonne) - Sophie Wilmès (Première ministre) - Jan Jambon (Ministre-Président flamand) - Pierre-Yves Jeholet (Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles) - Deux traducteurs dans un sous-écran. Changement notable : Le traducteur francophone est remplacé par une femme. Les deux traducteurs sont toujours vêtus entièrement de noir, mais ne sont plus au même endroit. Ils sont désormais devant un fond noir.
	Le code vestimentaire	Tous les hommes en costumes (différentes couleurs), chemise blanche et cravate, excepté Di Rupo avec un nœud papillon Sophie Wilmès : blazer noir et chemise blanche Les deux interprètes toujours entièrement vêtus de noir
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	Plus solennel, mais contrebalancé par des touches plus légères : - « Vous le savez, quand ce n'est pas autorisé, ce n'est pas permis » avec un grand sourire - « En ce qui concerne les écoles, vous le savez ce n'est pas du tout, mais alors pas du tout, une compétence fédérale » aussi avec un grand sourire pour montrer la complexité du système belge
Instrumentalities	Outil de communication	Conférence de presse
	Cadrage	Début par un cadrage plan large afin de voir l'ensemble des membres du Conseil national de sécurité . Pendant le discours cadrage fixe au niveau de la taille sur Sophie Wilmès Format particulier : écran divisé en 3 : une moitié de l'écran affichant un PowerPoint, l'autre moitié étant divisée en deux avec au-dessus Sophie Wilmès toujours en cadrage au niveau de la taille et l'autre moitié réservée aux traducteurs en langue des signes
Norms	Rites/habitudes	Lorsque Sophie Wilmès s'exprime en français, le PowerPoint est en néerlandais et inversement. On ne remarque plus de répétition des informations dans les deux langues, mais de la complémentarité. Sauf pour la conclusion Par contre, pour les Ministres-Présidents c'est exactement les mêmes infos qui sont répétées en français et en néerlandais. Phrase de clôture habituelle : « prenez soin de vous et prenez soin des autres »

France

Scene & Setting	Gouvernement	Français
	Date de l'allocution	12 mars
	Heure de début	20 h
	Durée	27'10''
	Lieu	Palais de l'Élysée (siège de la présidence de la République et résidence officielle du Président)
	Décor	Arrière-plan couvert de dorures ainsi que le drapeau européen et celui français à sa droite
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	- Emmanuel Macron, Président de la République - Une interprète en langue des signes incrustée dans un petit encadré sur fond transparent à la gauche de Macron 
	Le code vestimentaire	- E. Macron : costume bleu marine, chemise blanche, cravate noire + la Légion d'honneur sur son col - Interprète vêtue entièrement de noir
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton solennel et paternaliste
Instrumentalities	Outil de communication	Communication retransmise en direct avec prompteur + retranscription de l'énoncé en temps réel
	Cadrage	Cadrage fixe sur E. Macron au niveau de la poitrine
Norms	Rites/habitudes	- Phrase d'introduction : « Française, Français, mes chers compatriotes » - Répétition de la phrase : quoi qu'il en coûte - Phrase de clôture : vive la République, vive la France + Hymne national français avec une vue qui avance lentement sur l'Élysée, monte vers le drapeau français puis vue se fixe sur le ciel

Scene & Setting	Gouvernement	français
	Date de l'allocution	16 mars
	Heure de début	20 h
	Durée	21'25''
	Lieu	Palais de l'Élysée (siège de la présidence de la République et résidence officielle du Président
	Décor	Le même : arrière-plan couvert de dorures ainsi que le drapeau européen et le drapeau français à sa droite
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	- E. Macron, Président de la République - Une interprète toujours incrustée dans un fond transparent à la gauche du Président
	Le code vestimentaire	- E. Macron : le même costume : bleu marine, chemise blanche et cravate noire + Légion d'honneur sur le col - L'interprète habillée en noir : identique
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton solennel dans la description de la situation - Ton moralisateur, paternaliste quant aux blâmes à ceux qui ne respectent pas les consignes - Ton martial et métaphore de la guerre pour parler de la crise (« nous sommes en guerre » utilisée à 6 reprises
Instrumentalities	Outil de communication	Communication retransmise en direct avec prompteur + retranscription de l'énoncé en temps réel (identique)
	Cadrage	Cadrage fixe/serré sur le président au niveau de la poitrine (identique)
Norms	Rites/habitudes	- Début : Face à l'Élysée avec la caméra qui avance lentement comme si l'on se dirigeait vers l'intérieur + Inscription « Déclaration du Président de la République » et le sceau officiel incrusté sur l'image - Phrase d'introduction : « Française, Français, mes chers compatriotes. » - Phrase de clôture : « vive la République, vive la France » + Hymne national français avec une vue qui avance lentement sur l'Élysée, monte vers le drapeau français puis se fixe sur le ciel

Scene & Setting	Gouvernement	français
	Date de l'allocution	13 avril 2020
	Heure de début	20 h
	Durée	27'45''
	Lieu	Palais de l'Élysée
	Décor	Arrière-plan couvert de dorures + drapeau européen et drapeau français à la droite du Président (identique)
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	- E. Macron, Président de la République - Une interprète en langue des signes (incrustée via un fond transparent à la gauche du Président)
	Le code vestimentaire	- E. Macron : Costume bleu marine, chemise blanche et cravate noire + Légion d'honneur sur le col (identique) - Interprète : entièrement en noir
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	- Ton solennel, mais plus humble en disant qu'il y a eu des erreurs et qu'ils ne savent pas tout
Instrumentalities	Outil de communication	Communication retransmise en direct à la télévision avec un prompteur + retranscription en temps réel de l'énoncé
	Cadrage	Toujours le même : cadrage fixe sur le Président au niveau de la poitrine
Norms	Rites/habitudes	- Début : Face à l'Élysée avec la caméra qui avance lentement comme si l'on se dirigeait vers l'intérieur du bâtiment + Inscription « Déclaration du Président de la République » et le sceau officiel incrusté sur l'image - Phrase d'introduction : « Française Français, mes chers compatriotes » - Phrase de clôture : « vive la République, vive la France » + Hymne national français avec une vue qui avance lentement sur l'Élysée, monte vers le drapeau français puis se fixe sur le ciel

Canada

Scene & Setting	Gouvernement	canadien
	Date de l'allocution	11 mars 2020
	Heure de début	9 h (Local : Ottawa)
	Durée	7'22''
	Lieu	Amphithéâtre de la presse à Ottawa
	Décor	Fond noir avec 7 drapeaux canadiens, ainsi qu'un pupitre noir depuis lequel le Premier ministre Trudeau prend la parole
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	- En avant-plan : • le Premier ministre Justin Trudeau - En arrière-plan et de gauche à droite • Chrystia Freeland (Vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales) • Patty Hadju (ministre de la Santé) • Theresa Tam (chef de l'Agence de la santé publique du Canada) • Bill Morneau (ministre des Finances)
	Le code vestimentaire	Pas de code vestimentaire a priori : - Justin Trudeau : costume gris, cravate grise et chemise blanche pour Trudeau. - P. Hadju et C. Freeland : blazer noir et chemisier noir pour - T. Tam : blazer à carreaux et t-shirt noir - B. Morneau : costume bleu, cravate bleue et chemise blanche
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	La tonalité est très calme et naturelle. Le Premier ministre s'en tient à décrire les faits et les choses mises en place par le gouvernement. Limite un peu monotone.
Instrumentalities	Outil de communication	Point presse avec lecture de notes
	Cadrage	Cadrage large et fixe au niveau de la taille et de $\frac{3}{4}$ face. Jamais, Justin Trudeau ne nous regarde directement 
Norms	Rites/habitudes	Le texte en alternance en français et en anglais. L'anglais et le français en complément et non en répétition

Scene & Setting	Gouvernement	canadien
	Date de l’allocution	16 mars 2020
	Heure de début	Entre 11 h et 11 h 30
	Durée	12’45’’
	Lieu	Devant le Rideau Cottage (Résidence du Premier ministre Trudeau) à Ottawa
	Décor	Devant la maison. On y voit seulement la rampe d’escalier ainsi que le mur. Justin Trudeau se trouve, quant à lui, derrière un pupitre avec une feuille d’érable symbole du Canada.
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	Justin Trudeau, Premier ministre canadien
	Le code vestimentaire	Manteau noir, chemise bleue ainsi qu’une cravate bleue
Ends	Autre grille	Concerne l’énoncé
Key	La tonalité	- Toujours un ton très calme et simple description des faits. Très monotone. - Plus strict et autoritaire à un moment : « je veux être clair, si vous êtes à l’étranger, rentrez chez vous »
Instrumentalities	Outil de communication	Point presse avec lecture de notes
	Cadrage	Cadrage large et fixe au niveau de la taille et de $\frac{3}{4}$ face. Jamais, il ne nous regarde directement 
Norms	Rites/habitudes	Le texte en alternance en français et en anglais. L’anglais et le français en complément, mais également en répétition pour l’annonce de nouvelles mesures strictes.

Scene & Setting	Gouvernement	canadien
	Date de l'allocution	11 avril 2020
	Heure de début	Entre 11 h et 11 h 30
	Durée	5'25''
	Lieu	Rideau Cottage (Résidence du Premier ministre)
	Décor	Changement : le Premier ministre est désormais devant sa porte d'entrée + un pupitre avec écrit Canada.Ca/coronavirus ainsi que Canada.ca/Le-coronavirus
Participants	Participants et leur rôle dans la situation de communication	Justin Trudeau, Premier ministre canadien
	Le code vestimentaire	Même manteau, même chemise, cravate différente
Ends	Autre grille	Concerne l'énoncé
Key	La tonalité	La tonalité est très calme et naturelle. Le Premier ministre s'en tient à décrire les faits et les choses mises en place par le gouvernement. Limite un peu monotone.
Instrumentalities	Outil de communication	Point presse avec lecture de notes
	Cadrage	Le cadrage change. Toujours fixe et au niveau de la taille, mais dorénavant de face. 
Norms	Rites/habitudes	Le texte en alternance en français et en anglais. L'anglais et le français en complément, mais pas en répétitions sauf pour les consignes, nouvelles mesures

Annexe II : Verbatim des discours constituant notre corpus

Allocution Conseil national de sécurité du 12 mars 2020

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct à la télévision) : Bonsoir à tous.

(Sophie Wilmès en français) : Bonsoir. Je vous remercie pour votre présence, je vous remercie pour votre patience. Avant toute chose, je souhaite commencer cette prise de parole pour adresser, au nom de chacune et chacun d'entre nous ici présent, nos sincères condoléances aux familles et aux proches des premières victimes belges du coronavirus. Nous avons aussi une pensée pour les malades, mais aussi pour leurs proches. On sait que ce ne sont pas des situations qui sont simples.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Nous pensons aux victimes du coronavirus et nous pensons à leurs proches. Nos pensées vont également aux personnes qui sont malades, et nous espérons que ces personnes guériront rapidement.

(Sophie Wilmès en français) : Je veux également commencer par exprimer encore toute notre gratitude et notre soutien au personnel médical qui fait preuve d'un engagement, on le sait, hors du commun pour le bien commun et dans des circonstances qui ne sont pas toujours simples. Je mesure en effet toute la difficulté de leur tâche.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Je voudrais également remercier tout le personnel médical. Leurs efforts sont incroyables. Ces gens travaillent pour tous les Belges, et je me rends bien compte de l'énergie et des efforts qu'ils doivent faire.

(Sophie Wilmès en français) : Vous le savez la situation relative au covid-19 évolue rapidement dans le monde, mais en Belgique aussi, et il va sans dire que la situation sanitaire d'il y a quelques jours n'est évidemment pas celle d'aujourd'hui et n'est-ce pas celle de demain. Et nous le savons, car nous suivons de manière très précise, heure après heure, la situation grâce à nos différents services que je souhaite aussi remercier. Je vous rappelle que le dernier bilan communiqué ce matin par le SPF santé est de 399 cas répartis comme ceci : 255 en Flandre, 45 en Wallonie et 98 à Bruxelles. Ce travail est évidemment indispensable... travail de monitoring pour prendre les bonnes décisions au bon moment.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Je répète. Nous suivons cette situation de très près, et ce depuis le début. Nous avons toujours été vigilants. Nous avons toujours continué à contrôler. Ce n'est qu'en contrôlant qu'on pourra prendre les bonnes décisions au bon moment.

(Sophie Wilmès en français) : C'est parce que l'on fait ce travail, et qu'au vu des derniers développements, un risk assesment groupe as été convoqué en début d'après-midi, et il était suivi d'un risque management groupe qui a, comme à son habitude, remis des conclusions et des recommandations dans la gestion du covid-19 dans notre pays et je tiens aussi à les remercier pour leur travail.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Je tiens à vous rappeler que ces groupes sont composés d'experts, de scientifiques dans le domaine des soins de santé. Depuis le début, nous avons pris des mesures basées sur leurs expertises scientifiques. Je tiens à le souligner parce

que c'est vraiment très important. En ce qui concerne les mesures, nous pensons toujours en termes d'efficacité et de proportionnalité.

(Sophie Wilmès en français) : La question du timing est aussi très importante. C'est la raison pour laquelle dans la foulée de ces réunions, j'ai décidé d'organiser un conseil national de sécurité en vue de prendre connaissance immédiatement des recommandations de ces groupes d'experts, et d'agir aussitôt qu'en cela s'avère nécessaire. Une fois de plus, j'ai tenu à ce que ce CNS soit ouvert aux ministres-présidents, car je suis convaincue que seules la collaboration et la coordination sont les véritables clés de notre réussite. Nous sommes passés à ce qu'on appelle en phase fédérale, ce qui veut dire que l'ensemble des décisions sont prises par un comité de gestion au sein du centre de crise où sont représentés la Première ministre, mais aussi, entre autres, des Ministres-Présidents. Nous avons tenu chacune et chacun d'entre nous à ce que ça se passe comme ça. Ce... cette phase fédérale, par son fonctionnement, assure une meilleure coordination et une meilleure information sur les mesures prises par les différentes entités.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Je voudrais rappeler ici que c'est quelque chose que nous devons traverser ensemble. Nous devons tous le faire ensemble, et tous les niveaux de pouvoir politique doivent veiller à ce que les mesures qui sont prises... que ces mesures soient vraiment appliquées. Si on veut être efficace, c'est la condition sine qua non, et c'est là un appel que je lance à nouveau ce soir. J'espère que cet appel sera entendu. En effet, ce soir nous avons décidé de prendre un certain nombre de mesures supplémentaire.

(Sophie Wilmès en français) : Premièrement, vous informer que nous restons, sur le plan sanitaire, en phase 2. La phase 2, comme on vous l'a déjà plusieurs fois expliquée, c'est bien la phase où nous essayons de contenir la dispersion et la multiplication du virus dans notre pays. Cet objectif reste plein et entier.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Nous voulons veiller à ce que les personnes, des personnes qui n'entreraient pas en contact les unes avec les autres, et bien ces personnes ne doivent pas entrer en contact avec les autres maintenant. Il faut éviter que le virus ne se propage d'une communauté à l'autre.

(Sophie Wilmès en français) : Il faut donc éviter que les personnes qui n'ont pas de raison de rentrer en contact entre elles ne le font pas, et donc d'éviter que le virus ne se propage entre ce qu'on appelle les communautés sociales.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Alors en ce qui concerne les mesures.

(Sophie Wilmès en français) : Toutes les activités récréatives, qu'elles soient récréatives donc, sportives, culturelles folklorique, peu importe leur taille ou leur nature, qu'elle soit de manière publique ou privée sont annulées. Il en va de même pour les discothèques, les cafés les restaurants entre autres qui doivent être fermés.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Alors les mesures à propos du télétravail et des réunions sont en vigueur, et si possible, ces mesures doivent encore être renforcées. C'est très important. Les magasins qui fournissent des services essentiels resteront ouverts en semaine et le week-end comme d'habitude. Je pense ici aux pharmacies. Je pense à l'alimentaire.

(Sophie Wilmès en français) Les autres magasins seront ouverts et resteront ouverts pendant la semaine, mais seront fermés pour le week-end. En ce qui concerne les écoles, nous souhaitons et nous demandons (long silence) et ça se passera comme ça nous le souhaitons, c'est la décision que nous avons prise, que les leçons soient suspendues. Les cours sont donc suspendus. L'encadrement des enfants sera assuré au moins pour les personnes qui sont elles-mêmes, qui travaillent eux-mêmes dans le domaine des soins. Pour les enfants dont il n'est pas possible d'organiser une garde autre que par des personnes âgées, je vous rappelle que le risque, le groupe à risque important, c'est bien les personnes âgées. L'idée ce n'est pas que ses enfants soient gardés par leurs grands-parents, donc les familles qui ne peuvent pas organiser une garde en dehors de leurs grands-parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles. Trouveront aussi une solution ceux, les enfants dont la... dont les parents ont comme fonction des... euuuuuhh, du du, une fonction en, excusez-moi, en sécurité publique. Et quand je dis au moins, ça veut dire que bien entendu il ne s'agit pas d'une règle rigide, il s'agit d'une règle qui vise à faire en sorte que les écoles ne donnent plus cours, mais que les parents qui se trouvent en difficulté soient quand même rencontrés dans leurs difficultés, mais que surtout que cette règle n'empêche pas les hôpitaux, les centres de soin, les maisons de repos de fonctionner normalement parce que les parents de ces enfants-là devraient tout d'un coup se retrouver à la maison pour garder leurs enfants. Ce n'est évidemment pas l'objectif puisque vous vous souviendrez que l'objectif est le suivant : d'une part, ralentir la dispersion pour permettre à nos services de soins de pouvoir absorber la demande de soin. Dès lors, nous avons vraiment besoin du personnel disponible. En ce qui concerne les crèches, elles restent ouvertes sans difficulté. Ces mesures sont d'application et seront d'application à minuit dans la nuit de vendredi à samedi. Ça permettra à d'aucuns de prendre ses dispositions, et elles seront valides jusqu'au 3 avril inclus, vieille donc des vacances de Pâques. Je voudrais aussi rajouter un point sur les seigneurs... les seniors, donc les personnes âgées qui sont seules, s'il y a des mesures qui ont déjà été prises de manière importante pour les maisons de repos.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Il y a aussi des personnes âgées isolées, des personnes qui sont seules, chez elles à la maison, et nous insistons, et nous demandons à ces personnes de rester chez elles. Si ces personnes doivent faire leurs courses, elles devront le faire, mais il faut essayer de le faire la journée lorsqu'il y a peu de monde dans les magasins.

(Sophie Wilmes en français) : Les transports en commun continuent de circuler, mais nous recommandons évidemment leurs utilisations pour les déplacements indispensables. Souvenez-vous de notre recommandation que les entreprises puissent offrir à leurs travailleurs des horaires décalés de manière à ne pas congestionner ces mêmes transports en commun.

Encore une petite remarque si vous voulez bien. Si certains peuvent s'interroger sur la pertinence des mesures prises il y a quelques jours, car on en prend effectivement des nouvelles aujourd'hui, et bien je pense que c'est la démonstration que l'on rentre parfaitement dans la dynamique que l'on s'est instaurée, à savoir monitorer en temps réel la situation et prendre immédiatement les réponses nécessaires, efficaces et proportionnées au moment venu. Je dois le rappeler c'est, très important.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Aujourd'hui, je fais appel à la vigilance et à la responsabilité de tout un chacun.

(Sophie Wilmès en français) : Chacune et chacun d'entre nous, à son niveau, je l'ai déjà répété, on ne vous le répètera jamais assez, mais je vous encourage vous les médias aussi à le faire dès que vous le pouvez. Je vous encourage à son niveau à contribuer à limiter la propagation du virus en respectant des règles simples en matière d'hygiène personnelle par exemple. Je vous

encourage aussi à prendre soin de vos aînés. S'ils ne peuvent pas sortir vous pouvez par exemple leur apporter de quoi, de quoi vivre hein, de faire des courses pour eux. Par contre si vous êtes malade, je vous encourage aussi fortement à ne pas vous rendre en visite.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Tout le monde connaît le groupe à risque. Nous devons tous veiller à respecter les personnes les plus vulnérables finalement.

(Sophie Wilmès en français) C'est dans l'adversité, je pense, que nous devons montrer notre esprit de cohésion, notre solidarité et notre capacité à prendre nos responsabilités.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) C'est dans l'adversité que nous devons collaborer. Ensemble, il faut prendre nos responsabilités. Je vous remercie pour votre attention.

Allocution Conseil national de sécurité du 17 mars 2020

(Sophie Wilmès en français) Bonjour à toutes et à tous.

(Sophie Wilmès en néerlandais) Goedenavond iedereen. Bedankt om hier aanwezig zijn.

(Wilmès en néerlandais traduit en direct) Merci aux journalistes présents ici. Merci pour votre compréhension, nous avons dû limiter le nombre de personnes dans la salle bien entendu.

Le Conseil national de sécurité vient de se terminer et nous annonçons pour le pays donc un nouvel état de la situation en ce qui concerne le covid-19. Cette réunion nous a permis de prendre connaissance très rapidement des conclusions qui concernent la propagation du virus dans notre pays. Pour l'heure, et comme vous le savez, nous avons 1243 cas sur notre territoire, 746 cas en Flandre, 303 cas en Wallonie, 153 cas pour Bruxelles. 15 personnes sont guéries, mais malheureusement 10 personnes sont décédées. La situation évolue et donc nous sommes contraints de prendre des mesures sévères pour endiguer la propagation de ce virus. Je vous rappelle que nous avons déjà pris des mesures le 10 mars et ensuite le 12 mars. Ces mesures-là étaient déjà des mesures fortes sévères.

(Wilmès en Français) Un point important que je souhaiterais souligner. Tout d'abord, vous rappeler que les décisions sont motivées par l'excellent travail fourni par nos scientifiques et nos experts médicaux. Ils suivent attentivement la situation ici, mais aussi à l'étranger.

Il faut garder aussi à l'esprit que les décisions sont issues d'un accord entre toutes les entités du pays au sein du Conseil national... national de sécurité. C'est une collaboration forte qui s'est installée entre nous et je l'estime indispensable à la bonne gestion de la situation actuelle et comme vous pouvez le constater (silence), nous sommes ici représentants du fédéral, des entités fédérées, régions et communautés.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct à la télévision) : Je suis consciente que les décisions sont des décisions très difficiles. Ces décisions n'ont pas été prises à la légère. Ces décisions ont été prises parce que l'évolution de la situation nous y oblige. Et je tiens à m'adresser à la population belge, je tiens à m'adresser à chacun d'entre vous. Je voudrais vous dire merci. Merci parce que vous participez, à votre manière, aux efforts collectifs de la Belgique. Je vous dis merci parce que vous respectez les mesures qui ont été prises pour vous protéger, pour protéger les êtres qui vous sont chers. La réussite de notre lutte contre le covid-

19 est intimement liée aux efforts de tout un chacun et nous ne pouvons qu'insister sur ce fait-là.

(Sophie Wilmès en français) Il a donc été décidé lors de ce conseil national de sécurité de prendre des mesures renforcées. Les citoyens sont tenus de rester chez eux afin d'éviter au maximum des contacts en dehors de leur famille proche, sauf pour se rendre au travail, sauf pour les déplacements indispensables : aller chez le médecin, au magasin d'alimentation, à la poste, à la banque à la pharmacie pour prendre de l'essence ou aider des personnes dans le besoin. L'activité en plein air est autorisée et même recommandée, et elle peut s'exercer strictement avec un membre de la famille vivant sous le même toit ou un ami. Il est important de conserver une distance raisonnable entre les individus, et tous les rassemblements sont interdits.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct à la télévision) Et je répète en néerlandais maintenant. Les gens devront rester chez eux, et ce pour éviter tout contact avec le monde extérieur, sauf pour se rendre au travail pour le déplacement essentiel comme aller acheter de la nourriture, se rendre chez le médecin, chez le pharmacien, aller à la poste aller à la banque, prendre de l'essence, aider les personnes qui en auraient besoin. L'activité physique en plein air est autorisée et elle est même recommandée. Ça peut se faire avec un membre de votre famille ou avec un ou une amie, mais il est important de garder une distance entre les différentes personnes. Les entreprises indépendamment de leur taille devant organiser le travail à domicile pour toutes les fonctions pour lesquelles c'est possible. Les entreprises pour lesquelles ce n'est pas possible devront respecter au maximum les règles du social distancing, et ses règles s'appliquent pour l'exercice du métier, mais aussi pour le transport. Les entreprises qui ne pourront pas se conformer à ses règles devront fermer. Si les pouvoirs publics constatent que les règles en matière de social distancing ne sont pas respectées, c'est l'entreprise qui risque une amende lourde et si après cette amende l'entreprise refait la même chose et bien l'entreprise sera fermée. Ceci ne s'applique pas à certains secteurs essentiels, mais eux aussi devront veiller à ce que les règles en matière de social distancing soient respectées au mieux.

(Sophie Wilmès en français) : En français. Les entreprises, quel que soit le secteur, sont tenues d'organiser le télétravail pour toute fonction ou c'est possible sans exception. Pour celles pour qui cette organisation n'est pas possible, le respect de la distanciation sociale sera scrupuleusement respecté. Cette règle est d'applications à la fois dans l'exercice du travail et de... et dans le transport organisé par l'employeur. S'il est impossible pour des entreprises de respecter ses obligations, elles doivent fermer. Si les autorités constatent que les mesures de distanciation sociale ne sont pas respectées l'entreprise s'expose à une lourde amende dans un premier temps en cas de non-respect après la sanction l'entreprise devra fermer. Ses dispositions ne sont pas d'application pour les secteurs cruciaux et services essentiels. Ces derniers devront toutefois veiller à respecter dans la mesure du possible les règles de distanciation sociale. En ce qui concerne les magasins et commerces non essentiels, ils sont fermés à l'exception donc des magasins alimentaires, des pharmacies, des magasins pour animaux et des librairies. Par ailleurs l'accès aux grandes surfaces sera régulé avec un accès limité à un nombre précis de clients. Une personne par 10 mètres carrés à la fois et une présence de 30 minutes maximum afin de permettre à chacune et à chacun de pouvoir accéder au bâtiment. Les cafés devront impérativement rentrer leur mobilier de terrasse, les magasins de nuit peuvent rester ouverts jusqu'à 22 h en respectant les consignes en termes de distanciation sociale et en ce qui concerne les coiffeurs un client par salon sera autorisé à la fois.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Les magasins et les commerces qui ne sont pas essentiels resteront fermés à l'exception des magasins alimentaires des pharmacies, de magasin de nourriture pour animaux. De plus, l'accès au supermarché sera réglementé. L'accès sera limité à un nombre de clients spécifique : une personne par 10 mètres carrés, et l'on fera ses courses pendant 30 maximum. Il est essentiel que les cafés rentrent leur mobilier de terrasse, les magasins de nuit resteront ouverts jusqu'à 22 h tout en respectant les règles. Les règles en matière de distanciation sociale en ce qui concerne les coiffeurs, ce sera un client par fois. Les transports en commun devront s'organiser de manière à ce que la distanciation sociale puisse être garantie.

(Sophie Wilmès en française) : Les transports en commun doivent s'organiser de telle manière que la distanciation sociale peut être garantie. Les voyages en dehors de la Belgique qui ne sont pas considérés comme indispensables seront interdits jusqu'au 5 avril.

(Sophie Wilmès en néerlandais) Les voyages à l'étranger qui ne sont pas considérés comme étant essentiels seront interdits, et ce jusqu'au 5 mars prochain.

(Sophie Wilmès en français) Les marchés de plein air sont fermés. Les échoppes de nourriture sont autorisées uniquement là où elles sont indispensables.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) les marchés seront fermés, et ce qui est alimentaire ne sera autorisé que là où c'est indispensable. Les services de police veilleront à ce que ces mesures soient respectées strictement. Les mesures entreront en vigueur demain à midi, et seront applicables jusqu'au 5 avril.

(Sophie Wilmès en français) Les forces de l'ordre s'assureront du respect strict de ces règles, et ces mesures entreront en vigueur demain midi. Elles seront d'application jusqu'au 5 avril inclus.

Je suis pleinement consciente de l'effort qui vous est demandé et je mesure sa difficulté. Mais vous devez comprendre que c'est... cet effort est indispensable. C'est notre meilleure chance de mettre le plus rapidement possible cette épreuve derrière nous. Je sais que vous ne manquez pas de volontarisme et de courage. Je le vois au quotidien dans le dévouement de toutes ces personnes qui sont en première ligne dans la crise par exemple, et en particulier le personnel soignant, mais pas seulement je pense que nous devons faire preuve d'unité de solidarité d'entraide vis-à-vis de notre famille vis-à-vis de nos amis.

(Sophie Wilmes en Néerlandais) Veillez à ce que vos proches se sentent bien. En 2020, on a les technologies même si on se rend bien compte que ce n'est pas toujours facile à utiliser ou possible à utiliser. La distanciation sociale ne doit pas être synonyme d'exclusion sociale. C'est juste la distance physique et c'est temporaire, même si je sais combien c'est difficile.

(Sophie Wilmès en français) Vérifiez que vos proches se portent bien. La technologie nous le permet en 2020. Même si on réalise que ça n'est pas toujours possible, c'est essentiel dans ces moments de difficulté que ce qu'on appelle la distanciation sociale ne soit pas synonyme de coupure sociale, mais seulement d'éloignement physique de manière temporaire. Même si je sais que c'est très difficile.

Prenez soin de vous prenez soin des autres.

(Sophie Wilmès en néerlandais non traduit) Zorg goed voor jezelf, zorg goed voor anderen. Dank u wel.

(Sophie Wilmès en Français) Je vous remercie beaucoup.

Allocution Conseil national de sécurité du 27 mars 2020

(Sophie Wilmès en français) : Bonsoir à toutes et à tous

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Bonsoir à toutes et à tous

(Sophie Wilmès en français) : D'abord, vous remercier pour votre présence.

Un Conseil national de sécurité élargi aux ministres-présidents vient comme vous le savez de se terminer afin de faire le point sur la propagation du virus covid-19 en Belgique. Comme à notre habitude, nous avons pris une série de décisions qui s'appuient sur les recommandations des experts scientifiques et médicaux qui nous ont été fournies un peu plus tôt dans la journée. Avant de commencer, je vous rappelle le bilan qui était communiqué ce matin par le SPF Santé, 7284 personnes ont été testées positives au covid-19 dans notre pays selon la répartition suivante 4652 en Flandre 846 à Bruxelles 1621 en Wallonie. À l'heure actuelle, nous comptons 3042 personnes hospitalisées et 289 personnes sont, malheureusement, décédées.

J'aimerais exprimer aujourd'hui toute ma compassion à toutes ces familles et à leurs proches qui dans des circonstances très difficiles doivent vivre du mieux qu'ils peuvent ce deuil.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Je suis consciente que c'est particulièrement difficile, qu'il est particulièrement difficile pour les personnes qui ont récemment perdu un membre de leur famille, un ami, ils ont dû dire adieux dans des circonstances extrêmement difficiles et le processus de deuil sera différent et difficile lui aussi. Ce ne sera pas comme ils l'auraient voulu. Je tiens à présenter mes plus sincères condoléances.

Alors avant de commencer, je voudrais dire merci à tous les Belges, merci à vous tous pour les efforts que vous faites pour respecter les mesures que nous avons prises. J'ai déjà dit à plusieurs reprises que ce serait un effort de la collectivité. Tout le monde lutte à sa manière contre le coronavirus, soit en restant à la maison même quand il fait beau, soit, en acceptant qu'il est provisoirement impossible de se réunir et de se rassembler avec des amis, de la famille ou alors en se déplaçant un minimum, en se déplaçant uniquement pour le strict minimum. Tout le monde aime la liberté et je sais, je sais que nous demandons ici un sacrifice, mais la santé est et reste notre priorité.

(Sophie Wilmès en français) : Avant d'entrer dans le détail des mesures, je voulais remercier tous les Belges qui prennent sur eux et s'illustrent par leurs efforts. Chacun à son niveau participe à la lutte contre le coronavirus soit en restant à la maison alors qu'il fait beau soit en acceptant l'éloignement provisoire avec ses amis ou sa famille ou encore en limitant ses déplacements au strict nécessaire. Nous aimons tous notre liberté et c'est presque aller contre notre instinct, mais c'est plus que jamais indispensable de respecter ces mesures pour notre santé. À chaque prise de parole, je souhaite aussi remercier le personnel soignant. Je sais que ça peut paraître un peu répétitif, mais pour moi pour nous tous ici c'est indispensable. C'est important, car à l'heure actuelle il y a des milliers de femmes et d'hommes qui se battent contre la fatigue, l'angoisse, le stress pour remplir leurs devoirs envers leurs patients et je les en

remercie, nous les remercions. Je veux les rassurer sur un point ; l'ensemble des autorités du pays met tout en œuvre pour que votre protection soit aussi assurée même, on le sait, si la situation actuelle ne permet pas encore à chacun de pouvoir travailler dans les meilleures conditions. Nous le savons, nous ne l'acceptons pas et nous continuons de travailler pour corriger cette situation.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Chaque fois que je prends la parole, je tiens à dire merci au personnel soignant au risque de me répéter, mais, pour moi et pour nous tous, c'est quelque chose d'essentiel, c'est important parce qu'actuellement des milliers d'hommes et de femmes sont inquiets, sont stressés, sont fatigués, mais malgré tout cela, ils et elles continuent à soigner les patients et je les remercie du fond du cœur. Toutes les autorités de ce pays font tout ce qu'elles peuvent pour vous aider, pour protéger la santé même si la situation actuelle ne permet pas encore à tout le monde de travailler dans les meilleures circonstances. Nous le savons, mais nous n'acceptons pas faire et nous allons faire tout ce que nous pouvons pour que ça change.

(Sophie Wilmès en français) : Je salue également toutes les personnes qui continuent de faire fonctionner ce pays au quotidien. Que vous soyez conducteur de bus, agent de police que vous soyez employé dans un magasin alimentaire ou travaillez dans un service de sécurité, vous êtes nombreux et j'aimerais pouvoir tous vous citer. Sachez que votre rôle est essentiel dans notre société et nous vous remercions aussi pour votre travail.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Je tiens également à remercier toutes les personnes qui permettent à ce pays de fonctionner, les chauffeurs de bus, les agents de police, les personnes qui travaillent dans les magasins d'alimentation ou les gens de la sécurité. Vous êtes nombreux, j'aimerais pouvoir vous citer tous. Vous avez un rôle essentiel. Merci, merci pour ce que vous faites jour après jour.

(Sophie Wilmès en français) : Quelques éléments sur la situation actuelle. Les scientifiques nous rapportent que certains indicateurs démontrent un ralentissement de la croissance exponentielle de l'épidémie, c'est une bonne nouvelle. Néanmoins, tous s'accordent à dire qu'il est beaucoup trop tôt pour affirmer avec certitude que l'épidémie est sous contrôle. Nos efforts ne font donc que commencer et si nous relâchons maintenant, les conséquences pourraient être dramatiques.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Les scientifiques nous disent que certains indicateurs montrent, aujourd'hui, un ralentissement de la croissance exponentielle de l'épidémie et c'est là une bonne nouvelle, mais les scientifiques dissent aussi très clairement qu'il est encore beaucoup trop tôt d'affirmer que l'épidémie est sous contrôle. Les efforts ne font que recommencer. Si nous ralentissons nos efforts maintenant les conséquences pourraient être très lourdes.

(Sophie Wilmès en français) : C'est pourquoi, après discussion au sein du Conseil national de sécurité, il a été décidé que les mesures prises préalablement seront prolongées de deux semaines, donc jusqu'au 19 avril, et cette décision pourra être renouvelée de deux semaines jusqu'au 3 mai. La situation est, en tout en tout état de cause, évaluée en continu, vous le savez, et le CNS seront convoqué régulièrement pour faire le point sur la situation. Rappelez-vous que ces mesures sont la seule option à notre disposition aujourd'hui pour limiter la propagation du virus et nous ferons en sorte qu'elle soit respectée. En ce qui concerne les citoyens, je rappelle qu'ils sont tenus de rester chez eux. Seuls les déplacements nécessaires et pour raison urgente

sont autorisés, à savoir le trajet entre le domicile et le lieu de travail quand le télétravail n'est pas possible et les déplacements indispensables pour aller faire ses courses ou se rendre chez le médecin par exemple sont également autorisés. Pour rappel, les détails de ces mesures sont disponibles sur le site www.info-coronavirus.be. Pour l'activité physique en plein air, en plein air pardon, je tiens à préciser que l'objectif est bien de rester en mouvement et de pas s'installer par exemple dans les parcs pendant des heures. Les citoyens sont donc en dehors de leur domicile à ce moment-là le temps l'activité uniquement après ils sont tenus de rentrer chez eux. Ceux qui ne respectent pas ces règles seront sanctionnés. Il ne s'agit donc pas non plus de se rendre par exemple dans les Ardennes ou à la mer pour la journée. Je veux être très claire, en cas de non-respect de ces règles des sanctions sont et continueront à être appliquées. Nous mettrons, par ailleurs, en place à court terme, un système de perception immédiate des amendes. Je dois vous le dire, nous ne sommes plus au niveau de la prévention, le respect des règles est fondamental. Je sais que ça concerne qu'une minorité de personnes, néanmoins, il est indispensable que tout le monde joue le jeu sérieusement.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Après la discussion au CNS, il a été décidé que les mesures seront prolongées de deux semaines c'est-à-dire jusqu'au 19 avril ensuite ces mesures pourront être prolongées de deux semaines, et ce donc jusqu'au 3 mai. La situation est évaluée en continu. Alors en ce qui concerne les personnes, je tiens à rappeler que tout le monde doit rester à la maison. Seuls les déplacements essentiels sont autorisés c'est-à-dire le trajet maison lieu travail lorsque le télétravail n'est pas possible et puis des déplacements essentiels pour faire ses courses se rendre chez le médecin par exemple tout cela est autorisé et j vous rappelle que tous les détails sur ces mesures sont disponibles sur le site www.point-info-coronavirus.be. En ce qui concerne l'activité en plein air, je tiens à préciser que le but c'est de bouger et donc on ne peut pas s'asseoir des heures durant dans des parcs. Les gens peuvent quitter leur domicile, mais uniquement pendant la durée de leur activité. À la fin de l'activité, les personnes doivent rentrer chez elles. Les personnes qui ne respecteraient pas les règles seront sanctionnées. Le but n'est donc pas de se rendre dans les Ardennes ni à la mer d'ailleurs, pour une journée. À court terme, nous allons instaurer un système de perception immédiate des amendes. Ceci n'est plus une phase de prévention, que ce soit bien clair pour tous, c'est vraiment très important pour la santé de tout le monde. Je sais bien que seule une minorité des personnes est concernée par ceci, mais il est essentiel que tout le monde participe et prenne les mesures au sérieux. C'est quelque chose que nous devons faire tous ensemble. Malheureusement, il reste quelques personnes qui ne comprennent pas très bien la gravité de la situation et ces personnes font comme si elles ne comprenaient pas. Ainsi, elles mettent à mal tous nos efforts. Elles organisent des lockdown parties. Ces soirées ont des conséquences graves sur leur santé, sur la santé des autres. Bien entendu, de telles soirées ne sont pas possibles, ne sont pas admises. Ne sais que beaucoup de jeunes ne se sentent pas concernés et ne sont peut-être pas convaincus. Il est vrai que quand on est jeune on se sent un peu invincible, mais il y a 15 jours il y avait des jeunes dans les cafés et aujourd'hui certains d'entre eux se retrouvent en soins intensifs. C'est cela la réalité. Nous avons appris cela cette semaine.

(Sophie Wilmès en français) : Malheureusement, quelques citoyens n'ont pas compris la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ils font mine de ne pas comprendre. Dès lors, ils mettent en danger nos grands efforts en organisant les lockdown parties et ces fêtes ne sont pas anodines, elles ont les conséquences sanitaires importantes. Les fêtes appelées Lockdown sont un problème récurrent, c'est un problème qui reste présent et nous le regrettons. Elles restent bien entendu interdites, ça n'a pas changé et je sais qu'il y a beaucoup de jeunes qui ne se sentent pas concernés par le coronavirus ou ne sont peut-être pas encore convaincus. Quand on est jeune, on se sent évidemment invincible, mais, aujourd'hui, on a, en soins intensifs, des jeunes aussi et c'est une réalité et chacun doit être conscient. En ce qui concerne les entreprises,

je rappelle les règles générales. Le télétravail est obligatoire pour toutes les entreprises non essentielles. Seuls les travailleurs occupant des fonctions où le télétravail est réellement impossible peuvent se rendre sur le lieu de travail, à condition que les règles de distanciation sociale soient appliquées de manière stricte. Si ce n'est pas le cas, l'entreprise doit impérativement fermer. Et même si nous savons qu'une application stricte des mesures de distanciation sociale est difficile pour les secteurs cruciaux, nous insistons pour qu'elle soit respectée au maximum des possibilités, ça reste la règle. Des contrôles ont déjà eu lieu et continueront à être effectués. Les entreprises qui ne se conforment pas aux exigences seront sanctionnées et puis fermées, nous l'avons déjà exposé. Il faut tenter, effectivement, de garder notre pays en activité, mais la priorité c'est la santé des citoyens et certainement y compris celles et ceux qui travaillent.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Je répète en néerlandais. Alors, en ce qui concerne les entreprises, je répète le principe général. Le télétravail est obligatoire pour toutes les entreprises non essentielles. Les personnes qui exercent une activité pour laquelle le télétravail est vraiment impossible, ces personnes peuvent continuer à aller à leur entreprise à condition de respecter strictement les règles de distanciation sociale. Si tel n'est pas le cas, l'entreprise devra fermer. Donc le télétravail est obligatoire lorsque c'est possible, bien entendu, et ce pour toutes les entreprises. Nous savons qu'une application stricte des règles de distanciation sociale est difficile pour certains secteurs essentiels, mais nous insistons pour que tout le monde se conforme, dans la mesure du possible bien entendu, tout le monde doit se conformer aux règles. Il y a déjà eu des contrôles, il y en aura d'autres. Les entreprises qui ne respecteraient pas les règles seront sanctionnées ou alors elles devront fermer. Nous essayons, bien entendu, de garder l'activité au sein de pays, mais la priorité absolue, maintenant, c'est la santé des personnes est très certainement aussi des personnes au travail.

(Sophie Wilmès en français) : En ce qui concerne les écoles et particulièrement leur fonctionnement durant les vacances de Pâques, la règle reste la même. La garderie des enfants dans les écoles doit pouvoir être assurée pendant la période de Pâques également. Si ça s'avère vraiment impossible, une autre forme de garderie qui respecte les conditions suivantes peut être organisée à savoir, les enfants gardés ensemble jusqu'à présent devront continuer d'être pris en charge ensemble et ne pas être mélangés à d'autres enfants et les enfants seront de préférence pris en charge par des personnes avec qui ils ont déjà eu des contacts dernièrement.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : En ce qui concerne les écoles et leur fonctionnement pendant les vacances de Pâques, là aussi les règles restent inchangées c'est-à-dire que, durant cette période-là, il faut prévoir une possibilité de garderie pour les enfants. Si cela devait vraiment être impossible, une autre forme de garderie pourra être organisée, mais celle-ci devra répondre aux conditions suivantes. Premièrement, il faudra que les enfants qui étaient gardés ensemble restent ensemble. Il ne faudra pas mélanger ces enfants à d'autres enfants. Deuxièmement, il faudrait que les enfants soient gardés par les mêmes personnes, si c'est possible, avec lesquels ils étaient en contact récemment. La priorité ici c'est, bien entendu, de respecter ces règles et, dit madame, il y a un problème de numérotation de page, mais ce n'est pas grave. Alors, aujourd'hui, aujourd'hui, nous demandons à tous de faire preuve de courage, de faire preuve de patience. Nous devons nous soutenir les uns les autres. Soyons créatifs dans nos contacts avec nos amis, notre famille. Soyons créatifs aussi dans notre solidarité. Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

(Sophie Wilmès en français) : Aujourd'hui, nous vous demandons du courage et de la patience. Nous devons tous nous soutenir les uns les autres. Continuons à faire preuve de créativité pour

entretenir les liens sociaux et faire vivre les élans de solidarité que l'on observe pendant ces moments difficiles. Continuez à prendre soin de vous et continuez à prendre soin des autres. Je vous remercie.

(Sophie Wilmès en néerlandais) : Ik dank u.

Allocution Conseil national de sécurité du 15 avril 2020

(Sophie Wilmès en français) Bonjour à chacun et à chacune d'entre vous.
Mesdames et Messieurs,

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Mesdames et Messieurs, le 12 mars, après la réunion du Conseil national de sécurité, nous vous avons communiqué une série de décisions difficiles afin de nous protéger contre la rapide propagation du covid-19 dans notre pays. C'était un mois d'effort, c'était un mois de sacrifice. Mais, la grande majorité d'entre nous, et bien nous avons tenu le coup. Nous pouvons tous être fiers des efforts que nous avons fournis.

(Sophie Wilmès en français) Nos efforts individuels et collectifs ont permis d'atteindre notre premier objectif : ralentir la propagation du virus pour empêcher la saturation de nos services hospitaliers, et ce afin de sauvegarder un maximum de vie. Ce qui vous est demandé au quotidien est ardu, mais c'était la mesure de la situation exceptionnelle que nous vivons en Belgique et à travers le monde.

Notre pays n'avait pas connu d'épreuve aussi grande depuis la Seconde Guerre mondiale, et pourtant, nous en venons à bout petit à petit, chaque jour. Depuis quelque temps, nous constatons que le nombre de nouvelles hospitalisations diminue. Nous constatons en effet que ce nombre a pu être divisé par 2 par rapport au pic que nous avons connu. C'est le fruit de nos efforts. Nos capacités hospitalières nous permettent de prendre en charge tous les patients qui en ont besoin à côté de cela le nombre de personnes en soins intensifs reste élevé et nous comptons malheureusement, encore, toujours de nouveaux décès.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Depuis quelque temps, nous voyons que le nombre d'hospitalisations baisse. Le nombre d'hospitalisations est aujourd'hui la moitié de ce que c'était au moment du pic. Et ceci est le fruit de nos efforts. La capacité hospitalière est suffisante pour pouvoir soigner tous les patients qui ont besoin de soins. Malheureusement, nous avons toujours beaucoup de personnes en soins intensifs et, malheureusement, il y a toujours beaucoup de décès. Les analyses démontrent que la situation dans la maison de repos est une situation extrêmement délicate. Je peux vous assurer que les régions et le fédéral font tout ce qu'ils peuvent pour résoudre cette situation d'urgence. Par exemple, nous avons répondu à l'appel des régions pour que la défense puisse aller aider les maisons de repos. De plus, aujourd'hui, dans les maisons de repos, il y a des tests. Plus de 210 000 tests sont faits. Le personnel est testé, mais aussi tous les résidents.

(Sophie Wilmès en français) : Les analyses mettent en lumière également que la situation est très difficile, vous le savez, dans les maisons de repos et de soins. Je peux vous garantir que les entités fédérées et le gouvernement fédéral travaillent de concert et sans relâche pour répondre à cette urgence nous avons par exemple répondu à l'appel des entités fédérées en mettant à disposition de ces établissements des moyens supplémentaires via la défense. À côté de cela,

un dépistage massif de plus de 210 000 tests est en cours, et il concerne aussi bien l'ensemble du personnel que les résidents. Ce testing à grande échelle doit permettre d'intensifier la prise en charge différenciée des personnes atteintes du covid-19, préservant ainsi la santé des résidents de maison de repos et de soins. Par ailleurs, il permet déjà d'apporter un éclairage plus précis sur le nombre de décès dans les maisons de repos. Ainsi si la Belgique a fait le choix de la plus grande transparence dans la communication des décès liés ou peut-être liés au covid-19, il semble toutefois que certains rapportages soient surévalués.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Ce dépistage massif doit permettre de différencier davantage les soins aux patients covid et veiller à maintenir en bonne santé les autres résidents. De plus, cela nous donne une image plus précise du nombre de décès dans les maisons de repos. La Belgique a opté pour une transparence maximale lorsqu'elle communique le nombre de décès liés ou peut-être liés au covid-19. Il semble toutefois que parfois ces chiffres sont surévalués.

Derrière les chiffres froids que nous entendons tous les jours, et bien derrière ces chiffres se cachent des personnes : des personnes en souffrance, des personnes qui sont mortes. Il y a des familles aujourd'hui qui sont en deuil et c'est un duel très lourd. Il y a aussi le personnel soignant, le personnel soignant qui jour après jour lutte pour sauver des vies. Ces personnes en première ligne doivent jour après jour faire leur possible pour faire leur travail, et ce dans les meilleures circonstances possible. Dans un contexte de manque généralisé, nous avons réussi quand même avec les entités fédérées, nous avons réussi à commander plus de 234 millions de masques chirurgicaux et plus de 54 millions de masques FFP2.

(Sophie Wilmès en français) : Derrière la froideur des statistiques que l'on rapporte tous les jours, il y a, il ne faut pas l'oublier, des victimes qui s'éteignent, des vies qui sont abîmées. Il y a des familles qui doivent vivre leurs deuils dans les conditions les plus difficiles. Il y a aussi un personnel soignant qui se bat au quotidien pour sauver des vies. Ceux-ci doivent avec les autres travailleurs de première ligne pouvoir exercer leur métier dans les meilleures conditions possible. C'est pourquoi, dans un contexte de pénurie généralisée, nous sommes parvenus à ce jour à commander avec les entités fédérées plus de 134 millions de masques chirurgicaux et de 54 millions de masques FFP2.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit) : Même si aujourd'hui tout laisse à penser que la progression du virus ralentit, il est très clair que cette crise n'est pas encore terminée. Il est tout aussi clair qu'il faut poursuivre les efforts, et ce sans affaiblir les efforts. C'est pour cela que le Conseil national de sécurité a pris plusieurs décisions.

Comme vous le savez, les décisions sont basées sur les avis des experts, les experts qui nous accompagnent depuis le début de cette crise. Cette alliance de politiciens et de scientifiques est la meilleure garantie pour que durant cette situation inconnue, inédite... et bien ce soit la meilleure garantie que nous servons les intérêts de tous. Et l'intérêt commun c'est l'intérêt premier des experts.

Beaucoup de personnes se sont mises au service d'autres personnes durant cette crise et on les en remercie.

Le Conseil national de sécurité en concertation avec les ministres-présidents a décidé que les mesures de confinement qui sont valables aujourd'hui seront prolongées, et ce jusqu'au 3 mai. Pour que cette prolongation soit finalement supportable pour tous, nous avons décidé que les pépinières et que les magasins de bricolage vont pouvoir rouvrir leurs portes aux mêmes conditions que les magasins d'alimentation. Les personnes devront donc respecter une distance. Les résidents de maison de repos, mais par exemple aussi les établissements où il y a des personnes en situation de handicap, et bien il pourra y avoir des visites, des visites d'une

personne annoncée au préalable à condition que cette personne n'aura pas eu de symptôme de maladie pendant 15 jours avant cette visite ; et à condition qu'il s'agisse chaque fois de la même personne. Ces établissements peuvent organiser eux-mêmes ces visites. La règle s'appliquera aussi aux personnes isolées qui ne sont pas en mesure de se déplacer. Le confinement a aussi des conséquences psychologiques sur les personnes et nous ne pouvons pas le nier surtout pour les personnes les plus vulnérables.

(Sophie Wilmès en français) : Le Conseil national de sécurité en concertation avec les ministres-présidents a décidé que les mesures de confinement en vigueur actuellement seront prolongées jusqu'au 3 mai inclus. Afin de rendre cette prolongation de confinement plus soutenable pour bon nombre d'entre nous, nous avons également décidé que les magasins de bricolage et les jardineries pourront rouvrir leurs portes aux mêmes conditions que les magasins d'alimentation. Les distances de sécurité devront donc être d'application. Nous autorisons également les résidents des structures d'hébergements c'est-à-dire les maisons de repos et de soins ou les centres pour personne avec un handicap par exemple à recevoir la visite d'un proche désigné à condition que celui-ci ne présente aucun symptôme de la maladie depuis 2 semaines et que cette personne soit toujours la même. Les maisons de repos se chargeront de l'organisation de ces visites. Cette règle sera ouverte aussi aux personnes qui vivent seules et qui ne peuvent pas se déplacer. Nous ne pouvons en effet pas négliger les conséquences du confinement sur le bien-être psychologique de tous et certainement pas sur les plus fragiles d'entre nous.

En attendant, dans ces propos, il n'est pas impossible que certains d'entre vous y voient un assouplissement des consignes de base, mais il n'en est rien. Celles-ci restent inchangées jusqu'au 3 mai et doivent être impérativement respectées. Nous ne sommes pas encore arrivés au stade du déconfinement. C'est très clair, le respect des consignes doit donc être total. Aucun d'entre nous ne souhaite, je pense, que le relâchement de notre vigilance, même petite, même de par quelques-uns ait pour conséquences que l'ensemble du pays soit pénalisé.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Il se pourrait que certaines personnes vont penser qu'il s'agit ici d'un assouplissement des mesures de base, et bien ce n'est pas le cas. Les mesures de base restent d'application jusqu'au 3 mai et doivent à tout prix être respectées. Nous ne sommes absolument pas au stade d'un déconfinement. Les règles devront être entièrement respectées. Personne ne veut que, si on est moins vigilants, même si ce n'est qu'un tout petit peu, même si ce n'est que quelques personnes, et bien personne n'aimerait que l'entière de la population et à subir les conséquences.

(Sophie Wilmès en français) : Les règles de base sont désormais connues de tous, en tout cas, elles doivent l'être et c'est pourquoi les forces de l'ordre continueront de verbaliser les infractions, et nous vous demandons de respecter leurs injonctions. Ces agents sont là pour vous protéger et il mérite le respect.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Les forces de l'ordre continueront à verbaliser. Nous vous demandons de respecter les consignes des forces de l'ordre. Ces policiers sont là pour vous protéger, à nous de les respecter.

Bien sûr, nous comptons sur vous tous et nous faisons appel à votre bon sens. Si vous vous rendez compte qu'il n'est pas possible de respecter la distance de sécurité lorsque vous vous promenez dans un parc par exemple et bien, sachez qu'il vaut mieux rentrer chez soi et d'y aller à un autre moment. Et je répète, sur des chantiers, on peut travailler sur des chantiers toujours en respectant les distances de sécurité. Il n'est pas interdit non plus de se rendre au parc à conteneur.

(Sophie Wilmès en français) : Bien sûr, nous comptons encore, toujours et surtout, sur votre civisme et votre bon sens par exemple si vous voyez qu'il n'est pas possible de respecter les distances de sécurité dans l'endroit dans lequel vous souhaitez vous rendre, par exemple un parc, rebroussez chemin et revenez plus tard. De plus, je rappelle que les chantiers peuvent évidemment continuer à être menés à condition que les distances de sécurité soient respectées, et qu'il n'est pas interdit non plus d'ouvrir les parcs à conteneurs.

Ce soir, vous souhaitez que je vous parle de l'avenir avec le plus de garanties possible. Je le ferai comme à chaque fois avec transparence et sans fausse promesse. Aujourd'hui personne ne peut dire quand nous pourrions enfin reprendre le cours normal de nos vies. Le chemin est encore long et il est semé d'embûches et d'obstacles. Votre détermination, je pense, y sera encore maintes et maintes fois testée. Votre volonté aussi, mais les perspectives de lendemains meilleurs sont à portée de main. Ne nous décourageons pas, bien au contraire.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Vous attendez aujourd'hui que je vous parle de l'avenir et que je puisse vous donner des garanties. Alors je vais le faire comme je le fais toujours, avec toute la transparence et sans aucune fausse promesse. Aujourd'hui, personne n'est en mesure de dire quand la vie normale va pouvoir reprendre. Le chemin est long et semé d'embûches. Nous devons faire preuve de persévérance... persévérance et détermination. Mais un avenir meilleur se profile à l'horizon, alors ne soyons pas découragés bien au contraire.

Sophie Wilmès en français) : Notre situation continue à être évaluée à chaque instant. La semaine prochaine, nous organiserons un nouveau Conseil national de sécurité qui aura pour objectif d'élaborer de manière plus précise la prochaine étape, celle du déconfinement. Notre objectif : organiser le déconfinement progressif pour le début du mois de mai. Ce sera évolutif, basé encore et toujours sur les travaux scientifiques avec un seul mot d'ordre le ralentissement de la propagation du virus avec une méthodologie : adapter la stratégie en fonction de la réalité du terrain. Ce que l'on sait faire, on sait le défaire et vice-versa. Tout dépendra donc des résultats observés suite aux mesures que nous prendrons et surtout du respect de celles-ci. Avec une stratégie qui repose sur plusieurs piliers : les distances de sécurité, le dépistage à grande échelle, mais aussi le tracing qui devrait mobiliser les entités fédérées de manière importante, ainsi que le développement de nouvelles règles à appliquer dans le monde du travail.

(Sophie Wilmès en néerlandais) : Nous évaluons sans cesse la situation, et la semaine prochaine nous organiserons un nouveau Conseil national de sécurité qui aura pour but de se pencher sur la phase suivante, à savoir la phase de l'assouplissement des mesures. Notre objectif est d'organiser cet assouplissement d'ici le début du mois de mai. Ce sera un processus qui se fera phase par phase, basé sur les travaux des scientifiques. Le but est bien entendu d'éviter la propagation du virus, avoir une méthodologie et adapter notre stratégie à la réalité du terrain. Ce que nous pouvons faire, nous pouvons bien entendu le défaire et inversement. Tout dépendra des résultats des mesures que nous prendrons et tout dépendra de la mesure dans laquelle toutes ces mesures seront respectées. La stratégie repose sur différents piliers : la distance de sécurité, un dépistage massif, mais aussi un tracing et là les entités fédérées vont l'organiser, et puis aussi la mise en œuvre de nouvelles règles pour le travail.

(Sophie Wilmès en Français) : Il est clair que le port du masque, même dit de confort, jouera un rôle important dans la stratégie de déconfinement. Un premier rapport nous a été remis par les scientifiques et par les représentants fédéraux et régionaux de la santé. celui-ci nous indique que lorsque les mesures de confinement seront levées progressivement, les masques en tissu

seront conseiller pour toutes situations où les distances de sécurité ne peuvent être respectées. Pour y parvenir, il va sans dire que l'effort sera collectif et il comprendra la création d'une ou plusieurs productions nationales. Ceci étant dit, n'oublions jamais que si le port du masque peut nous aider à nous protéger, il n'est jamais une sécurité à part entière. Il doit être correctement utilisé et ne remplacera pas les mesures d'hygiène et de distance de sécurité.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : il est clair que le port du masque... le port du masque jouera un rôle important au moment de l'assouplissement des mesures. Nous avons reçu un rapport des scientifiques et des responsables de la santé fédéraux. Et bien dans ce rapport, on peut lire que lorsque l'on va mettre fin aux mesures, on va recommander le port du masque en tissu, et ce dans chaque situation où on n'arrive pas à respecter la distance de sécurité. Alors, pour pouvoir y arriver nous demanderons un effort collectif, y compris le lancement d'une production nationale ou peut-être plus qu'une seule production nationale et j'espère qu'il y en aura plus. Mais, n'oublions pas que le masque pourra nous aider, mais le masque devra être utilisée correctement et le masque ne sera jamais une garantie absolue. Le masque ne remplacera jamais les mesures d'hygiène ni la distance. À court terme, nous allons également parler des analyses présentées par le groupe en charge de la stratégie de l'exit. Alors il y aura un timing, le timing correct et les conditions aussi pour la réouverture progressive des commerces, mais aussi la réouverture des cafés, des restaurants, des bars. Ensuite, il y aura les voyages, puis il y a aussi les écoles, des écoles et puis les stages et puis les mouvements de jeunesse. Nous pouvons déjà dire aujourd'hui que jusqu'au 31 août prochain il n'y aura pas d'événements de masse tels que des Festivals. Ils ne pourront pas être organisés. J'ai déjà parlé de règle en ce qui concerne le monde du travail, et bien là, les règles actuelles restent d'application jusqu'à ce qu'il pourra y avoir des protocoles secteur par secteur. Le but du protocole sera de permettre aux entreprises de reprendre au plus vite l'activité normale tout en prévoyant des conditions de travail adéquates pour les travailleurs, conditions qui seront adaptées bien entendu aux conditions actuelles. Le télétravail va certainement être préconisé pendant un certain temps encore.

(Sophie Wilmès en français) : Nous nous prononcerons donc à court terme sur les analyses et les propositions du groupe en charge de l'exit stratégie. Principalement, mais pas seulement, sur le timing adéquat et les conditions de réouverture progressive des commerces. On pensera aussi à la réouverture des cafés, des restaurants, des bars, mais à terme. On pensera aussi au voyage. On devra également évaluer la situation des écoles et plus largement des stages et mouvement de jeunesse. Il est déjà en tout cas acquis qu'aucun événement de masse de types festival ne pourra être organisé avant le 31 août inclus. J'ai rappelé plus tôt les règles relatives au monde du travail et celles-ci resteront d'application jusqu'à ce que des protocoles d'accord puissent être bouclés secteur par secteur. L'objectif de ces protocoles sera de permettre aux entreprises, le plus rapidement possible, une activité normale tout en garantissant les conditions adéquates de travail pour leurs employés et qui devront être adaptées, évidemment, aux circonstances actuelles. Le télétravail, quant à lui, devra continuer à être privilégié pendant un certain temps encore. Nous nous concerterons bien entendu avec les pays voisins et nous vérifierons les recommandations européennes, mais nous appliquerons notre propre logique nationale. Nos mesures continueront d'être prises au moment que nous estimerons être le plus opportun : comparaisons n'est pas toujours raison. Il faudra également garder à l'esprit que le déconfinement sera une phase délicate à gérer. C'est une stratégie qui exige à la fois de la rigueur dans le raisonnement et de la souplesse dans l'action. Vous le voyez, nous préparons activement la période de transition vers un retour à la normale. Transition parce que nous devons travailler étape par étape pour éviter toute recrudescence de l'épidémie. À ce stade, je rappelle qu'il n'y a ni vaccin ni traitement miracle contre le coronavirus.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) : Comme vous pouvez l'entendre, nous préparons activement le retour à la normale. Nous parlons ici d'une période de transition parce que nous travaillerons étape par étape pour éviter que l'épidémie ne revienne. N'oubliez pas non plus qu'à ce stade-ci, il n'y a ni vaccin ni remède miracle contre le coronavirus. Et enfin, je voudrais m'adresser aux personnes qui sont seules ou qui se sentent seules. Il est vrai que nous ne sommes pas encore arrivés au bout du tunnel, mais je sais que nous y arriverons et je sais que nous nous retrouverons bientôt. Nous serons peut-être plus proches qu'avant, plus liés qu'avant.

Et en attendant, j'ai envie de vous dire veillez sur vous-même, veillez sur les autres.

Pour finir, je voudrais m'adresser à celles et ceux d'entre vous, d'entre nous, qui sont seuls, celles et ceux qui se sentent seuls. Nous ne sommes pas encore arrivés au bout du chemin, mais je sais que nous atteindrons notre destination pour nous retrouver encore mieux et encore plus proche.

D'ici là, prenez soin de vous et surtout prenez soin des autres.

Je vous remercie. merci

Allocution Conseil national de sécurité du 24 avril 2020

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Bonsoir tout le monde.

(Sophie Wilmès en français) Bonsoir à tous. Mesdames et Messieurs.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Le 15 avril, nous avons annoncé qu'un Conseil national de sécurité aurait lieu pour se mettre d'accord sur les modalités du déconfinement : stratégie de la sortie de crise. Nous avons connu sept semaines de sacrifices, des sacrifices humains, des sacrifices sociaux et économiques aussi. Le moment est venu de se tourner vers l'avenir. Nous pouvons le faire parce que les chiffres démontrent que la propagation du covid-19 a pu être ralentie et nous reviendrons sur ce point tout à l'heure. Mais le covid n'a pas disparu pour autant. Le virus reste très présent et reste dangereux pour la population. Il est absolument nécessaire que les mesures de sécurité restent maintenues pendant la phase de déconfinement.

(Sophie Wilmès en français) Si nous pouvons vous présenter aujourd'hui une stratégie de sortie, c'est aussi parce que les citoyens ont également mené la lutte contre le covid-19. Ces citoyens font partie du corps médical et du personnel soignant. On ne soulignera jamais assez votre courage. Nous vous remercions. D'autres ont continué à faire en sorte que la Belgique puisse continuer à fonctionner, même au ralenti. Je pense aussi aux citoyens qui n'avaient pas vocation à se retrouver en première ligne métier, mais qui par solidarité ont décidé d'accorder un peu de leur temps, de leur énergie, leurs moyens aussi pour aider ceux et celles qui sont dans le besoin. Plus généralement, je pense aussi à toutes celles et ceux qui ont veillé à respecter les consignes même lorsque celles-ci devenaient difficilement soutenables. Sans vous, tout ceci n'aurait pas été possible. Merci.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Si aujourd'hui nous sommes en mesure de vous présenter une sortie de crise et bien c'est parce que des personnes ont lutté contre le covid-19. Du personnel médical, du personnel soignant, nous n'aurons jamais assez de reconnaissance pour ces personnes-là. Mais les efforts des autres personnes aussi, des personnes qui ont permis à la Belgique de continuer à tourner, à fonctionner même si c'était au ralenti. Aussi des personnes qui n'auraient pas dû être en première ligne, mais des personnes qui par souci de solidarité ont décidé de consacrer un peu de temps, un peu d'énergie et un peu de leurs moyens pour essayer les personnes qui en avait le plus besoin. Merci à toutes les personnes qui ont scrupuleusement suivi les instructions et les consignes, même lorsque ça devenait difficile à supporter. Sans vous tous, rien n'aurait été possible. Merci.

(Sophie Wilmès en Français) Beaucoup d'entre vous qui nous regardent ce soir attendent des perspectives claires pour les prochaines semaines. Nous en donnerons autant que possible. Mais il est impossible de vous offrir des garanties de répondre à toutes les incertitudes en ce qui concerne notre futur. Et pourquoi ? Ben parce que le déconfinement est une opération jamais réalisée dans l'histoire de notre pays. La Belgique n'a, en effet, jamais dû se déconfiner, et tant mieux d'ailleurs. Ensuite, parce que le déconfinement dépend largement de l'évolution de la situation sanitaire. Notre travail se base sur des hypothèses, des prévisions et personne ne peut prédire avec certitude de quoi sera fait demain. Le virus a encore beaucoup de secrets à nous livrer, même si la recherche d'un vaccin d'un traitement miracle continue de mobiliser toute la communauté scientifique. Tout cela rend l'équilibre fragile, l'équation difficile et c'est pour ça que vous devez avoir à l'esprit que rien... rien n'est gravé dans le marbre et certainement pas les échéances.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Pour bien comprendre ce vers quoi nous allons, il faut savoir d'où l'on vient. Et aujourd'hui, toutes les simulations nous montrent que la décision de prendre les mesures que nous avons décidé de prendre, et bien que cela a été nécessaire. Les graphiques des universités d'Anvers et de Hasselt le montrent très bien. Si nous n'avions pas pris les mesures, et c'est le graphique que vous voyez à l'écran ou si nous avions mis fin aux mesures trop tôt, et bien nous n'aurions pas atteint l'objectif fixé. L'objectif est de ne pas surcharger notre service de santé.

(Sophie Wilmès en français) L'objectif est bien d'éviter la saturation de nos services de santé, et nous voyons bien chaque jour à 11 h que l'évolution du nombre d'entrées journalière à l'hôpital diminue. Ce vendredi, nous comptons 210 nouvelles admissions. Il y a environ 1 mois, nous comptons près de 500 à 600 nouvelles admissions par jour. Nous avons réussi à faire diminuer la courbe et c'est ainsi que nous avons évité une saturation des hôpitaux. Cette baisse ne peut se faire que si dans les semaines à venir, cette tendance se généralise.

La courbe de décès suit une même trajectoire, la même chose que celle des hospitalisations. Nous devons bien nous rendre compte que derrière ces chiffres, derrière ces graphiques, se cachent des personnes, des personnes qui souffrent ou des personnes qui sont décédées et des familles en deuil et pour qui c'est particulièrement douloureux. Je pense aussi aux maisons de repos où la situation reste très difficile. Une courbe comme celle-ci ne pourra jamais vous montrer la douleur et la souffrance des personnes et des familles concernées.

La stratégie du déconfinement se base sur 3 certitudes. Ce sera un processus progressif, ce qui veut dire que ce sera quelque chose de progressif qui se fera par étape. Le processus sera un processus évolutif, ce qui veut dire qu'il faudra pouvoir adapter certaines mesures en fonction de la propagation du virus. Et c'est pour cela que nous surveillerons de très très près la situation

sanitaire. Le processus n'est pas un processus définitif, ce qui veut dire que l'on ne pourra jamais exclure de devoir faire marche arrière si le virus reprend de l'ampleur, et qu'ainsi, cela viendrait faire pression sur nos services de santé. Afin de définir la meilleure stratégie, il est essentiel de trouver un équilibre entre différents éléments., il y a tout d'abord la santé et depuis le début la santé a été notre priorité absolue. Nous devons également tenir compte des conséquences du confinement sur le bien-être des personnes, et surtout des personnes les plus vulnérables. Il faut également penser aux conséquences économiques de notre pays. Et enfin, nous devons également prendre nos responsabilités face à nos enfants et l'enseignement. C'est un équilibre qui doit essayer de répondre au mieux à la réalité sur le terrain. C'est en tenant compte de toutes ces exigences-là que les pouvoirs publics et les entités fédérées, sur base de l'avis du GES, c'est sur base de tout cela que nous avons défini une stratégie progressive que nous allons vous expliquer maintenant. Et d'ailleurs, je voudrais, du fond du cœur, remercier les experts. Les experts qui, en plus de leur travail habituel, ont travaillé dur pour pouvoir nous donner un peu de temps. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants pour le travail fourni.

(Sophie Wilmès en français) Avant d'entamer les détails de cette stratégie, laissez-moi parcourir avec vous les règles qui resteront en vigueur en tout état de cause, quelles que soient les phases envisagées aujourd'hui.

Tout d'abord, la limitation autant que possible des contacts entre des personnes, c'est-à-dire réduire au maximum le nombre de personnes différentes que vous côtoyez. C'est très important. Ensuite, lors de ces rencontres, respectez les distances de sécurité. En tout état de cause, il faut continuer les bons réflexes en matière d'hygiène et les distances de sécurité comme je l'ai dit. Les règles vous les connaissez, mais il faut à chaque fois les répéter : se laver les mains au savon régulièrement, éternuer dans son coude, c'est ce qu'on appelle les gestes barrières, utiliser des mouchoirs jetables et rester chez soi bien sûr quand on est malade. Et en tout état de cause, si vous ne vous sentez pas bien, si avez des symptômes grippaux ou tout autre symptôme, prenez contact avec votre médecin. Il y a trop de nombreuses personnes qui tardent, aujourd'hui, à consulter le médecin et qui se trouvent tout d'un coup dans des situations médicales compliquées qui n'ont rien à voir avec le covid-19. On peut encore, aujourd'hui être malade d'autre chose que du covid-19, donc restez attentifs. Nous voyons des difficultés que nous ne voyons pas avant dans les hôpitaux à cause de la crainte de prendre contact avec son médecin ou d'aller le voir.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Porter des masques en tissu, des masques de confort, et bien ces masques joueront un rôle clé dans la stratégie de déconfinement. Nous savons qu'ils peuvent offrir une protection supplémentaire et qu'ils peuvent réduire le risque de contagion, même si en soi les masques ne suffisent pas. C'est pour cela que nous encourageons fortement le port de masque lorsque vous vous trouvez dans un espace public, mais surtout et surtout si la distance physique ne peut pas être garantie.

(Sophie Wilmès en français) Le port d'une protection qui couvre donc à la fois la bouche et le nez sera d'ailleurs obligatoire dans les transports en commun à partir du 4 mai pour les voyageurs à partir de 12 ans. Par ce terme, il faut entendre le port d'un masque ou de toute autre alternative qui permet de se couvrir comme je l'ai dit à la fois la bouche et le nez, comme par exemple une foulard... un foulard pardon ou une écharpe. Ce sont des alternatives qui sont totalement acceptables. Et cette obligation devra s'appliquer dès l'entrée dans une gare par exemple, une station de métro, un point d'arrêt de bus. Les masques seront aussi utilisés dans le cadre du travail si les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées.

Le gouvernement fédéral et les entités fédérées mettent en place une stratégie commune qui permettra de garantir que chaque citoyen reçoive gratuitement au moins, au moins une

protection en tissu normé couvrant à la fois la bouche et le nez. Diverses initiatives fédérales, régionales et des communautés seront donc cumulées pour atteindre cet objectif. Et par ailleurs, nous souhaitons distribuer 2 filtres par personne afin que chaque citoyen qui le souhaite puisse les intégrer dans les masques qu'il aura déjà acquis ou confectionnés lui-même. Il est important d'orienter toutes les initiatives vers une utilisation durable de ces protections et de garantir aussi que les masques chirurgicaux et FFP2 soient réservés à ceux qui en ont vraiment besoin, à savoir les professionnels des soins de santé, les maisons de repos, les collectivités ainsi que les services de sécurité. Nous proposerons des tutoriels et autres modes d'emploi aussi facilement accessibles au public afin de guider les citoyens à créer des masques en toute sécurité, mais aussi de les porter de la manière la plus adéquate possible. Il faut aussi qu'on les informe sur la qualité des masques durables qu'ils achètent. Les protections de type foulard et bandana, comme je l'ai dit, permettent aussi un niveau de protection. Il est cependant toujours important qu'elle couvre à la fois la bouche et le nez. Tout ceci évidemment en plus de la responsabilité des employeurs, y compris public, de fournir des moyens de protection aux travailleurs si cela est nécessaire. Nous sommes tous mobilisés, tous les niveaux de pouvoir confondus pour protéger la population. Je rappelle aussi qu'un masque ce n'est pas une protection en soi et qui doit être envisagée dans le cadre du respect des distances de sécurité et des règles d'hygiène. Il est important donc de l'utiliser de manière rigoureuse. Cela signifie, par exemple, qu'il faut se laver les mains avant et après avoir manipulé votre masque, qu'il faut le positionner correctement sur votre visage. Donc je le répète, c'est très important, en couvrant à la fois le nez et la bouche. Il ne faut plus le toucher quand vous l'avez placé sur votre visage et puis, évidemment, s'agissant de masques en tissu vous devez les laver à haute température après chaque utilisation.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Durant la phase de sortie de crise, les transports en commun seront utilisés de façon plus intense. C'est pourquoi, les différentes sociétés de transport telles que De lijn, la SNCB, le TEC, la STIB vont progressivement augmenter leurs offres de manière à être prêt pour le 4 mai. Pour éviter qu'il n'y ait trop de monde pendant toute la phase des déconfinement, nous conseillons aux personnes de se déplacer par leurs propres moyens de transport c'est-à-dire à pied, à vélo, en voiture de manière à libérer des places dans les bus et les trams et à réserver ses places aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous recommandons également d'éviter les heures de pointe sauf si c'est vraiment indispensable.

(Sophie Wilmès en français) En ce qui concerne l'organisation du travail, le groupe des dix (donc patrons et syndicats) a validé un guide général de bonne pratique. Celui-ci sera à la base de l'accord sectoriel à conclure. Ce guide servira de référence pour un redémarrage économique progressif dans des conditions saines et sûres pour toutes et tous. Je rappelle la combinaison de la limitation des contacts, le respect des distances de sécurité, le port d'une protection pour la bouche et le nez et le respect des règles d'hygiène vous permettra de limiter drastiquement le risque de contamination. Et ceci est d'autant plus important si vous faites partie des groupes dits à risque.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Voilà les règles de base. Je propose de passer maintenant au plan de déconfinement à proprement parler. Alors, vous le savez, c'est un plan qui sera progressif. Chaque fois que nous passerons d'une phase à l'autre, et bien il y aura un contrôle. Ce contrôle permettra de voir si la propagation du virus permet de passer à la phase suivante. Ce contrôle sera basé sur plusieurs critères, dont la propagation du virus, le nombre d'hospitalisations et la saturation des soins intensifs. Le contrôle sera affiné au fur et à mesure, le but étant de pouvoir détecter très rapidement si la diffusion du virus dans notre pays évolue

bien ou moins bien. Le passage d'une phase à une autre sera confirmé normalement une semaine avant la date en question.

(Sophie Wilmès en français) Le Conseil national de sécurité a donc arrêté une stratégie de déconfinement en plusieurs phases avec une première phase en deux parties. Afin de gagner en visibilité, nous allons parcourir les mesures de déconfinement phase par phase en les répartissant sur 4 niveaux. Celles qui concernent la vie économique au sens large, celles qui concernent le monde de la santé, celles relatives à l'enseignement et enfin les mesures qui rentrent dans notre vie quotidienne. Je rappelle peut-être une évidence, une règle de confinement reste d'application jusqu'à ce que cette règle soit explicitement changée. Autrement dit, si une règle n'est pas explicitement modifiée ce soir, c'est que la mesure reste d'application.

(Sophie Wilmès en néerlandais) Nous commençons par la phase zéro. C'est la phase dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Nous avons déjà souvent répété les règles. Ce sont des règles qui portent sur les déplacements, des règles qui portent les activités qui sont autorisées et puis ce qui est ouvert. Je tiens à vous rappeler qu'à ce stade-ci, on peut travailler. Il est même important de travailler dans les entreprises privées, publiques. Bien entendu, toujours dans le cadre de conditions bien strictes. Et je tiens à insister sur cet élément parce qu'apparemment beaucoup d'activités ont cessé alors que ce n'était peut-être pas nécessaire. Le Conseil national de sécurité n'avait pas demandé ou exigé cet arrêt d'activité. De plus, je tiens à vous dire que l'accueil dans les écoles doit également pouvoir tenir compte des différentes phases du déconfinement. Il est très important aussi que les petits-enfants... que le soin des petits-enfants se fasse conformément aux normes en vigueur. Et je tiens à vous dire qu'en ce qui concerne l'enseignement spécial, l'offre et les soins thérapeutiques restent maintenus, doivent être maintenus.

(Sophie Wilmès en français) La phase 1a, la première phase sera déployée en deux temps. La première partie devrait se mettre en place dès le 4 mai prochain. Et j'insiste sur le conditionnel devrait, devrait se mettre en place, car l'évolution de la situation sanitaire pourrait retarder l'application des phases successives de déconfinement. Au niveau de la vie économique, pour les industries et les services *be to be*, ce qu'on appelle, donc *Business to business* c'est-à-dire les relations entre professionnels ou entre entreprises, et bien le travail, le télétravail pardon reste la norme dans la mesure du possible. Et en ce qui concerne l'organisation du travail, le groupe des dix a, comme je vous l'ai dit, validé un guide général de bonnes pratiques. Il sera donc désormais permis de pallier à l'impossibilité de respecter la distance de sécurité dans une entreprise par le biais du respect d'une série de recommandations sanitaires, dont, mais pas seulement, le port du masque. Pour le reste, en ce qui concerne, en ce compris, les commerces et l'horeca, les règles ne changent pas ce à stade, sauf pour une exception, les magasins de tissus et merceries qui elles, vu le rôle important des protections couvrant le nez et la bouche dans le déconfinement, pourront ouvrir leurs portes toujours en respectant les règles imposées au commerce actuellement.

Nous sommes toujours dans la phase 1a. Au niveau de la santé, ces dernières semaines l'épidémie a eu un impact important sur l'offre de soins, on le sait, tant au niveau de la médecine de première ligne que des hôpitaux. Les groupes de travail étudient déjà comment répondre à la fois à l'impératif de continuer à offrir les meilleurs soins aux personnes infectées par le covid-19 tout en élargissant graduellement et de façon sécurisée l'accès aux soins de santé généraux, mais aussi spécialisés. Notre volonté est que, le plus rapidement possible, chacune et chacun puisse avoir accès aux soins santé de manière à nouveau dirai-je normale, tout en évitant évidemment de saturer les infrastructures médicales nécessaires à la prise en charge des malades du virus.

Au niveau de l'enseignement dans cette phase, il n'y a pas de changement. Les cours restent donc suspendus et les garderies continuent à être organisées en prenant en compte des différentes phases du déconfinement. Il est effectivement également important que l'accueil de la petite enfance soit pleinement assuré en respectant les normes en vigueur. Au niveau de la vie quotidienne, la règle générale reste la même, les citoyens doivent rester chez eux sauf exception comme par exemple, mais vous connaissez déjà ces règles par cœur, lorsqu'ils doivent aller travailler, lorsqu'ils doivent aller faire leurs courses ou encore quand ils doivent se rendre à un rendez-vous médical. Une évolution, l'activité physique en extérieur sera permise avec 2 personnes maximum en plus de celles évidemment qui vivent avec vous sous le même toit. En fait, pour mieux comprendre la règle actuelle qui vous permet de vous promener ou de faire du sport avec une personne qui ne fait pas partie de votre foyer est en fait élargie tout simplement à deux personnes toujours à condition de respecter les distances de sécurité. Il sera aussi, également, permis de pratiquer d'autres activités sportives à condition de nouveau qu'elles se pratiquent à l'air libre sans contact, en respectant les distances de sécurité. On le rappelle souvent, mais parce que c'est fondamental. Comme par exemple, le tennis, l'athlétisme, la pêche par exemple ou par exemple même le kayak. Bien entendu, pour l'ensemble de ces sports, mais ce sont des exemples, pour l'ensemble de ces sports pratiqués à l'extérieur, s'ils nécessitent une infrastructure, l'accès aux douches communes, aux vestiaires ou encore aux cafétérias reste interdit.

(Sophie Wilmès en néerlandais traduit en direct) Donc on est toujours dans la phase 1, mais c'est la 2e partie de cette phase. Alors cette 2e partie devrait débiter le 11 mai. À ce moment-là, il s'agit uniquement de la réouverture des commerces. Les autres règles de la phase 1a restent inchangées. Cette phase-ci permettra à tous les magasins de rouvrir en même temps ; et ce sans aucune discrimination quant à la taille ou secteur. Ainsi, tout le monde aura les mêmes chances de redémarrer son commerce. Cette semaine, nous prendrons le temps de définir les conditions de cette réouverture tout en étant aidés par le GES. Nous donnerons également plusieurs explications quant aux sports et compétitions. Je reparle encore des commerces, n'oublions pas que les commerces de détail sont importants pour notre quotidien, et ce tant au niveau social qu'au niveau économique. Il y aura des discussions avec les secteurs et avec les partenaires sociaux, et trois types de conditions seront discutés par le secteur et portent sur l'organisation du travail, sur l'accueil des clients et sur le fait de limiter l'accès au magasin pour éviter qu'il n'y ait trop de monde dans les magasins. Et nous allons et je l'ai dit tout à l'heure à très court terme également donner quelques clarifications quant aux compétitions sportives. C'est très important, et c'était très important le sport pour quelqu'un qui l'avait marqué deux fois dans mon texte. Alors, les métiers dits de contacts, je pense ici aux coiffeurs, et bien dans cette phase-ci, la réouverture des coiffeurs n'est pas encore autorisée.

(Sophie Wilmès en français) La deuxième phase s'envisage à partir du 18 mai prochain. Vous avez bien entendu que je dis qu'elle s'envisage à partir d'une certaine date. Vous comprenez que plus on avance dans le temps, moins les certitudes, d'abord il n'y en a pas, mais moins les certitudes sont possiblement présentes. Alors au niveau de la vie économique, pour les commerces il sera examiné si et sous quelles conditions les professions impliquant des contacts physiques, par exemple les coiffeurs, pourraient reprendre l'activité. Malheureusement, il n'est toujours pas possible pour les cafés, les restaurants et les autres activités qui sont susceptibles de brasser du monde de reprendre leurs activités. Et nous savons à quel point ça représente une vraie difficulté pour tout un secteur. Il s'agit de nombreuses femmes, de nombreux hommes entrepreneurs qui, non seulement participent à faire vivre notre tissu économique par le biais de leurs activités, mais aussi à animer notre vie sociale, et c'est

vrai qu'ils payent un lourd tribut dans la lutte contre le coronavirus et nous resterons à leurs côtés.

L'ouverture des musées, elle, pourra s'envisager dans la phase 2, sous condition également, notamment par le développement d'un système de ticketing. Au niveau la vie quotidienne, on étudiera plusieurs pistes comme la possibilité d'autoriser les réunions privées à domicile, celle d'autoriser la présence d'un plus grand nombre de personnes aux mariages, mais aussi aux enterrements essaie de permettre à plus de 2 personnes de pratiquer une activité en extérieur. Et enfin, la possibilité d'organiser des excursions d'une journée dans certaines régions du pays comme la côte belge ou les Ardennes ou encore de se rendre dans sa seconde résidence. Au niveau de l'enseignement, la reprise des cours sera très progressive, elle a lieu du 18 mai. Cette reprise ne concernera effectivement pas tous les élèves et chaque communauté aura la charge d'élaborer en concertation avec le secteur l'opérationnalisation de cette décision. Pour parler enseignement, vous savez que ça, ce n'est vraiment pas une compétence fédérale, et donc je vais donner la parole aux ministres-présidents pour discuter de cette matière.

(Sophie Wilmès en néerlandais non-traduit) : misschien eerste Jan

(Jan Jambon en néerlandais traduit en direct) Merci Madame la Première ministre. En effet, je pense que l'enseignement est un thème important et ces derniers jours on en a beaucoup parlé. Comme l'a dit la Première ministre, c'est le 18 mai que l'enseignement devrait reprendre, mais on aura la possibilité de commencer le 15 mai de manière à avoir une espèce de phase pilote, ce qui nous permettra ensuite de bien redémarrer le 18 mai. Alors, que se passe-t-il au niveau de l'enseignement ? Qu'avons-nous prévu ? Alors tout d'abord, en ce qui concerne les sections maternelles, les cours resteront suspendus jusqu'à la fin du mois de mai minimum. Donc nous étudierons avant la fin du mois de mai si on peut ouvrir au mois de juin, mais les cours restent suspendus jusqu'à la fin du mois de mai. Au niveau de l'enseignement primaire et des humanités, les cours reprendront, mais pour un maximum de 3 années, donc 3 années de primaire et 3 années d'humanité. Les cours seront donnés dans des petits groupes et les cours seront donnés à l'école. Les élèves seront donc en petit groupe et les cours seront donnés donc à l'école et les élèves auront des devoirs à faire à la maison. Pour décider de quelles années il s'agit, nous allons d'abord prendre les dernières années d'humanité et de primaire et aussi la première de la deuxième primaire. Je le dis toujours, c'est en première et en 2e primaire qu'on apprend le plus. C'est là qu'on apprend à écrire, c'est là qu'on apprend à lire, c'est là qu'on apprend à calculer aussi. Et puis, il y a aussi les formations plus pratiques. Alors une question qui revient souvent, c'est de dire l'école est responsable aujourd'hui de la garde des enfants. Jusqu'à aujourd'hui, les écoles assuraient la garde d'enfants dont les parents travaillent dans les secteurs essentiels ou en tout cas les enfants les plus vulnérables aussi, mais maintenant il s'agira aussi d'enfants... de garder des enfants dont les parents travaillent et qui n'auraient pas la possibilité de faire garder leurs enfants par quelqu'un d'autre. Donc l'objectif général est ici de minimiser au plus le risque de contagion dans les écoles. On va toujours suivre ces mêmes règles de base, donc la distance de sécurité, l'hygiène des mains et l'usage des masques ou le port du masque. Il est clair que les enfants ou que le personnel enseignant, si ces personnes sont malades, et bien ces personnes devront restées à la maison bien entendu. Alors en ce qui concerne le port du masque, tous les élèves âgés de plus de 12 ans et les membres du personnel devront porter un masque toute la journée. Un masque ou, comme l'a dit la Première ministre tout à l'heure, une protection suffisante. L'usage des masques FFP2 n'est pas conseillé et le personnel d'entretien, le personnel soignant devra porter des gants en plus du masque. D'autres mesures de précaution seront prises qui sont tout à fait logiques, je pense. Et je pense alors au fait de se laver les mains, donc il faudra de l'eau et du savon, des gels hydroalcooliques pour

les élèves, pour le personnel aussi bien sûr. Pour le reste, bien sûr, on expliquera clairement à quel moment se laver les mains : en arrivant à l'école, en rentrant en classe, après la récré... En fin ce sont toutes des choses logiques, si on a éternué, si on a toussé, et puis aussi avant de quitter l'école. Tout cela sera scrupuleusement respecté et on va veiller à ce que tout le monde le respecte. Comment s'organiseront les classes ? Comment s'organiseront les cours puisque c'est important ? Et bien dans les classes, il y aura tout au plus 10 élèves en même temps avec un enseignant bien entendu, et un élève aura 4 mètres carrés. Il y aura 10 mètres carrés pour l'enseignant. Et puis il y a encore des directives pratiques pour savoir comment est-ce qu'on doit mettre les bancs, les chaises, et cetera, et cetera, mais ça, ce sont des choses que vous lirez plus tard. Alors, en ce qui concerne l'organisation des écoles, c'est-à-dire les réunions, et cetera, et bien on va éviter au maximum les contacts physiques, et à ce moment-là, on utilisera les systèmes de vidéoconférences, de téléconférences aussi pour le contact avec les parents, mais tout cela me semble assez évident. L'usage des toilettes aussi. Là aussi, il y aura des mesures d'hygiène particulières, c'est-à-dire que l'accès aux toilettes sera limité c'est-à-dire qu'un nombre X d'élèves pourra se rendre aux toilettes à un moment donné. Il faudra autant d'élèves que de lavabos dans les toilettes. Lavabo où il y aura du savon, où il y aura tout ce qu'il faut. Tout cela sera affiché dans les écoles de manière à ce que tout le monde soit sans cesse confronté aux mesures d'hygiène qu'il faudra respecter. Je pense que tout ça sera très bien organisé et cela permettra aux élèves et aux enseignants de travailler dans des conditions d'hygiène maximales.

(Sophie Wilmès en français) Merci Jan. Pierre-Yves.

(Pierre-Yves Jeholet en français) Oui sous risque de peut-être répéter certaines choses, je pense que les écoles c'est évidemment un sujet très important. Donc, je pense que les cours reprendront de façon très progressive et partielle le 18 mai. Par rapport au public visé, les écoles maternelles, pour les écoles maternelles, les leçons et les cours resteront suspendus. Concernant les écoles primaires et secondaires, comme cela a été dit, maximum trois années dans le primaire et le secondaire et une reprise à temps partiel en fixant un nombre de jours à déterminer. Vous aurez compris que sur les modalités, les différentes communautés auront la possibilité de définir ces modalités. En ce qui concerne la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous aurons une concertation demain. Comme ça a été dit aussi, les classes seront également divisées en petits groupes. Une priorité sera donnée aux années diplômantes, notamment la 6e secondaire, mais aussi la 6e primaire une année qui est une année certificative. Par rapport aussi aux étudiants ayant des besoins spécifiques ou ceux qui sont dans des orientations professionnelles. On l'a dit, les écoles restent ouvertes pour l'accueil des enfants et devront s'adapter pour répondre aux différentes phases de la stratégie de déconfinement. Les déplacements effectués dans le cadre de l'enseignement sont considérés comme des déplacements essentiels, que ce soit pour amener les enfants, donc si vous venez chercher des cours ou des travaux à faire à domicile. Le principe général étant évidemment de limiter le risque de transmission dans le contexte scolaire en appliquant bien la distance physique, l'hygiène des mains et les masques buccaux. Les enfants, le personnel présentant des signes cliniques doivent rester à la maison ainsi que les enfants et le personnel appartenant à des groupes à risque. Ces enfants devront recevoir un enseignement à distance. Concernant les masques buccaux et équipements, au moins les élèves de plus de 12 ans et les membres du personnel devront porter un masque ou une autre protection nez et bouche, comme ça a été défini. L'utilisation de masque FFP2 n'est pas recommandée et le personnel d'entretien et les agents de santé devront également porter des gants. Concernant l'hygiène des mains, tous les élèves et le personnel doivent se laver les mains à plusieurs reprises. Ce sera évidemment précisé en entrant dans l'école, en rentrant dans la classe et dans toute une série de conditions

précises. Maximum des classes de 10 élèves avec un minimum de 4 mètres carrés par élèves et 8 mètres carrés supplémentaires par enseignant. Disposition des bancs. Les places devront être fixes. Les expériences de chimie, physique, biologie qui nécessitent un mouvement et une interaction étroite entre les étudiants ne seront pas organisées. Les cours d'éducation physique pourront l'être à certaines conditions plus précises. Concernant l'organisation scolaire, les contacts avec les parents devront se faire via vidéoconférence, les réunions non essentielles devront être annulées, la récréation, les sorties et les réfectoires pourront évidemment être adaptés en respectant bien évidemment une distance de 1 m 50 s par élève. Les repas chauds ne seront pas servis dans le réfectoire, mais il n'y aura pas de repas chaud, et les repas froids seront préférés, de préférence organiser en classe. Par rapport à l'accès aux toilettes, il doit être limité au nombre d'éviers et doit être pourvu de savon et de serviettes jetables. Il y a toute une série aussi de modalités qui seront précisées. Notamment, aussi en ce qui concerne le nettoyage, puisque les classes devront être nettoyées après chaque journée d'école et après chaque utilisation par un groupe différent. Les sanitaires devront être vérifiés et nettoyés deux fois par jour. Enfin, les parents d'élèves présentant des symptômes doivent être contactés immédiatement pour récupérer leurs enfants. L'enfant et ses contacts doivent être testés et un espace dédié doit aussi être prévu pour les élèves malades et équipé de matériel nécessaire. Voilà, des conditions, vous le voyez, très précises permettant la réorganisation et l'ouverture des écoles d'ici le 18 mai.

(Sophie Wilmès en français) Merci Pierre-Yves. Oliver.

(Olivier Paasch en allemand non traduit) Partie en Allemand non traduite d'environ 2 minutes.

(Sophie Wilmès en français) Je vous propose de passer à la phase 3. La phase 3 démarrera au plus tôt le 8 juin.

Nous travaillerons avec les experts et les secteurs concernés pour la modéliser et plusieurs points devront être examinés. La réouverture potentielle, progressive des restaurants et puis dans une... dans un timing plus lointain les cafés et les bars et cela évidemment sous strictes conditions. Je rappelle que cette phase, et particulièrement celle relative aux restaurants, bars-cafés, est une phase qui sera particulièrement complexe à appréhender. On se posera également la question des différentes activités de l'été, les voyages à l'étranger, les camps de mouvements de jeunesse. Là, on essaie de pouvoir prendre la décision le plus tôt possible pour pouvoir les aider à s'organiser. Elle viendra au plus tard fin mai. Il y a aussi les stages, les attractions touristiques. Alors, on sait déjà que les événements de type festival ne pourront pas avoir lieu jusqu'au 31 août, et on évaluera la possibilité d'autoriser des événements en plein air de plus petite envergure, en concertation avec les pouvoirs locaux. Mais là aussi, là aussi la prudence est de mise vu l'imprévisibilité... imprévisibilité pardon de la situation. Et je rappelle, quand ce n'est pas autorisé ce n'est pas permis. Pour assurer le déconfinement dans les meilleures conditions possible, le testing et le tracing joueront aussi un rôle prépondérant. En ce qui concerne le dépistage, c'est ce qu'on appelle le testing, l'objectif est de pouvoir offrir un test de laboratoire à toutes les personnes qui en nécessitent, c'est-à-dire ceux qui présentent des symptômes et pour qui un médecin suspecte une infection, des personnes fortement exposées au virus de par leur profession et les personnes exposées au virus après un contact rapproché avec une personne qui s'avère être infectée. La capacité de nos laboratoires atteindra 25 000 test PCR par jour pour le 4 mai et cette capacité sera extensible jusqu'à 45 000, et ce afin de pouvoir fournir un appui à la réalisation des tests. Les laboratoires publics et privés ainsi que la plateforme fédérale seront pleinement mobilisés. Ils le sont déjà d'ailleurs. Concernant l'approvisionnement en matériel médical, les livraisons continuent et nous disposons d'un stock de matériel d'achats suffisant pour le moment. À propos des tests sérologiques, ils seront

destinés à : étudier le niveau d'exposition au virus et l'immunité dans des groupes sélectionnés, suivre l'épidémie, suivre le personnel de soins et le personnel lié à des groupes qui sont plus vulnérables et réaliser des tests sur prescription du médecin. Notre capacité aussi pour ces prochains mois est sécurisée. Je vous l'ai dit, le testing et le tracing vont de pair et pourtant il s'agit de compétence qui ne sont pas partagées, mais dont nous faisons en sorte de mettre en commun nos expertises les plus grandes. Donc, sur la question du tracing, je propose de passer tout de suite la parole à Elio.

(Elio di Rupo en français) Merci Sophie. Alors, de quoi s'agit-il ? Il s'agit en réalité de suivre les personnes qui ont été en contact rapproché avec une personne qui aurait été infectée par le coronavirus. Et donc les régions et la communauté germanophone se sont mises d'accord. Il y aura dans chaque entité fédérée, il y aura un contact center. Sur l'ensemble du pays, ces contacts center vont compter de l'ordre de 2000 personnes. Chaque région et la Communauté germanophone avec son personnel fera le suivi, mais avec le soutien d'une plateforme commune avec aussi la gestion des centres d'appels, et on aura l'appui du fédéral. En effet, au niveau interfédéral, il y aura un comité qui sera en charge notamment du testing dont vient de parler la Première ministre, et du, du suivi du contact rapproché que je viens d'évoquer. Alors, on le voit ici, donc il y aura un centre d'appel opérationnel avec l'ensemble du pays qui comptera de l'ordre de 2000 équivalents temps plein, la création d'une plateforme commune, la création d'une base de données commune, un cadre juridique si c'est nécessaire. Nous verrons si c'est nécessaire. En tout cas, si c'était nécessaire parce qu'il y aurait une application utilisée, automatiquement le gouvernement fédéral s'est engagé à prendre des dispositions pour protéger la vie privée et bien sûr dans le démarrage de ce contact tracing, débiterait donc la première phase du déconfinement. Pour le niveau interfédéral, il s'agira d'organiser la stratégie coordonnée entre les régions et les communautés avec notamment l'appui des experts fédéraux avec des procédures communes, notamment en termes de recrutement. Voilà un peu la liste de ce comité. Donc en résumé, un comité interfédéral et puis au niveau des régions et de la Communauté germanophone des Contacts Center avec un suivi. Le suivi, pour vous donner un exemple, il faudra appeler la personne qui a été infectée, lui poser la question de savoir avec qui elle a été en contact, de quelle manière ces contacts se sont établis, puis quand on a la liste de ces contacts, et bien il y aura par téléphone ou par d'autres moyens des contacts qui seront pris avec ces personnes-là pour attirer leur attention et si ces personnes ont des symptômes, automatiquement ce serait pris en charge par le médecin de famille. Voilà Sophie pour les explications en simplifier.

(Sophie Wilmès en français) : Merci Elio. Jan.

(Jan Jambon en néerlandais traduit en direct à la télévision) : Merci. Alors en néerlandais maintenant pour ce qui concerne le contact tracing. Le but c'est que si des personnes présentent des symptômes et bien celles-ci doivent se rendre chez le médecin. Ces personnes se feront tester et s'il s'avère que ces personnes sont atteintes du virus donc du covid-19, et bien à ce moment-là maintenant il faudra pouvoir dire avec qui on a été en contact durant deux semaines. Pourquoi deux semaines ? et bien, parce que l'on sait qu'il faut 10 à 15 jours. Les personnes seront ensuite contactées. On demandera à ces personnes de se faire tester pour voir si elles sont oui ou non infectées. Alors, pour cela, il faut bien entendu un centre pour ce tracing. Alors on va créer un centre, donc l'autorité fédérale y participera ainsi que les entités fédérées, puisque le tracing comme je vous l'ai dit, ce tracing se fera sous la responsabilité des entités fédérées. Le comité interfédéral devra veiller à la stratégie entre les régions d'une part, communauté d'une part et les experts d'autre part. Il s'agit d'éléments très pratiques. Il faudra décrire la

charge de travail. Il faudra décrire les compétences de ces personnes. Ce sont des éléments très pratiques.

L'organisation sera telle que chaque entité fédérée disposera d'un call center tout à fait opérationnel, mais ce sera sur une plateforme technologique commune. Imaginez que vous habitiez à Anvers, peut-être que durant les deux semaines précédentes vous avez été en contact avec des personnes à Bruxelles ou en Wallonie. Donc s'il faut des bases de données séparées, différentes pour chaque région ce sera très compliqué. Donc, on va utiliser une base de données commune. L'autorité fédérale se chargera du respect de la vie privée parce que vous sentez déjà que le respect de la vie privée sera un défi. Alors, si vous êtes contacté et que l'on vous dit : « vous êtes entré en contact avec une personne qui a le covid », et bien on ne citera jamais le nom de la bien entendu puisqu'il y a quand même une certaine règle qui seront respectées en termes de vie privée. Et voilà, tout ça sera essentiel finalement pour pouvoir suivre la stratégie de déconfinement. On va donc lancer le tracing, un centre de contact, tout ça va de pair. Tout cela va se faire durant la première phase de déconfinement.

(Sophie Wilmès) Merci Jan. Oliver.

(Oliver Paasch en allemand) : la traductrice : Oliver qui nous raconte la même chose en allemand.

(Sophie Wilmès en néerlandais) Que ce soit bien clair, les choses ne reviendront pas à la normale à court terme ou à moyen terme. En ce qui concerne les activités à reprendre, ces activités pourront être reprises parce que nous adaptons fondamentalement nos habitudes et nous devons continuer à adapter nos habitudes. Voilà, vous avez eu quelques mots d'explication supplémentaire sur la stratégie de sortie de crise. Nous savions depuis longtemps que ce déconfinement serait difficile, et qu'il commencerait ou commencera le 4 mai prochain. Il y aura une période de transition qui sera longue. Cette période nous permettra, provisoirement, de retrouver peu à peu que nos libertés fondamentales et on va peut-être retourner vers une certaine normalité. Ce soir, vous avez... nous avons levé le voile sur notre avenir, sur notre avenir à court terme, mais ceci devrait nous encourager.

Ceci devrait nous encourager à continuer et à poursuivre les efforts parce que c'est vraiment très important. Les efforts que nous fournissons portent leurs fruits.

Ces efforts nous ne les faisons pas pour rien. Pour pouvoir réussir, nous avons besoin de vous. Nous demandons que vous fassiez preuve de civisme et de bon sens. C'est en respectant au mieux les consignes que nous retrouverons plus rapidement la voie vers une vie normale, vers une vie qui nous ait cher et vers les personnes qui nous sont chères. Je suis certaine qu'après cette crise, nous serons plus fort. Et comme je dis chaque fois, prenez soin de vous et prenez soin des autres.

(Sophie Wilmès en français) Ce soir, vous avez une vision relativement claire de notre avenir à court terme. Et cette vision doit nous motiver, elle doit nous encourager à persévérer dans l'effort, car les efforts que nous faisons payent. Nous le voyons. Ils ne sont pas inutiles. Et pour réussir, nous comptons sur vous. On compte sur votre sens des responsabilités, sur votre civisme et sur votre bon sens aussi. Et c'est en respectant au mieux les consignes que nous retrouvons au plus vite ce qui nous est cher, mais aussi celles et ceux qui nous sont chers ; nous sortirons indéniablement, je pense, plus fort de cette épreuve. Et comme à chaque fois, comme chaque jour, prenez soin de vous et surtout prenez soin des autres.

Je vous remercie.

« Adresse aux Français » du 12 mars 2020 — Président de la République

Françaises, Français, mes chers compatriotes,

Depuis quelques semaines, notre pays fait face à la propagation d'un virus, le Covid-19, qui a touché plusieurs milliers de nos compatriotes. J'ai, bien entendu, ce soir, avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches de nos victimes. Cette épidémie qui affecte tous les continents et frappe tous les pays européens est la plus grave crise sanitaire qu'ait connue la France depuis un siècle. Dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer.

Durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi. Les personnels des hôpitaux, médecins, infirmiers, ambulanciers, les agents des Samu et de nos hôpitaux, les médecins de ville, l'ensemble des personnels du service public de la santé en France sont engagés avec dévouement et efficacité. Si nous avons pu retarder la propagation du virus et limiter les cas sévères, c'est grâce à eux parce que tous ont répondu présents. Tous ont accepté de prendre du temps sur leur vie personnelle, familiale, pour notre santé. C'est pourquoi, en votre nom, je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche, ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie, tout simplement.

Je veux aussi, ce soir, saluer le sang-froid dont vous avez fait preuve. Face à la propagation du virus, vous avez pu ressentir pour vous-mêmes, pour vos proches, de l'inquiétude voire de l'angoisse, et c'est bien légitime. Tous, vous avez su faire face en ne cédant ni à la colère, ni à la panique. Mieux, en adoptant les bons gestes, vous avez ralenti la diffusion du virus et ainsi permis à nos hôpitaux et nos soignants de mieux se préparer. C'est cela, une grande Nation. Des femmes et des hommes capables de placer l'intérêt collectif au-dessus de tout, une communauté humaine qui tient par des valeurs : la solidarité, la fraternité.

Cependant, mes chers compatriotes, je veux vous le dire ce soir avec beaucoup de gravité, de lucidité mais aussi la volonté collective que nous adoptions la bonne organisation, nous ne sommes qu'au début de cette épidémie. Partout en Europe, elle s'accélère, elle s'intensifie. Face à cela, la priorité absolue pour notre Nation sera notre santé. Je ne transigerai sur rien. (j'hésite entre description et injonction)

Un principe nous guide pour définir nos actions, il nous guide depuis le début pour anticiper cette crise puis pour la gérer depuis plusieurs semaines et il doit continuer de le faire : c'est la confiance dans la science. C'est d'écouter celles et ceux qui savent. Les plus grands spécialistes européens se sont exprimés ce matin dans une publication importante. J'ai réuni aujourd'hui, avec le Premier ministre et le ministre de la Santé, notre comité scientifique de suivi. Nous avons en France les meilleurs virologues, les meilleurs épidémiologistes, des spécialistes de grand renom, des cliniciens aussi, des gens qui sont sur le terrain et que nous avons écouté, comme nous le faisons depuis le premier jour. Tous nous ont dit que malgré nos efforts pour le freiner, le virus continue de se propager et est en train de s'accélérer. Nous le savions, nous le redoutions.

Ce qui risque de se passer, c'est que la maladie touchera d'abord les personnes les plus vulnérables. Beaucoup d'entre eux auront besoin de soins adaptés à l'hôpital, souvent d'assistance respiratoire. C'est pourquoi, et j'y reviendrai dans un instant, nous prenons des mesures très fortes pour augmenter massivement nos capacités d'accueil à l'hôpital car l'enjeu est de continuer à aussi soigner les autres maladies. C'est aussi de se préparer à une possible deuxième vague qui touchera un peu plus tard, en nombre beaucoup plus réduit, des personnes plus jeunes, a priori moins exposées à la maladie, mais qu'il faudra soigner également.

Dans ce contexte, l'urgence est de protéger nos compatriotes les plus vulnérables. L'urgence est de freiner l'épidémie afin de protéger nos hôpitaux, nos services d'urgence et de réanimation, nos soignants qui vont avoir à traiter, comme je viens de vous l'expliquer, de plus en plus de patients atteints. Ce sont là nos priorités. C'est pour cela qu'il nous faut continuer de gagner du temps et suivre celles et ceux qui sont les plus fragiles. Protéger les plus vulnérables d'abord. C'est la priorité absolue.

C'est pourquoi je demande ce soir à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile. Elles pourront, bien sûr, sortir de chez elles pour faire leurs courses, pour s'aérer, mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum. Dans ce contexte, j'ai interrogé les scientifiques sur nos élections municipales, dont le premier tour se tiendra dans quelques jours. Ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes. J'ai aussi demandé au Premier ministre, il l'a fait encore ce matin, de consulter largement toutes les familles politiques, et elles ont exprimé la même volonté. Mais il conviendra de veiller au respect strict des gestes barrières contre le virus et des recommandations sanitaires. Je fais confiance aux maires et au civisme de chacun d'entre vous. Je sais aussi que les mairies et les services de l'Etat ont bien organisé les choses. Des consignes renforcées seront données dès demain afin que nos aînés n'attendent pas longtemps, que des files ne se constituent pas, que les distances soient aussi tenues et que ces fameuses mesures barrières soient bien respectées. Mais il est important, dans ce moment, en suivant l'avis des scientifiques comme nous venons de le faire, d'assurer la continuité de notre vie démocratique et de nos institutions. Voilà, la priorité des priorités aujourd'hui est donc de protéger les plus faibles, celles et ceux que cette épidémie touche d'abord.

La deuxième, c'est de freiner l'épidémie. Pourquoi ? Le ministre de la Santé et le directeur général de la Santé vous l'ont expliqué à plusieurs reprises : pour éviter l'accumulation de patients qui seront en détresse respiratoire dans nos services d'urgence et de réanimation. Il faut continuer de gagner du temps, et pour cela, je vais vous demander de continuer à faire des sacrifices et plutôt d'en faire davantage, mais pour notre intérêt collectif.

Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire.

Un service de garde sera mis en place région par région, nous trouverons les bonnes organisations pour qu'en effet, les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail pour vous protéger et

vous soigner. Cette organisation sera travaillée par le Gouvernement dans les prochains jours avec l'ensemble des élus et tous les responsables sur notre territoire.

Quand cela est possible, je demande aux entreprises de permettre à leurs employés de travailler à distance. Les ministres l'ont déjà annoncé, nous avons beaucoup développé le télétravail. Il faut continuer cela, l'intensifier au maximum. Les transports publics seront maintenus, car les arrêter, ce serait tout bloquer, y compris la possibilité de soigner. Mais là aussi, c'est à votre responsabilité que j'en appelle, et j'invite tous les Français à limiter leurs déplacements au strict nécessaire. Le Gouvernement annoncera par ailleurs des mesures pour limiter au maximum les rassemblements.

Dans le même temps, notre système de santé, notamment dans les services de réanimation, doit se préparer à accueillir de plus en plus de cas graves de Covid-19 et continuer à soigner les autres malades. Des places doivent se libérer dans les hôpitaux. Pour cela, toutes les capacités hospitalières nationales ainsi que le maximum de médecins et de soignants seront mobilisés. Nous allons aussi mobiliser les étudiants, les jeunes retraités. Des mesures exceptionnelles seront prises en ce sens. Beaucoup, d'ailleurs, ont commencé. Je veux les remercier. J'ai vu il y a quelques jours, au Samu de Paris, une mobilisation magnifique, émouvante, exemplaire, où des étudiants, à quelques mois de leur concours, étaient là pour répondre aux appels, aider, et où des médecins à peine retraités étaient revenus pour prêter main forte. C'est cela que nous allons collectivement généraliser en prenant les bonnes mesures. En parallèle, les soins non essentiels à l'hôpital seront reportés, c'est à dire les opérations qui ne sont pas urgentes, tout ce qui peut nous aider à gagner du temps. La santé n'a pas de prix. Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies quoi qu'il en coûte. Beaucoup des décisions que nous sommes en train de prendre, beaucoup des changements auxquels nous sommes en train de procéder, nous les garderons parce que nous apprenons aussi de cette crise, parce que nos soignants sont formidables d'innovation et de mobilisation, et ce que nous sommes en train de faire, nous en tirerons toutes les leçons et sortirons avec un système de santé encore plus fort.

La mobilisation générale est également celle de nos chercheurs. De nombreux programmes français et européens, essais cliniques, sont en cours pour produire en quantité des diagnostics rapides, performants et efficaces. Nous allons améliorer les choses en la matière, et au niveau français comme européen, les travaux sont lancés. Nos professeurs, avec l'appui des acteurs privés, travaillent d'ores et déjà sur plusieurs pistes de traitement à Paris, Marseille et Lyon, entre autres. Les protocoles ont commencé. J'espère que dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous aurons des premiers traitements que nous pourrions généraliser. L'Europe a tous les atouts pour offrir au monde l'antidote au Covid-19. Des équipes sont également à pied d'œuvre pour inventer un vaccin. Il ne pourra pas voir le jour avant plusieurs mois, mais il est porteur de grands espoirs. La mobilisation de notre recherche française, européenne, est aussi au rendez-vous et je continuerai de l'intensifier.

Cette épreuve exige aussi une mobilisation sociale envers les plus démunis, les plus fragiles. La trêve hivernale sera reportée de deux mois, et je demande au Gouvernement des mesures exceptionnelles, dans ce contexte, pour les plus fragiles. Enfin, l'épreuve que nous traversons exige une mobilisation générale sur le plan économique. Déjà, des restaurateurs, des commerçants, des artisans, des hôteliers, des professionnels du tourisme, de la culture, de l'événementiel, du transport souffrent, je le sais. Les entrepreneurs s'inquiètent pour leurs carnets de commandes, et tous, vous vous interrogez pour votre emploi, pour votre pouvoir

d'achat. Je le sais, c'est légitime. Avec les décisions que je viens d'annoncer ce soir, cette inquiétude économique va évidemment s'accroître.

Nous n'ajouterons pas aux difficultés sanitaires la peur de la faillite pour les entrepreneurs, l'angoisse du chômage et des fins de mois difficiles pour les salariés. Aussi, tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises quoi qu'il en coûte, là aussi. Dès les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre. Des premières annonces ont été faites par les ministres. Nous irons beaucoup plus loin. L'Etat prendra en charge l'indemnisation des salariés contraints à rester chez eux. Je veux, en la matière, que nous nous inspirions de ce que les Allemands ont su par exemple mettre en œuvre avec un système plus généreux, plus simple que le nôtre. Je veux que nous puissions préserver les emplois et les compétences, c'est à dire faire en sorte que les salariés puissent rester dans l'entreprise, même s'ils sont obligés de rester à la maison, et que nous les payions. Je veux que nous puissions protéger aussi nos indépendants. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour donner cette garantie sur le plan économique.

Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront reporter sans justification, sans formalité, sans pénalité le paiement des cotisations et impôts dus en mars. Nous travaillerons ensuite sur les mesures nécessaires d'annulation ou de rééchelonnement, mais je nous connais collectivement, on prend toujours trop de temps à faire cela. Je veux, pour nos forces économiques, des mesures simples. Les échéances qui sont dues dans les prochains jours et les prochaines semaines seront suspendues pour toutes celles et ceux qui en ont besoin. Nous défendrons nos entreprises de toutes tailles. Nous défendrons l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. En parallèle, j'ai demandé au Gouvernement de préparer d'ores et déjà un plan de relance national et européen cohérent avec nos priorités et nos engagements pour l'avenir.

Nous devons aussi porter une réponse européenne. La Banque centrale a déjà, aujourd'hui, fait part de ses premières décisions. Seront-elles suffisantes ? Je ne le crois pas. Il lui appartiendra d'en prendre de nouvelles. Mais je vais être là aussi très clair avec vous ce soir : nous, Européens, ne laisserons pas une crise financière et économique se propager. Nous réagirons fort et nous réagirons vite. L'ensemble des gouvernements européens doit prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance quoi qu'il en coûte. La France le fera, et c'est cette ligne que je porterai au niveau européen en votre nom. C'est déjà ce que j'ai fait lors du conseil exceptionnel qui s'est tenu hier. Je ne sais ce que les marchés financiers donneront dans les prochains jours, et je serai tout aussi clair. L'Europe réagira de manière organisée, massive pour protéger son économie. Je souhaite aussi que nous puissions nous organiser sur le plan international, et j'en appelle à la responsabilité des puissances du G7 et du G20. Dès demain, j'échangerai avec le président TRUMP pour lui proposer une initiative exceptionnelle entre les membres du G7, puisque c'est lui qui a la présidence. Ce n'est pas la division qui permettra de répondre à ce qui est aujourd'hui une crise mondiale, mais bien notre capacité à voir juste et tôt ensemble et à agir ensemble.

Mes chers compatriotes, toutes ces mesures sont nécessaires pour notre sécurité à tous et je vous demande de faire bloc autour d'elles. On ne vient pas, en effet, à bout d'une crise d'une telle ampleur sans faire bloc. On ne vient pas à bout d'une crise d'une telle ampleur sans une grande discipline individuelle et collective, sans une unité. J'entends aujourd'hui, dans notre pays, des voix qui vont en tous sens. Certains nous disent : « vous n'allez pas assez loin » et voudraient tout fermer et s'inquiètent de tout, de manière parfois disproportionnée, et d'autres considèrent que ce risque n'est pas pour eux. J'ai essayé de vous donner, ce soir, ce qui doit

être la ligne de notre Nation tout entière. Nous devons aujourd'hui éviter deux écueils, mes chers compatriotes.

D'une part, le repli nationaliste. Ce virus n'a pas de passeport. Il nous faut unir nos forces, coordonner nos réponses, coopérer. La France est à pied d'œuvre. La coordination européenne est essentielle, et j'y veillerai. Nous aurons sans doute des mesures à prendre, mais il faut les prendre pour réduire les échanges entre les zones qui sont touchées et celles qui ne le sont pas. Ce ne sont pas forcément les frontières nationales. Il ne faut céder là à aucune facilité, aucune panique. Nous aurons sans doute des mesures de contrôle, des fermetures de frontières à prendre, mais il faudra les prendre quand elles seront pertinentes et il faudra les prendre en Européens, à l'échelle européenne, car c'est à cette échelle — là que nous avons construit nos libertés et nos protections.

L'autre écueil, ce serait le repli individualiste. Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant nous plutôt qu'en pensant je, que nous relèverons cet immense défi. C'est pourquoi je veux vous dire ce soir que je compte sur vous pour les jours, les semaines, les mois à venir. Je compte sur vous parce que le Gouvernement ne peut pas tout seul, et parce que nous sommes une nation. Chacun a son rôle à jouer. Je compte sur vous pour respecter les consignes qui sont et seront données par les autorités, et en particulier ces fameux gestes barrières contre le virus. Elles sont, aujourd'hui encore, trop peu appliquées. Cela veut dire se laver les mains suffisamment longtemps avec du savon ou avec des gels hydroalcooliques. Cela veut dire saluer sans embrasser ou serrer la main pour ne pas se transmettre le virus. Cela veut dire se tenir à distance d'un mètre. Ces gestes peuvent vous paraître anodins. Ils sauvent des vies, des vies. C'est pourquoi, mes chers compatriotes, je vous appelle solennellement à les adopter.

Chacun d'entre nous détient une part de la protection des autres, à commencer par ses proches. Je compte sur vous aussi pour prendre soin des plus vulnérables de nos compatriotes, ne pas rendre visite à nos aînés. C'est, j'en ai bien conscience, un crève-cœur. C'est pourtant nécessaire temporairement. Écrivez, téléphonez, prenez des nouvelles, protégez en limitant les visites. Je compte sur vous, oui, pour aussi aider le voisin qui, lorsqu'il est personnel soignant, a besoin d'une solution de garde pour ses enfants pour aller travailler et s'occuper des autres. Je compte sur les entreprises pour aider tous les salariés qui peuvent travailler chez eux à le faire. Je compte sur nous tous pour inventer dans cette période de nouvelles solidarités. Je demande à ce titre au Gouvernement de travailler avec les partenaires sociaux, avec les associations dans cette direction. Cette crise doit être l'occasion d'une mobilisation nationale de solidarité entre générations. Nous en avons les ressorts. Il y a déjà des actions qui existent sur le terrain. Nous pouvons faire encore plus fort tous ensemble.

Je compte évidemment aussi sur tous nos soignants. Je sais tout ce qu'ils ont déjà fait, je sais ce qu'il leur reste à faire. Le Gouvernement et moi-même serons là, nous prendrons toutes nos responsabilités pour vous. Je pense à tous nos soignants à l'hôpital, qui auront les cas les plus graves à traiter mais aussi beaucoup d'urgences. Je pense aux médecins, aux infirmiers, aux infirmières, à tous les soignants qui sont aussi hors de l'hôpital qui se sont formidablement mobilisés et que nous allons de plus en plus solliciter dans les semaines à venir.

Je sais pouvoir compter sur vous. Le ministre de la Santé aura l'occasion aussi de préciser, dans les prochaines heures, les règles pour que nous vous aidions à bien vous protéger contre le virus. C'est le respect que nous avons envers vous, et c'est évidemment ce que la Nation vous doit. Les règles seront claires pour chacun, elles seront là aussi proportionnées et expliquées.

Je compte sur vous toutes et tous pour faire Nation au fond. Pour réveiller ce qu'il y a de meilleur en nous, pour révéler cette âme généreuse qui, par le passé, a permis à la France d'affronter les plus dures épreuves.

Mes chers compatriotes, il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties. Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai.

Mais le temps, aujourd'hui, est à la protection de nos concitoyens et à la cohésion de la Nation. Le temps est à cette union sacrée qui consiste à suivre tous ensemble un même chemin, à ne céder à aucune panique, aucune peur, aucune facilité, mais à retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire.

La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons. Nous tiendrons tous ensemble.

Vive la République ! Vive la France !

« Adresse aux Français » du 16 mars 2020 – Président de la République

Françaises, Français,

Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante.

Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus. Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités sont fermées depuis ce jour. Samedi soir, les restaurants, tous les commerces non-essentiels à la vie de la Nation ont également clôt leurs portes. Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits. Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires - en temps de Paix. Elles ont été prises avec ordre, préparation, sur la base de recommandations scientifiques avec un seul objectif : nous protéger face à la propagation du virus.

Dans la journée de jeudi, un consensus scientifique et politique s'est formé pour maintenir le premier tour des élections municipales et j'ai pris, avec le Premier ministre, la décision de maintenir le scrutin. Hier dimanche, les opérations de vote ont donc pu se tenir. Je veux ce soir remercier les services de l'État, les maires, l'ensemble des services des mairies, tous ceux qui

ont tenu les bureaux de vote et qui ont donc permis l'organisation de ce scrutin. Je veux aussi saluer chaleureusement les Françaises et les Français qui, malgré le contexte, se sont rendus aux urnes, dans le strict respect des consignes sanitaires, des gestes barrières contre le virus. Je veux aussi ce soir adresser mes félicitations républicaines aux candidats élus au premier tour. Environ 30 000 communes sur 35 000 ont après ce premier tour un conseil municipal. Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé.

A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous - et l'évolution récente a montré que personne n'est invulnérable y compris les plus jeunes - mais vous ne protégez pas les autres. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous pouvez transmettre le virus. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous risquez de contaminer vos amis, vos parents, vos grands-parents, de mettre en danger la santé de ceux qui vous sont chers.

Dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Île-de-France, nos soignants se battent pour sauver des vies, avec dévouement, avec force. Au moment où la situation sanitaire se dégrade fortement, où la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s'accroît, tout notre engagement, toute notre énergie, toute notre force, doivent se concentrer sur un seul objectif : ralentir la progression du virus.

Je vous le redis avec force ce soir : respectons les gestes barrières, les consignes sanitaires. C'est le seul moyen de protéger les personnes vulnérables, d'avoir moins de concitoyens infectés et ainsi de réduire la pression sur les services de réanimation pour qu'ils puissent mieux accueillir, mieux soigner.

Sans signe grave, contactons notre médecin traitant. N'appelons le Samu et ne nous rendons à l'hôpital qu'en cas de forte fièvre, de difficulté à respirer, sans quoi, ils ne pourront faire face à la vague de cas graves qui déjà se profile dans certaines régions.

Faisons preuve au fond d'esprit solidaire et de sens des responsabilités. Chacun d'entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent, c'est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits.

Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ces contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme Outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires, nécessaires pour aller faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en ne s'embrassant pas, les trajets nécessaires pour se soigner, évidemment, les trajets nécessaires pour aller travailler si le travail à distance n'est pas possible et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches. Toutes les entreprises doivent s'organiser pour faciliter le travail à distance, et quand cela ne sera pas possible, elles devront adapter dès demain leur organisation pour faire respecter ces gestes barrières contre le virus, c'est à dire protéger leurs salariés, ou,

quand il s'agit d'indépendants, se protéger eux-mêmes. Le Gouvernement précisera les modalités de ces nouvelles règles dès ce soir, après mon allocution. Toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Je vous le dis avec beaucoup de solennité ce soir, écoutons les soignants, qui nous disent : si vous voulez nous aider, il faut rester chez vous et limiter les contacts. C'est le plus important. Evidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdictions, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.

Dans ce contexte, après avoir consulté le Président du Sénat, le Président de l'Assemblée nationale mais également mes prédécesseurs, j'ai décidé que le second tour des élections municipales serait reporté. Le Premier ministre en a informé aujourd'hui même les chefs de parti représentés au Parlement. Cette décision a fait l'objet d'un accord unanime.

Mes chers compatriotes, je mesure l'impact de toutes ces décisions sur vos vies. Renoncer à voir ses proches, c'est un déchirement ; stopper ses activités quotidiennes, ses habitudes, c'est très difficile. Cela ne doit pas nous empêcher de garder le lien, d'appeler nos proches, de donner des nouvelles, d'organiser aussi les choses avec nos voisins, d'inventer de nouvelles solidarités entre générations, de rester, comme je vous l'ai dit jeudi dernier, profondément solidaires et d'innover là aussi sur ce point. Je sais que je vous demande de rester chez vous. Je vous demande aussi de garder le calme dans ce contexte. J'ai vu, ces dernières heures, des phénomènes de panique en tout sens. Nous devons tous avoir l'esprit de responsabilité. Il ne faut pas que les fausses informations circulent à tout va. En restant chez vous, occupez-vous des proches qui sont dans votre appartement, dans votre maison. Donnez des nouvelles, prenez des nouvelles. Lisez, retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important. Et évitez l'esprit de panique, de croire dans toutes les fausses rumeurs, les demi-experts ou les faux-sachants. La parole est claire, l'information est transparente et nous continuerons de la donner. Mais croyez-moi, cet effort que je vous demande, je sais qu'il est inédit mais les circonstances nous y obligent.

Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.

Nous sommes en guerre. Toute l'action du Gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi, j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites. Dès mardi, en Conseil des ministres, sera présenté un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légiférer par ordonnances dans les domaines relevant strictement de la gestion de crise. Ce projet sera soumis au Parlement dès jeudi. J'ai vu tout à l'heure les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat afin que ces textes soient votés le plus rapidement possible, afin aussi que la vie démocratique et le contrôle du Parlement continue dans cette période. Je les en remercie et je remercie tous nos parlementaires en cet instant.

Nous sommes en guerre. J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé.

Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont des droits sur nous. Nous leur devons évidemment les moyens, la protection. Nous serons là. Nous leur devons des masques, du gel, tout le matériel nécessaire et nous y veillons et veillerons. Nous avons décidé avec les scientifiques de réserver les masques en priorité pour l'hôpital et pour la médecine de ville et de campagne, en particulier les généralistes, les infirmières désormais en première ligne aussi dans la gestion de la crise. Des masques seront livrés dans les pharmacies dès demain soir dans les 25 départements les plus touchés. Mercredi pour le reste du territoire national. J'ai aussi entendu le message des spécialistes, en particulier des chirurgiens-dentistes et beaucoup d'autres. Des solutions seront trouvées avec le Ministre de la Santé dans les prochaines heures.

Nous devons aussi aux soignants la garde de leurs enfants : un service minimum de garde est en place depuis ce jour dans les crèches et dans les écoles. Nous leur devons aussi sérénité dans leurs déplacements et repos. C'est pourquoi j'ai décidé que, dès demain, les taxis et les hôtels pourront être mobilisés à leur profit. L'Etat paiera.

Nous sommes en guerre, oui. Le pays accompagnera dans cette période les régions les plus touchées aujourd'hui comme celles qui le seront demain. A ce titre, je veux assurer les habitants et les personnels soignants du Grand Est que nous serons au rendez-vous pour les appuyer face à l'afflux de patients et à la saturation des hôpitaux. Je sais ce qu'ils vivent depuis des jours et des jours, nous sommes avec eux. J'ai décidé pour cela qu'un hôpital de campagne du service de santé des armées serait déployé dans les jours à venir en Alsace. Les armées apporteront aussi leur concours pour déplacer les malades des régions les plus affectées et ainsi réduire la congestion des hôpitaux de certains territoires.

Nous sommes en guerre. Comme je vous l'ai dit jeudi, pour nous protéger et contenir la dissémination du virus mais aussi préserver nos systèmes de soins, nous avons pris ce matin entre Européens une décision commune. Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées. Concrètement, tous les voyages entre les pays non-européens et l'Union européenne seront suspendus pendant 30 jours. Les Françaises et les Français qui sont actuellement à l'étranger et souhaitent rentrer pourront bien entendu rejoindre leur pays.

Nous devons prendre cette décision parce que je vous demande ce soir d'importants efforts et que nous devons, dans la durée, nous protéger. Je veux dire à tous nos compatriotes qui vivent à l'étranger que là aussi, en bon ordre, ils doivent se rapprocher des ambassades et consulats et que nous organiserons, pour celles et ceux qui le souhaitent et là où c'est nécessaire, leur rapatriement. Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures. C'est aussi ce défi que nous devons mener.

Je vous demande des sacrifices pour ralentir l'épidémie. Jamais ils ne doivent mettre en cause l'aide aux plus fragiles, la pérennité d'une entreprise, les moyens de subsistance des salariés comme des indépendants. Pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte, avec les grandes associations, avec aussi les collectivités locales et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés.

Pour la vie économique, pour ce qui concerne la France, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, ne sera livrée au risque de faillite. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources.

S'agissant des entreprises, nous mettons en place un dispositif exceptionnel de report de charges fiscales et sociales, de soutien au report d'échéances bancaires et de garanties de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts bancaires contractés auprès des banques. Pour les plus petites d'entre elles et tant que la situation durera, celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni pour les impôts, ni pour les cotisations sociales. Les factures d'eau, de gaz ou d'électricité ainsi que les loyers devront être suspendus.

En outre, afin que personne ne soit laissé sans ressources, pour les salariés, le dispositif de chômage partiel sera massivement élargi, comme je vous l'avais annoncé jeudi dernier et comme le Gouvernement a commencé à le préciser. Pour les entrepreneurs, commerçants, artisans, un fonds de solidarité sera créé, abondé par l'Etat, et auquel le Premier ministre proposera aux régions aussi de contribuer. Le Gouvernement, dès demain, précisera toutes ces mesures. Elles seront en fonction des besoins, des réalités économiques, des nécessités secteur par secteur, évidemment adaptées. Nous serons au rendez-vous pour que notre économie soit préservée dans cette période si dure et pour que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs puissent avoir cette sécurité aussi en termes de pouvoir d'achat, de continuité de leur vie.

Mes chers compatriotes, la France vit un moment très difficile. Nul ne peut en prévoir précisément la durée. À mesure que les jours suivront les jours, que les problèmes succéderont aux problèmes, il faudra, en lien avec les éclairages donnés par les scientifiques, des expériences de terrain, il faudra nous adapter. Nous allons continuer aussi, pendant cette période, de travailler et de progresser sur les traitements.

Je sais le dévouement de plusieurs équipes partout sur notre territoire avec les premiers espoirs qui naissent, et nous continuerons aussi d'avancer sur le vaccin. Régulièrement, je m'adresserai à vous. Je vous dirai à chaque fois, comme je l'ai fait, comme le Gouvernement le fait, la vérité sur l'évolution de la situation.

J'ai une certitude : plus nous agissons ensemble et vite, plus nous surmonterons cette épreuve. Plus nous agissons en citoyens, plus nous ferons preuve de la même force d'âme, de la même abnégation patriote que démontrent aujourd'hui nos personnels soignants, nos sapeurs-pompiers, l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, plus vite nous sortirons de cette vie au ralenti. Nous y arriverons, mes chers compatriotes, en étant unis, solidaires. Je vous demande d'être responsables tous ensemble et de ne céder à aucune panique, d'accepter ces contraintes, de les porter, de les expliquer, de vous les appliquer à vous-mêmes, nous nous les appliquerons tous, il n'y aura pas de passe-droit, mais, là aussi, de ne céder ni à la panique, ni au désordre. Nous gagnerons, mais cette période nous aura beaucoup appris. Beaucoup de certitudes, de convictions sont balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner. Agissons avec force mais retenons cela : le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous serons plus forts moralement, nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences, toutes les conséquences.

Hissons-nous individuellement et collectivement à la hauteur du moment.

Je sais mes chers compatriotes pouvoir compter sur vous.

Vive la République, vive la France !

« Adresse aux Français » du 13 avril 2020 – Président de la République

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes,

Nous sommes en train de vivre des jours difficiles.

Nous ressentons tous en ce moment la peur, l'angoisse pour nos parents, pour nous même face à ce virus redoutable, invisible, imprévisible.

La fatigue et la lassitude pour certains, le deuil et le chagrin pour d'autres.

Cette période est encore plus difficile à vivre lorsqu'on habite à plusieurs dans un appartement exigu, lorsqu'on ne dispose pas chez soi des moyens de communications nécessaires pour apprendre, se distraire, échanger. Encore plus difficile à vivre lorsque les tensions sont là, que les risques de violence dans la famille scandent le quotidien et nous mesurons tous, dans cette période, la solitude et la tristesse de nos aînés.

Et pourtant, grâce à nos efforts, chaque jour nous avons progressé. Nos fonctionnaires et personnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, secouristes, nos militaires, nos pompiers, nos pharmaciens ont donné dans cette première ligne toute leur énergie pour sauver des vies et soigner. Ils ont tenu. Les hôpitaux français ont réussi à soigner tous ceux qui s'y présentaient. Ces journées, ces semaines ont été et resteront l'honneur de nos soignants, en ville comme à l'hôpital.

Dans la deuxième ligne, nos agriculteurs, nos enseignants, nos chauffeurs routiers, livreurs, électriciens, manutentionnaires, caissiers et caissières, nos éboueurs, personnels de sécurité et de nettoyage, nos fonctionnaires, nos journalistes, nos travailleurs sociaux, nos maires et élus locaux et j'en oublie tellement aidé par tant de Français qui se sont engagés. Tous ont permis à la vie de continuer au fond.

Et chacun d'entre vous, dans ce que j'ai appelé cette troisième ligne, chacun d'entre vous par votre civisme, en respectant les règles de confinement, grâce aussi à la vigilance de nos policiers et de nos gendarmes, vous avez fait que l'épidémie commence à marquer le pas. (j'hésite entre remercier et décire, mais l'intention c'est plus de remercier tout le monde que de décrire une situation non ?)

Les résultats sont là. Plusieurs régions ont pu être épargnées. Depuis quelques jours, les entrées en réanimation diminuent. L'espoir renaît.

Et je veux ce soir vous remercier très chaleureusement pour ce dévouement et vous dire toute ma reconnaissance.

Alors, étions-nous préparés à cette crise ? A l'évidence, pas assez mais nous avons fait face en France comme partout ailleurs. Nous avons donc dû parer à l'urgence, prendre des décisions difficiles à partir d'informations partielles, souvent changeantes, nous adapter sans cesse, car ce virus était inconnu et il porte encore aujourd'hui beaucoup de mystères.

Le moment, soyons honnêtes, a révélé des failles, des insuffisances. Comme tous les pays du monde, nous avons manqué de blouses, de gants, de gels hydro alcooliques. Nous n'avons pas pu distribuer autant de masques que nous l'aurions voulu pour nos soignants, pour les personnels s'occupant de nos aînés, pour les infirmières et les aides à domicile.

Dès l'instant où ces problèmes ont été identifiés, nous nous sommes mobilisés – Gouvernement, collectivités locales, industriels, associations - pour produire et pour acquérir le matériel nécessaire. Mais je mesure pleinement que, lorsque l'on est au front, il est difficile d'entendre qu'une pénurie mondiale empêche les livraisons.

Les commandes sont désormais passées. Surtout, nos entreprises françaises et nos travailleurs ont répondu présent et une production, comme en temps de guerre, s'est mise en place : nous avons réouvert des lignes pour produire et nous avons réquisitionné.

D'ici trois semaines, nous aurons, imaginez-le, multiplier par cinq la production de masques pour nos soignants en France et nous aurons produit 10 000 respirateurs supplémentaires de plus sur notre sol. Ces respirateurs si précieux en réanimation.

Grâce à ces efforts, nous saurons faire face et nous allons continuer à distribuer davantage d'équipements.

Mais comme vous, j'ai vu des ratés, encore trop de lenteur, de procédures inutiles, des faiblesses aussi de notre logistique. Nous en tirerons toutes les conséquences, en temps voulu, quand il s'agira de nous réorganiser. Ces dernières semaines, soyons aussi justes avec notre pays, ont été marquées par de vraies réussites : le doublement du nombre de lits en réanimation, ce qui n'avait jamais été atteint, les coopérations inédites entre l'hôpital, les cliniques privées et la médecine de ville, le transfert de patients, vers les régions les moins touchées, mais aussi vers le Luxembourg, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche, que je remercie, la mise en place de l'enseignement à distance, l'organisation de chaînes de solidarité dans nos communes, la réussite de tous ceux qui nous ont nourris durant ces semaines sans rupture, avec engagement, le rapatriement de plusieurs dizaines de milliers de ressortissants français et européens depuis des pays du monde entier et le soutien aux Français de l'étranger.

Très souvent, ce qui semblait impossible depuis des années, nous avons su le faire en quelques jours. Nous avons innové, osé, agit au plus près du terrain, beaucoup de solutions ont été trouvées. Nous devons nous en souvenir car ce sont autant de forces pour le futur.

Mes chers compatriotes, si je tenais à m'adresser à vous ce soir, après avoir largement consulté ces derniers jours, c'est pour vous dire en toute transparence ce qui nous attend pour les prochaines semaines et les prochains mois.

L'espoir renaît, je vous le disais, oui, mais rien n'est acquis. Dans le Grand Est comme en Ile de France, les services hospitaliers sont saturés. Partout, en Hexagone comme dans les outre-mer, le système est sous tension et l'épidémie n'est pas encore maîtrisée.

Nous devons donc poursuivre nos efforts et continuer d'appliquer les règles. Plus elles seront respectées, plus nous sauveront de vies.

C'est pour cela que le confinement le plus strict doit encore se poursuivre jusqu'au lundi 11 mai. C'est durant cette période, le seul moyen d'agir efficacement.

C'est la condition pour ralentir encore davantage la propagation du virus, réussir à retrouver des places disponibles en réanimation et permettre à nos soignants de reconstituer leurs forces. Le lundi 11 mai ne sera possible que si nous continuons d'être civiques, responsables, de respecter les règles et que si la propagation du virus a effectivement continué à ralentir.

Je mesure pleinement, en vous le disant, l'effort que je vous demande. Durant les 4 semaines à venir, les règles prévues par le gouvernement devront continuer d'être respectées. Elles sont en train de montrer leur efficacité et ne doivent être ni renforcées ni allégées, mais pleinement appliquées. Je demande à tous nos élus, dont je sais l'importance dans cette période, je demande à tous nos élus, comme la République le prévoit en cette matière, d'aider à ce que ces règles soient les mêmes partout sur notre sol. Des couvre-feux ont été décidés là où c'était utile mais il ne faut pas rajouter des interdits dans la journée.

Pour notre vie quotidienne, il faut continuer lorsque nous sortons à appliquer les « gestes barrières » : nous tenir à distance et nous laver les mains. Je veux aussi vous rappeler que tous ceux qui ont une maladie chronique ou souffrent d'autres maladies doivent pouvoir continuer à consulter leur médecin. Car il n'y a pas que le virus qui tue : l'extrême solitude, le renoncement à d'autres soins peuvent-être aussi dangereux.

Je souhaite aussi que les hôpitaux et les maisons de retraite puissent permettre d'organiser pour les plus proches, avec les bonnes protections, la visite aux malades en fin de vie afin de pouvoir leur dire adieu.

Durant cette phase de confinement, le pays continue à vivre, et heureusement. Certaines activités sont interdites, car incompatibles avec les règles sanitaires. Pour tous les autres secteurs économiques, quand la sécurité des travailleurs et des entrepreneurs est bien garantie, ils doivent pouvoir produire et l'ont largement fait depuis maintenant un mois.

Pour tous ceux qui doivent-être aidés durant cette période, les mesures de chômage partielles pour les salariés et de financement pour les entreprises, seront prolongées et renforcées. Elles sont inédites et protèges d'ores et déjà plus de 8 millions de nos salariés et nombre de nos entreprises.

Pour les artisans, les commerçants, les professions libérales et les entrepreneurs, le fonds de solidarité apporte une première réponse mais je sais votre angoisse, je l'ai entendu, je l'ai lu : les charges qui continuent de tomber, les traites, les loyers, les emprunts, c'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'accroître fortement les aides, de les simplifier, pour vous permettre de surmonter cette période. Je souhaite que les banques puissent décaler toutes les échéances beaucoup plus massivement qu'elles ne l'ont fait et les assurances doivent être au rendez-vous de cette mobilisation économique. J'y serai attentif.

Il y a donc un travail dans les prochains jours à poursuivre pour vous consolider économiquement dans cette période.

Rapidement, un plan spécifique sera mis en œuvre pour les secteurs qui, comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, la culture et l'événementiel, seront durablement affectés. Des annulations de charges et des aides spécifiques seront mises en place.

Pour les plus fragiles et les plus démunis, ces semaines sont aussi très difficiles. Je veux remercier les maires, les élus locaux, les associations qui se sont fortement mobilisés aux côtés du Gouvernement. Et j'ai demandé à celui-ci d'aller plus loin là aussi et de verser sans délai une aide exceptionnelle aux familles les plus modestes avec des enfants afin de leur permettre de faire face à leurs besoins essentiels. Les étudiants les plus précaires vivants parfois loin de leurs familles, en particulier lorsque celles-ci viennent d'outre-mer, seront aussi aidés.

Dès mercredi, le Conseil des ministres décidera des moyens financiers nouveaux et le Gouvernement apportera toutes les réponses nécessaires à chaque fois qu'il le faudra.

Le 11 mai prochain, mes chers compatriotes, sera donc le début d'une nouvelle étape. Elle sera progressive, les règles pourront être adaptées en fonction de nos résultats car l'objectif premier demeure la santé de tous les Français.

A partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées. C'est pour moi une priorité car la situation actuelle creuse des inégalités. Trop d'enfants, notamment dans les quartiers populaires et dans nos campagnes, sont privés d'école sans avoir accès au numérique et ne peuvent être aidés de la même manière par les parents. Dans cette période, les inégalités de logement, les inégalités entre familles sont encore plus marquées. C'est pourquoi nos enfants doivent pouvoir retrouver le chemin des classes. Le Gouvernement, dans la concertation, aura à aménager des règles particulières : organiser différemment le temps et l'espace, bien protéger nos enseignants et nos enfants, avec le matériel nécessaire.

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur, les cours ne reprendront pas physiquement jusqu'à l'été. Le Gouvernement précisera pour chacun la bonne organisation qui sera nécessaire, en particulier pour les examens et les concours.

Le 11 mai, il s'agira aussi de permettre au plus grand nombre de retourner travailler, redémarrer notre industrie, nos commerces et nos services. Le Gouvernement préparera sans délai ces réouvertures avec les partenaires sociaux pour que des règles soient établies afin de protéger les salariés au travail. C'est la priorité.

Les lieux rassemblant du public, restaurants, cafés et hôtels, cinémas, théâtres, salles de spectacles et musées, resteront en revanche fermés à ce stade. Les grands festivals et événements avec un public nombreux ne pourront se tenir au moins jusqu'à mi-juillet prochain. La situation sera collectivement évaluée à partir de mi-mai, chaque semaine, pour adapter les choses et vous donner de la visibilité. Pour leur protection, nous demanderons aux personnes les plus vulnérables, aux personnes âgées, en situation de handicap sévère, aux personnes atteintes de maladies chroniques, de rester même après le 11 mai confinées, tout au moins dans un premier temps. Je sais que c'est une contrainte forte. Je mesure ce que je vous demande et nous allons, d'ici le 11 mai, travailler à rendre ce temps plus supportable pour vous. Mais il faudra essayer de s'y tenir pour vous protéger, pour votre intérêt.

Nous aurons à partir du 11 mai une organisation nouvelle pour réussir cette étape. L'utilisation la plus large possible des tests et la détection est une arme privilégiée pour sortir au bon moment du confinement.

D'ici là et dans les prochaines semaines, nous allons continuer d'augmenter le nombre de tests faits chaque jour. C'est ce qui, depuis 15 jours, est fait. Durant les semaines à venir, j'ai demandé que ces tests, soient d'abord pratiqués sur nos aînés, nos soignants et les plus fragiles. Et que nous puissions continuer de mobiliser partout tous les moyens de faire des tests, c'est-à-dire tous les laboratoires publics et tous les laboratoires privés.

Le 11 mai, nous serons en capacité de tester toute personne présentant des symptômes. Nous n'allons pas tester toutes les Françaises et tous les Français, cela n'aurait aucun sens. Mais toute personne ayant un symptôme doit pouvoir être testée. Les personnes ayant le virus pourront ainsi être mises en quarantaine, prises en charge et suivies par un médecin.

Pour accompagner cette phase, plusieurs innovations font l'objet de travaux avec certains de nos partenaires européens, comme une application numérique dédiée qui, sur la base du volontariat et de l'anonymat, permettra de savoir si, oui ou non, l'on s'est trouvé en contact avec une personne contaminée. Vous en avez sûrement entendu parler.

Le Gouvernement aura à y travailler, il ne faut négliger aucune piste, aucune innovation. Mais je souhaite qu'avant le 11 mai, nos Assemblées puissent en débattre, et que les autorités compétentes puissent nous éclairer. Cette épidémie ne saurait affaiblir notre démocratie, ni mordre sur quelques libertés.

Jusqu'à nouvel ordre, nos frontières avec les pays non-européens resteront fermées.

Nous déploierons ensuite tous les moyens nécessaires à la protection de la population. En complément des gestes barrières que vous connaissez bien et qu'il vous faudra continuer à appliquer, l'Etat à partir du 11 mai en lien avec les maires devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public. Pour les professions les plus exposées et pour certaines situations, comme dans les transports en commun, son usage pourra devenir systématique.

Ce sera possible grâce à nos importations et grâce à la formidable mobilisation d'entrepreneurs et de salariés partout sur le territoire pour produire massivement ce type de masques.

Le Gouvernement présentera d'ici 15 jours, sur la base de ces principes, le plan de l'après 11 mai et les détails d'organisation de notre vie quotidienne.

Des points de rendez-vous réguliers se tiendront pour que nous puissions adapter les mesures prises et ensemble décider de manière régulière d'ajuster les choses.

Alors à quelle échéance, dès lors, peut-on espérer entrevoir la fin définitive de cette épreuve ? Quand pourrons-nous renouer avec la vie d'avant ? Je sais vos questionnements, je les partage. Ils sont légitimes. J'aimerais tellement pouvoir tout vous dire et vous répondre sur chacune de ces questions. Mais en toute franchise, en toute humilité, nous n'avons pas de réponse définitive à cela.

Aujourd'hui, d'après les premières données qui seront prochainement affinées par ce qu'on appelle les tests sérologiques, une très faible minorité de Français ont contracté le Covid-19. Ce qui veut dire que nous sommes loin de ce que les spécialistes appellent l'immunité collective, c'est-à-dire ce moment où le virus arrête de lui-même sa circulation parce que suffisamment d'entre nous l'avons eu.

C'est pourquoi la première voie pour sortir de l'épidémie est celle des vaccins. Tout ce que le monde compte de talents, de chercheurs y travaille. La France est reconnue en la matière et a d'excellentes ressources parce que c'est sans doute la solution la plus sûre, même s'il faudra plusieurs mois au moins pour la mettre en oeuvre. Notre pays investira encore plus massivement dans la recherche et je porterai dans les prochains jours une initiative avec nombre de nos partenaires en votre nom pour accélérer les travaux en cours.

La seconde voie, ce sont les traitements. Nous y travaillons depuis le premier jour. Il y a eu, je le sais, beaucoup de débats dans le pays. Toutes les options sont explorées et notre pays est celui qui a engagé le plus d'essais cliniques en Europe. J'ai tenu moi-même à comprendre chacune des options possibles, à m'assurer que tout était essayé dans les meilleurs délais et avec rigueur. Il ne s'agit pas de donner un traitement si on n'est pas sûr mais de procéder à tous les essais cliniques pour que toutes les pistes soient poursuivies. Et croyez-le, nos médecins, nos chercheurs travaillent d'arrache-pied. Aucune piste n'est négligée, aucune piste ne sera négligée. Je m'y engage.

Voilà, ce soir je partage avec vous ce que nous savons et ce que nous ne savons pas. Nous finirons par l'emporter mais nous aurons plusieurs mois à vivre avec le virus. Avec humilité, il nous faut aujourd'hui décider et agir en tenant compte des incertitudes avec lucidité, oui, parce que regardez l'Asie, où le virus semblait avoir été vaincu et il revient dans de nombreux pays qui, à nouveau, décident de refermer leurs économies. Il nous faut donc procéder avec calme et courage.

Mais ce que je sais, ce que je sais à ce moment, mes chers compatriotes, c'est que notre Nation se tient debout, solidaire, dans un but commun.

On disait que nous étions un peuple indiscipliné, et voilà que nous respectons des règles, des disciplines parmi les plus rigoureuses jamais imposées à notre peuple en temps de paix.

On disait que nous étions un peuple épuisé, routinier, bien loin de l'élan des fondations, et voilà que tant d'entre vous rivalisent de dévouement, d'engagement face à l'inattendu de cette menace.

Nous voilà tous solidaires, fraternels, unis, concitoyens d'un pays qui fait face. Concitoyens d'un pays qui débat, qui discute, qui continue de vivre sa vie démocratique, mais qui reste uni. Et je veux ce soir partager avec vous, au cœur de l'épreuve, cette fierté.

Cette certaine idée qui a fait la France est bien là, vivante et créatrice. Et cela doit nous remplir d'espoir.

Durant les semaines à venir, le Gouvernement, le Parlement, notre administration, avec nos maires et nos élus locaux, auront à préparer la suite. Pour ce qui me concerne, je tâcherai de porter en Europe notre voix afin d'avoir plus d'unité et de solidarité. Les premières décisions ont été dans le bon sens et nous avons beaucoup poussé pour cela, qu'il s'agisse de la Banque centrale européenne, de la Commission européenne ou des gouvernements.

Mais nous sommes à un moment de vérité qui impose plus d'ambition, plus d'audace, un moment de refondation.

Nous devons aussi savoir aider nos voisins d'Afrique à lutter contre le virus plus efficacement, à les aider aussi sur le plan économique en annulant massivement leurs dettes.

Oui, nous ne gagnerons jamais seuls.

Parce qu'aujourd'hui, à Bergame, Madrid, Bruxelles, Londres, Pékin, New York, Alger ou Dakar, nous pleurons les morts d'un même virus. Alors si notre monde sans doute se fragmentera, il est de notre responsabilité de bâtir dès aujourd'hui des solidarités et des coopérations nouvelles. Il nous reviendra aussi, dans les prochaines semaines, de préparer l'après.

Il nous faudra rebâtir notre économie plus forte afin de produire et redonner plein espoir à nos salariés, nos entrepreneurs, garder notre indépendance financière.

Il nous faudra rebâtir une indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique française et plus d'autonomie stratégique pour notre Europe. Cela passera par un plan massif pour notre santé, notre recherche, nos aînés, entre autres.

Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ces mots, les Français les ont écrits il y a plus de 200 ans. Nous devons aujourd'hui reprendre le flambeau et donner toute sa force à ce principe.

Il nous faudra bâtir une stratégie où nous retrouverons le temps long, la possibilité de planifier, la sobriété carbone, la prévention, la résilience qui seules peuvent permettre de faire face aux crises à venir.

Ces quelques évidences s'imposent aujourd'hui à nous mais ne suffiront pas. Je reviendrai donc vers vous pour parler de cet après. Le moment que nous vivons est un ébranlement intime et collectif. Sachons le vivre comme tel. Il nous rappelle que nous sommes vulnérables, nous l'avions sans doute oublié. Ne cherchons pas tout de suite à y trouver la confirmation de ce en quoi nous avons toujours cru. Non. Sachons, dans ce moment, sortir des sentiers battus, des idéologies, nous réinventer – et moi le premier.

Il y a dans cette crise une chance : nous ressouder et prouver notre humanité, bâtir un autre projet dans la concorde. Un projet français, une raison de vivre ensemble profonde.

Dans les prochaines semaines, avec toutes les composantes de notre Nation, je tâcherai de dessiner ce chemin qui rend cela possible.

Mes chers compatriotes, nous aurons des jours meilleurs et nous retrouverons les Jours Heureux. J'en ai la conviction.

Et les vertus qui, aujourd'hui, nous permettent de tenir, seront celles qui nous aideront à bâtir l'avenir, notre solidarité, notre confiance, notre volonté.

Alors prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres Nous tiendrons. Vive la République. Vive la France.

Allocution du Premier ministre sur la réponse du Canada à la Covid-19 le 11 mars 2020

(Justin Trudeau en français) Bonjour tout le monde.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Bonjour tout le monde.

Merci d'être ici avec nous.

Au cours des dernières semaines, on a vu la COVID-19 se propager partout dans le monde.

Ici, au Canada, 93 cas ont été déclarés. Et, lundi, une personne en est morte.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais offrir mes sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Nos pensées les accompagnent pendant cette épreuve.

(Justin Trudeau en français) Depuis le début, nous adoptons une approche pangouvernementale pour freiner la propagation de la COVID-19 et assurer la sécurité des Canadiens.

Nous travaillons de très près avec nos homologues municipaux, provinciaux et territoriaux pour atténuer les risques à la population.

Les membres du groupe d'intervention en cas d'incident se réunissent régulièrement pour faire le point sur la situation.

La ministre Hajdu et la D^{re} Tam gardent les Canadiens au courant des derniers développements et émettent des recommandations quotidiennes.

Les ministres Bains, Joly, Morneau et Ng suivent de près les impacts actuels et potentiels du virus sur différents secteurs de notre économie.

Et le ministre Champagne travaille avec nos partenaires internationaux et l'Organisation mondiale de la Santé pour contenir le virus à l'échelle mondiale.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Quand on a vu le nombre de cas augmenter dans le monde, on a pris des mesures supplémentaires.

La semaine passée, on a annoncé la création d'un comité spécial présidé par la vice-première ministre Freeland, dont le mandat est de diriger la réponse fédérale face à la propagation du virus.

On a également mis en place des mesures de dépistage dans les aéroports. On a augmenté les analyses au Laboratoire national de microbiologie. On a investi dans la recherche. On a renforcé le soutien offert pour les services de santé dans les communautés autochtones.

Mais la réalité, c'est que le nombre de personnes touchées par le virus dans le monde ne fait qu'augmenter.

Jusqu'à maintenant, le Canada a eu de la chance. Nous n'avons pas constaté de hausse marquée des cas déclarés, mais je sais que les gens à travers le pays sont inquiets.

Ils sont inquiets pour leur santé, pour leurs parents vieillissants. Ils s'inquiètent des répercussions que le virus aura sur leur emploi, sur leur entreprise.

Depuis le premier jour, notre gouvernement suit la situation de très près.

Nous avons la responsabilité de nous assurer que le Canada est prêt à toute éventualité, et nous prenons cette responsabilité très au sérieux.

C'est pourquoi on annonce aujourd'hui un ensemble complet de mesures pour gérer les répercussions de la COVID-19 sur notre pays et pour protéger les Canadiens.

Notre gouvernement créera un fonds de lutte contre la COVID-19 d'un milliard de dollars qui fournira du financement aux provinces et aux territoires pour se préparer à toute éventualité et à atténuer les risques à la population.

Je veux que tous les premiers ministres tous les Canadiens le sachent : notre gouvernement est là pour vous.

Nous allons faire en sorte que vous ayez tout ce dont vous avez besoin.

(Justin Trudeau en français) Notre gouvernement créera un fond de lutte contre la covid-19 d'un milliard de dollars qui fournira du financement aux provinces et aux territoires pour se préparer à toute éventualité et à atténuer les risques à la population.

À tous les premiers ministres provinciaux et à tous les canadiens : notre gouvernement est là pour vous.

Nous allons faire en sorte que vous aillez tout ce dont vous avez besoin.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Nous puiserons 200 millions de dollars dans ce fonds pour soutenir la réponse continue du gouvernement fédéral face à ce virus. Nous allons, par exemple, augmenter les ressources pour du matériel comme des masques chirurgicaux et des protecteurs faciaux, pour les services aux peuples autochtones et d'autres responsabilités fédérales en matière de soins de santé, ainsi que pour des mesures de sensibilisation continues auprès des canadiens.

On va aussi consacrer 275 millions de dollars de ce fonds dans la recherche sur les contre-mesures médicales, comme la mise au point d'un vaccin et le soutien aux essais cliniques.

Sur le plan économique, notre gouvernement comprend les conséquences que le virus a sur les entreprises et les travailleurs.

C'est pourquoi on va éliminer la semaine d'attente obligatoire avant de recevoir de l'assurance-emploi.

Nous instaurons notamment des mesures spéciales dans le cadre du Programme de travail partagé pour aider les employeurs qui traversent une période difficile à cause de la COVID-19.

Laissez-moi être clair.

Personne ne devrait avoir à s'inquiéter pour son travail pendant une quarantaine obligatoire.

Aucun employeur ne devrait avoir à mettre un employé à pied à cause d'un virus.

Nous pouvons vous soutenir, et nous allons le faire.

L'annonce d'aujourd'hui est importante, mais nous nous préparons déjà à en faire plus au besoin.

Si des entreprises manquent de ressources financières à court terme, elles pourront accéder facilement à du crédit en attendant des jours meilleurs.

On va travailler en collaboration avec nos sociétés d'État à vocation financière dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises afin de protéger les emplois et être là pour les entreprises.

Comme on l'a vu ces derniers jours, la propagation a des effets sur l'économie mondiale. Elle affecte les chaînes d'approvisionnement, le prix des produits, notre secteur du pétrole et du gaz, le tourisme, et plus encore.

Je sais que tout cela s'ajoute à l'anxiété que les gens ressentent déjà.

Mais avec notre bilan financier solide et notre économie résiliente, le Canada est bien placé pour surmonter ces obstacles.

Les Canadiens peuvent compter sur nous pour leur fournir le soutien dont ils ont besoin au fur et à mesure que la situation progresse.

(Justin Trudeau en français) En ce moment, les pays dont les systèmes de santé sont plus fragiles sont plus à risque de voir le virus se propager.

C'est donc pourquoi notre gouvernement allouera également 50 millions de dollars pour aider les pays qui sont particulièrement vulnérables.

Pour contrer la COVID-19, le Canada pose un regard global sur la situation actuelle.

D'abord, on réalise des investissements additionnels pour faire en sorte que nos systèmes de santé et nos professionnels de la santé soient prêts à toute éventualité.

Ensuite, on travaille avec nos partenaires internationaux de façon à ce qu'ils possèdent les ressources nécessaires pour empêcher le virus de se propager chez eux et à travers le monde.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Je sais que tout le monde s'inquiète de ce qu'on voit aux nouvelles et des répercussions sur leur communauté.

Nous comprenons bien cela. Et nous nous en occupons.

On travaille avec nos partenaires internationaux pour contenir le virus. Nous appliquons les leçons que nous avons retenues pendant l'épidémie du SRAS. Nous veillons à ce que nos systèmes de santé soient résilients.

On met tout en œuvre pour veiller à la santé et à la sécurité des Canadiens et pour leur offrir le soutien nécessaire.

Le Canada est parmi les pays les mieux préparés dans le monde pour faire face à cette situation.

On va continuer à faire face à ce qui viendra par la suite, ensemble.

Allocution du Premier ministre sur la réponse du Canada qui évolue face à la Covid-19 le 16 mars 2020

(Justin Trudeau en anglais traduit) : Bonjour tout le monde

(Justin Trudeau en français) Bonjour tout le monde.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Au cours des derniers jours, nous avons vu la COVID-19 se propager encore plus rapidement à travers le monde. Le Canada ne fait pas exception.

Dès le début de la propagation, notre gouvernement a pris les mesures nécessaires pour protéger votre santé et assurer votre sécurité.

Nous avons fondé notre réponse sur des données scientifiques et des faits et nous avons sollicité l'avis de nos autorités et de nos professionnels de la santé de calibre mondial.

L'objectif premier de notre réponse est de protéger les Canadiens et de s'assurer qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

Comme nous vous l'avons indiqué, nous avons adapté notre réponse en fonction de l'évolution de la situation.

Alors que le virus continue de se propager, nous avons décidé de prendre des mesures significatives pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.

(Justin Trudeau en français) D'abord, nous fermerons nos frontières aux gens qui ne sont pas citoyens ou résidents permanents du Canada.

Cette mesure prévoit certaines exceptions, désignées pour notamment les membres de l'équipage, les diplomates, ceux dont la famille immédiate est canadienne et pour l'instant, les citoyens américains.

(Justin Trudeau en anglais traduit). Premièrement, nous fermerons nos frontières aux gens qui ne sont pas citoyens ou résidents permanents du Canada.

Cette mesure prévoit certaines exceptions, désignées pour notamment les membres de l'équipage, les diplomates, ceux dont la famille immédiate est canadienne, et pour l'instant, les citoyens américains.

(Justin Trudeau en français) Deuxièmement, les compagnies aériennes recevront le mandat formel d'interdire à tous les voyageurs présentant des symptômes de la COVID-19 de monter dans un avion.

Les compagnies aériennes effectueront une évaluation de base de la santé de chaque passager selon les recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada.

Ça veut dire que toute personne présentant des symptômes ne pourra pas entrer au Canada.

Je sais que c'est une nouvelle qui va provoquer des inquiétudes pour beaucoup de Canadiens qui sont à l'étranger.

Je veux vous assurer que notre gouvernement va continuer de vous appuyer.

Pour aider les Canadiens asymptomatiques à rentrer au pays, notre gouvernement mettra sur pied un programme d'aide pour les Canadiens à l'étranger.

Les voyageurs canadiens pourront obtenir du financement pour les aider à rentrer au Canada ou couvrir les coûts essentiels en attendant de revenir au pays.

(Justin Trudeau en anglais traduit)

Deuxièmement, les compagnies aériennes recevront le mandat formel d'interdire à tous les voyageurs présentant des symptômes de la covid-19 de monter dans l'avion.

Les compagnies aériennes effectueront une évaluation de base de la santé de chaque passager selon les recommandations de l'Agence de santé publique du Canada.

Ça veut dire que toute personne présentant des symptômes ne pourra pas entrer au Canada.

Je sais que c'est une nouvelle qui va provoquer des inquiétudes pour beaucoup de Canadiens qui sont à l'étranger.

Je veux vous assurer que notre gouvernement ne vous laissera pas sans support.

Pour aider les Canadiens asymptomatiques à rentrer à la maison, notre gouvernement mettra sur pied un programme d'aide pour les Canadiens qui ont besoin de prendre l'avion.

Les voyageurs canadiens pourront obtenir du financement pour les aider à rentrer au Canada ou couvrir temporairement les coûts essentiels en attendant de revenir aux pays.

(Justin Trudeau en français) Troisièmement, à partir du mercredi 18 mars, seulement quatre aéroports canadiens accepteront les vols internationaux – l'aéroport Pearson de Toronto, l'aéroport Montréal-Trudeau, l'aéroport international de Vancouver et l'aéroport international de Calgary.

Pour l'instant, les vols domestiques, ainsi que les vols en provenance des États-Unis, du Mexique, des Caraïbes et de Saint-Pierre-et-Miquelon ne seront pas touchés par cette mesure.

Les restrictions de voyage annoncées aujourd'hui ne s'appliqueront pas au commerce ou aux échanges. Nous continuerons de faire en sorte que le Canada puisse continuer à recevoir des marchandises importantes.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Troisièmement, à partir de mercredi 18 mars, seulement quatre aéroports canadiens accepteront les vols internationaux – Pearson de Toronto, Montréal-Trudeau, l'aéroport international de Vancouver et l'aéroport international de Calgary.

Pour l'instant, les vols domestiques, ainsi que les vols en provenance des États-Unis, du Mexique, des Caraïbes et de Saint-Pierre-et-Miquelon ne seront pas touchés par cette mesure.

Les restrictions de voyage annoncées aujourd'hui ne s'appliqueront pas au commerce ou aux échanges. Nous continuerons de nous assurer que le Canada reçoive des marchandises importantes.

Je sais qu'il s'agit de vastes mesures.

Ce sont des circonstances exceptionnelles qui exigent des mesures exceptionnelles.

Plus tôt aujourd'hui, je me suis entretenu avec nos partenaires du G7 pour les informer de ces changements importants.

Depuis le début, la réponse du Canada est fondée sur les données scientifiques les plus récentes et sur l'avis de nos professionnels de la santé de calibre mondial.

Il en est de même pour les mesures annoncées aujourd'hui.

Ces mesures aideront à sauver des vies.

(Justin Trudeau en français) Depuis le début, c'était important pour moi que les Canadiens aient accès aux recommandations des experts et des professionnels de la santé.

C'est leur savoir et leur expertise qui guident les démarches non seulement entreprises par les gouvernements, mais par les individus.

La D^{re} Tam, les professionnels de la santé publique et nos ministres font un travail extraordinaire pour protéger la santé des Canadiens et les garder au courant des derniers développements sur une base régulière.

Comme la Dre Tam l'a dit hier, les autorités de la santé publique ont administré 25 000 tests à date et leur travail continue.

Pour assurer que le plus grand nombre de Canadiens possible puissent avoir accès aux dernières informations, Santé Canada fera sa mise au point quotidienne au même endroit et à midi à partir de demain.

Aujourd'hui, leur point de presse suivra immédiatement la mienne.

(Justin Trudeau en anglais traduit) La Dre Tam, les professionnels de la santé publique et nos ministres font un travail extraordinaire pour protéger la santé des Canadiens et les garder au courant des derniers développements sur une base régulière.

Comme la Dre Tam l'a dit hier, les autorités de la santé publique ont administré 25 000 tests à date et ce travail continue.

Pour assurer que le plus grand nombre de Canadiens possible puissent avoir accès aux dernières informations à propos du COVID-19, Santé Canada fera sa mise au point quotidienne au même endroit et à midi à partir de demain.

Aujourd'hui, leur point de presse prendra place après mon intervention

(Justin Trudeau) Les mesures annoncées aujourd'hui s'ajoutent à tout ce que notre gouvernement a fait jusqu'à présent.

Vendredi dernier, le ministre Morneau a annoncé des nouvelles mesures pour appuyer financièrement les travailleurs et les employeurs à travers le pays.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Nous mettrons de côté 10 milliards de dollars pour apporter un soutien supplémentaire aux entreprises canadiennes. Cette façon de procéder nous a permis de traverser des périodes difficiles auparavant, et nous sommes persuadés qu'elle fonctionnera de nouveau.

Les impacts économiques de cette pandémie change toutes les heures, et nous sommes conscients du stress et de l'anxiété qu'elle cause.

Comme je l'ai dit, nous sommes prêts à aider les Canadiens à traverser cette période.

D'autres mesures seront annoncées dès demain pour aider les Canadiens, surtout les personnes les plus vulnérables.

Comme la situation et les risques varient selon la province et le territoire, nous devons prendre des mesures adaptées aux besoins des gens dans chaque région.

En même temps, nous devons continuer d'élaborer une approche pancanadienne uniforme.

Vendredi dernier, je me suis entretenu au téléphone avec les premiers ministres des provinces et des territoires et avec la vice-première ministre Freeland. Nous nous communiquons régulièrement de l'information depuis.

Nous maintenons un contact régulier avec les provinces et les territoires afin qu'il n'y ait aucun obstacle entre nos gouvernements durant cette période critique.

Au cours de la rencontre, j'ai parlé aux premiers ministres des provinces et des territoires du Fonds de réponse à la COVID-19 d'un milliard de dollars que notre gouvernement a mis en

place. Le Fonds prévoit un soutien aux provinces et aux territoires, notamment aux systèmes de soins de santé afin que les hôpitaux puissent se préparer.

Nous pouvons encore ralentir la propagation du virus, mais comme l'a indiqué la D^{re} Tam, le temps commence à manquer.

Jusqu'ici, de nombreuses provinces ont pris des mesures significatives pour protéger leurs communautés.

Je tiens à les remercier de leur travail. Il est temps de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires pour assurer la sécurité des gens.

Le Fonds de réponse à la COVID-19 prévoit également un soutien aux communautés autochtones. Vendredi dernier, j'ai discuté avec des dirigeants des Premières Nations, des Inuits et de la Nation des Métis concernant le travail que nous faisons ensemble pour appuyer les efforts en matière de préparation et d'atténuation.

Le ministre Miller a également fourni une mise à jour sur la coordination régulière de nos efforts avec nos partenaires autochtones ainsi qu'avec les provinces et les territoires.

De plus, le ministre Vandal assure la liaison avec les territoires, et il travaille à l'élaboration de mesures exceptionnelles pour protéger le Nord.

Nous veillons à ce que les Canadiens, peu importe où ils vivent, soient prêts.

(Justin Trudeau en français) Les mesures annoncées aujourd'hui s'ajoutent aux recommandations émises par les professionnels de la santé publique.

Je tiens à rappeler à tous les Canadiens qu'ils devraient éviter les voyages non essentiels à l'extérieur du pays jusqu'à nouvel ordre.

Nous recommandons également à tous ceux et celles qui sont présentement à l'étranger de rentrer au pays alors qu'il est toujours possible de le faire.

Je veux être clair : si vous êtes à l'étranger, il est temps de rentrer chez vous.

Si vous venez de rentrer, vous devez vous isoler pendant 14 jours.

Et finalement, tous les Canadiens devraient rester chez eux.

En restant chez vous, vous pouvez non seulement protéger votre santé et celle de vos proches, mais faire en sorte que nos professionnels de la santé et nos systèmes de santé puissent aider davantage ceux qui en ont besoin.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Je tiens aussi à rappeler à tous les Canadiens qu'ils devraient éviter les voyages non essentiels à l'extérieur du pays jusqu'à nouvel ordre.

Nous recommandons également à tous ceux et celles qui sont présentement à l'étranger de rentrer au pays alors qu'il est toujours possible de le faire.

Je veux être clair : si vous êtes à l'étranger, il est temps pour vous de rentrer.

Si vous venez de rentrer, vous devez vous isoler pendant 14 jours.

Et finalement, tous les Canadiens, autant que possible, devraient rester chez eux.

En restant chez vous, vous pouvez non seulement protéger votre santé et celle de vos proches, mais faire en sorte que nos professionnels de la santé et nos systèmes de santé puissent aider davantage ceux qui en ont besoin.

C'est une période d'adaptation pour nous tous.

Nous savons que rester à la maison est une mesure importante qui nous permettra de protéger nos communautés et de nous protéger les uns les autres. Nous devons tous le faire.

Mais je tiens à rappeler aux Canadiens que l'éloignement social ne signifie pas que nous devons arrêter de nous parler. Il nous reste encore le téléphone, les courriels et FaceTime.

La force de notre pays est dans notre capacité d'unir nos forces et de prendre soin les uns des autres, particulièrement dans les moments difficiles.

Alors, appelez vos amis. Communiquez avec les membres de votre famille pour voir s'ils se portent bien. Pensez à votre communauté.

Allez au magasin seulement pour acheter ce que vous avez besoin.

Mais si vous allez faire votre épicerie, demandez à votre voisin s'il a besoin de quelque chose.

Et si vous connaissez une personne qui a un intervenant de première ligne, dites-lui merci. Demandez-lui comment elle se porte.

Au Canada, nous avons la chance d'avoir des professionnels de la santé remarquables. Je tiens à les remercier encore une fois pour les efforts importants qu'ils déploient afin d'assurer notre sécurité.

Au même moment, notre gouvernement fait le nécessaire pour vous protéger. Pour protéger votre famille. Et pour garder notre économie forte.

Quelles que soient nos prochaines mesures, sachez que nous les prendrons ensemble : Avec les premiers ministres des provinces et des territoires et les maires. Avec les médecins, les familles et les voisins.

Parce que c'est ce que font les Canadiens dans les moments difficiles.

Nous unissons nos forces et nous nous occupons les uns des autres.

(Justin Trudeau en français) Merci beaucoup tout le monde.

Allocution du Premier ministre pour informer les Canadiens sur la situation entourant la Covid-19 le 10 avril 2020

(Justin Trudeau en français) Bonjour tout le monde.

(Justin Trudeau en anglais traduit) Je sais que ce long weekend est très important pour de nombreux Canadiens.

Que vous célébriez le Vendredi saint, la Pâque juive, Pâques, le Nouvel An tamoul ou encore le Vaisakhi, on passe habituellement ce weekend avec nos proches.

Vous iriez peut-être à l'église ou à la synagogue ou feriez du bénévolat.

L'an dernier quand j'ai servi un dîner communautaire à Hamilton, j'ai vu à quel point les gens se rassemblent durant ces quelques jours.

Mais en ce moment, ce weekend sera très différent.

Vous devrez rester à la maison.

Vous devrez tenir vos soupers de famille grâce à Skype.

Et la chasse aux œufs de Pâques se fera autour de la maison plutôt que dans le quartier.

Je veux prendre un instant sur ce sujet pour m'adresser aux enfants : le lapin de Pâques a beaucoup de travail cette année.

Et peut-être que vous pouvez aider.

Demandez à vos parents de vous laisser afficher un dessin dans la fenêtre pour lui demander d'apporter du chocolat aussi pour les infirmières et infirmiers et les médecins.

Ils ont besoin de beaucoup d'énergie pour nous garder en sécurité.

Et vous les aiderez alors à accomplir leur travail.

(Justin Trudeau en français) Peu importe notre âge, on a tous notre rôle à jouer pour contrer le coronavirus.

Plus tôt cette semaine, j'ai mentionné que Santé Canada avait lancé un appel aux bénévoles pour qu'ils aillent prêter main-forte à nos travailleurs de première ligne.

Et déjà, plus de 27 000 personnes se sont inscrites pour les aider et leur donner un peu de répit.

D'un bout à l'autre du pays, vous êtes nombreux à faire votre part et je veux vous en remercier.

Vous êtes là les uns pour les autres et je sais qu'ensemble, on va traverser cette épreuve.

(Justin Trudeau en anglais traduit) C'est une période difficile.

Mais vous n'avez pas à la traverser seul.

Si vous avez perdu votre emploi ou avez de la difficulté à joindre les deux bouts, vous pouvez demander la Prestation canadienne d'urgence.

Des millions de demandes ont déjà été traitées, et les gens reçoivent leur dépôt de 2 000 \$.

Sachez que vous pouvez en faire la demande aujourd'hui ou ce weekend si ce n'est pas encore fait en vous rendant à l'adresse Canada.ca ou en composant le 1-800-959-2041.

Si vous êtes propriétaire d'une petite entreprise et avez de la misère à payer vos factures ou votre personnel, on a lancé hier le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Vous pouvez ainsi obtenir un prêt de 40 000 \$ sans intérêts auprès de votre banque ou coopérative de crédit.

Si vous le remboursez en deux ans, vous n'aurez pas à payer 25 % du montant, soit jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Le prêt en entier sera déposé dans votre compte en quelques jours.

Vous pourrez vous en servir pour tout ce dont vous avez besoin, qu'il s'agisse de payer les dépenses mensuelles ou vos employés.

À ce sujet, on pourra bientôt lancer également la subvention salariale.

On travaille avec d'autres partis pour l'instaurer aussi vite que possible.

Demain, on rappelle les députés à la Chambre des communes pour qu'ils adoptent les mesures économiques les plus importantes au pays depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Il est très important, malgré cette crise – en fait à cause de cette crise – de maintenir la force de nos institutions et nos principes démocratiques.

Alors, mon allocution de demain à l'intention des Canadiens aura lieu un peu plus tard et se fera depuis la Chambre des communes.

Ensuite, je passerai dimanche et lundi avec Sophie et les enfants.

Et je serai de retour mardi pour vous informer davantage sur la manière dont on vous aide.

Si vous vous sentez dépassé par la situation, on pourra bientôt vous en dire plus sur la façon d'avoir accès à des ressources utiles.

Si vous êtes en détresse, demandez de l'aide.

Comptons les uns sur les autres.

Et sachez qu'on s'en sortira ensemble.

Partout au pays, on entend des histoires de personnes qui ont répondu à l'appel et qui font leur part.

Pour assurer la sécurité des Canadiens et procurer aux travailleurs de première ligne le soutien dont ils ont besoin, on aide des entreprises afin qu'ils apportent leur contribution.

Prenons, par exemple, Fluid Energy de l'Alberta.

Cette entreprise produira chaque mois plus d'un million de litres de désinfectant pour les mains, et les livraisons débiteront dès la semaine prochaine.

Nous investissons dans cette production à grande échelle pour assurer la production suffisante de biens essentiels ici, au pays.

Lorsque les Canadiens unissent leurs efforts, ils accomplissent beaucoup.

(Justin Trudeau en français) Hier soir, je me suis entretenu encore une fois avec la vice-première ministre Freeland et les premiers ministres des provinces et des territoires.

Dès le début, on a vu beaucoup de monde rejoindre les rangs de l'Équipe Canada, dont les premiers ministres.

On est tous sur la même longueur d'onde, et on travaille tous ensemble pour assurer votre sécurité.

Au cours du long weekend, on va tous devoir rester chez nous.

On ne peut pas recevoir pour le souper.

Et on va devoir faire preuve de créativité pour organiser une chasse aux œufs à l'intérieur de la maison.

Mais ce n'est pas parce qu'on est séparés physiquement qu'on ne peut pas être là les uns pour les autres.

Organisez un souper de famille sur FaceTime.

Appelez vos amis.

Et si vous avez les moyens, faites un don à un organisme

Ce long weekend de Pâques ne sera pas comme les autres, mais je sais quand même qu'il sera rempli de joie, de rires et d'amour.

Merci tout le monde.

Résumé

La crise du coronavirus apparue en ce début d'année 2020 a eu et a encore aujourd'hui un impact considérable sur le monde de par ses nombreuses conséquences dans les différentes sphères sociétales.

La communication institutionnelle est essentielle à la bonne gestion de cette crise sanitaire. D'une part, car les citoyens en manque de repère attendent des informations fiables provenant des autorités compétentes. D'autre part, parce que les citoyens sont directement impliqués dans la résolution de la crise, notamment, en effectuant les gestes barrière pour éviter la propagation du virus.

En analysant les discours prononcés par la Première ministre belge, le Président de la République française et le Premier ministre canadien, ce mémoire cherche d'abord à dégager les composantes du discours institutionnel durant la crise du coronavirus pour les trois pays étudiés. Ensuite, une analyse comparative des résultats obtenus démontre comment le contexte culturel et le système institutionnel impactent la construction du discours tant dans son contenu que dans sa mise en scène.

Mots-clés : communication de crise, communication institutionnelle, mise en scène, ethnographie de la communication